

ASSURANCES

Feu, Vie, Accidents

JOS.-C. HEBERT, N. P.
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
Rue du Dépôt - Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

ASSURANCES

Feu, Vie, Accidents

JOS.-C. HEBERT, N. P.
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
Rue du Dépôt - Montmagny.

XXV — No. 19

Beauceville-Est — VENDREDI, 4 FEVRIER, 1927.

L'EXEMPLAIRE : CINQ SOUS.

LA COOPÉRATION

Un multi-millionnaire américain disait il y a quelques temps que le capital et le travail sont des associés, non des ennemis; leurs intérêts sont communs, la prospérité de l'un n'est pas obtenue au détriment de l'autre. Chaque individu a le droit de s'attendre à gagner sa vie convenablement en travaillant des heures raisonnables.

La coopération serait le secret de cette heureuse entente.

Coopération du public en demandant des marchandises domestiques. Coopération en achetant chez les marchands de sa localité. Coopération qui stimule le commerce local, provincial et domestique, qui permet d'augmenter le personnel du marchand, du manufacturier et indirectement contribue au développement agricole.

Nous avons, faisons remarquer un député, aujourd'hui membre du cabinet fédéral, tout ce qu'il faut pour réussir. Nous possédons une population industrielle, des villes manufacturières entourées de fermiers qui font la culture mixte; les villes peuvent fournir un excellent marché pour la vente des produits agricoles.

Le développement du marché local est l'absolue nécessité pour le cultivateur et c'est ce qui manque à l'Ouest, parce que dans cette partie du pays il n'y a pas assez d'industries.

Il n'y a pas de raison pour que l'industrie ne se développe pas dans l'Ouest comme dans Québec et Ontario.

Partout dans le développement économique du pays la coopération s'impose.

Au point de vue commercial elle se divise en trois points:

Achetez chez nos marchands.

Achetez de la marchandise fabriquée dans notre localité.

Achetez des marchandises canadiennes.

Dans de telles conditions, la coopération du simple artisan vaut celle du millionnaire, tous travaillent à un but commun, à la réalisation de principes essentiels au progrès du Canada.

C'est une campagne éducationnelle qu'il faudrait entreprendre dans tout le Canada sur la nécessité de la coopération en faveur des produits Canadiens.

CAP SAINT-IGNACE

Mme Léandrus Méthot et sa jeune fille, Gabrielle, sont allées à Montmagny au commencement de la semaine dernière.

Mlle Anita Cloutier est partie en voyage à Québec chez des parents.

M. Ivanhoé Caron son fils, Ivan, sont de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

M. et Mme Philias Normand, de l'Islet, sont venus passer le dimanche chez leur père, M. Edmond Bélanger.

M. J. M. Dubé ainsi que sa jeune fille Jeanne, sont revenus d'une courte promenade à Québec.

Mlle M. Josephine Jalbert est allée passer quelques jours à Montmagny, chez son oncle, M. J.-Adolphe Bernier.

Mme Vve Lionel Lagacé de Limon, était chez son père, M. Damase Bernier, ces jours derniers.

M. Alphonse Bossinotte de Québec, était en promenade dimanche, chez M. Joseph Bossinotte.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Naissance.

Le 24 l'épouse de M. Thomas Deschamps, née Exilia Labonté une fille baptisée sous les prénoms de Marie Germaine, Parrain et marraine M. Joseph Deschamps, Mlle Olyvine Deschamps sœur et sœur de l'enfant.

Nos félicitations.

M. l'abbé Poulin est absent pour quelques jours, pour une promenade à Québec.

Mlle Amanda Fortin, est allée passer quelques jours à Québec.

M. Louis Boivin de Ste-Apolline, était en visite le 26, chez M. Arthur Morin.

M. le notaire Cloutier, Saint-Paul du Buton, était de passage dans notre paroisse le 30 par affaires.

M. Carignan, agronome de Montmagny, était de passage dans notre paroisse le 25, par affaires.

M. Louis Dubé, retenu à sa chambre pour cause de maladie, commença à sortir un peu depuis quelques jours.

Mlle Aurèle Pellerin et Laura Bernier sont allées passer quelques temps à l'Islet.

M. Louis Dubé, retenu à sa chambre pour cause de maladie, commença à sortir un peu depuis quelques jours.

Mlle Aurèle Pellerin et Laura Bernier sont allées passer quelques temps à l'Islet.

M. Vénérand Fortin, après une absence de 2 mois, est revenu parmi nous.

M. Louis Dubé, retenu à sa chambre pour cause de maladie, commença à sortir un peu depuis quelques jours.

Mlle Aurèle Pellerin et Laura Bernier sont allées passer quelques temps à l'Islet.

M. Louis Dubé, retenu à sa chambre pour cause de maladie, commença à sortir un peu depuis quelques jours.

Mlle Aurèle Pellerin et Laura Bernier sont allées passer quelques temps à l'Islet.

M. Louis Dubé, retenu à sa chambre pour cause de maladie, commença à sortir un peu depuis quelques jours.

Mlle Aurèle Pellerin et Laura Bernier sont allées passer quelques temps à l'Islet.

M. Louis Dubé, retenu à sa chambre pour cause de maladie, commença à sortir un peu depuis quelques jours.

Mlle Aurèle Pellerin et Laura Bernier sont allées passer quelques temps à l'Islet.

M. Louis Dubé, retenu à sa chambre pour cause de maladie, commença à sortir un peu depuis quelques jours.

Mlle Aurèle Pellerin et Laura Bernier sont allées passer quelques temps à l'Islet.

M. Louis Dubé, retenu à sa chambre pour cause de maladie, commença à sortir un peu depuis quelques jours.

Mlle Aurèle Pellerin et Laura Bernier sont allées passer quelques temps à l'Islet.

SAINT-PIERRE

M. et Mme Thomas Caron, née Gracia Proulx, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 20 janvier sous les prénoms de Joseph, Pierre, Fortunat, Alexandre, Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Létourneau, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Charles Bernier, née Philomène Blanchet, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 30, sous les prénoms de Marie Louise, Simonne, Lucienne, Parrain et marraine, M. et Mme J. Amédée Létourneau, Porteuse, Mme Stanislas Bernier.

Lundi, le 31, janvier à 9 heures, a été chanté le service anniversaire de feu Georges Baillargeon, fils de M. Adolphe Baillargeon.

Dimanche, le 30, un groupe de parents et amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme Alphonse Proulx, à l'occasion du 20^e anniversaire de naissance de leur fils aimé Paul-Emile.

Il y eut parties de cartes (enchère) chant et musique.

Ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit que l'on songea à se séparer, emportant un inoubliable souvenir de la cordiale réception de M. et Mme Proulx.

Étaient présents: M. et Mme Alphonse Proulx, leurs fils, Paul-Emile, MM. Maurice, Joseph, Charles-Auguste, leurs filles, Mlle Cécile, Thérèse, Jeanne d'Arc, Madeleine et Marie, MM. et Mmes Joseph Létourneau, Emile Breton, Louis-Philippe Simonneau, Armand Proulx, Mme Joseph Talbot, Mme François Proulx, Lévis, Mme Ernest Samson, M. Narcisse Proulx, M. et Mme Louis Blanchet, Mlle Yvonne, Blanche et Alice Breton, Wilhelmine Casault, Régina Gagné, Jeanne et Corinne Proulx, Lucienne et Cécile Delagrave, Gracia Samson, Simonne Bouffard, Philomène, Blanchet et Lucienne, Létourneau, George et Blanche Bouffard, Marguerite Lecompte, Blanche et Lucia Simonneau, Alice Proulx et Rachel Talbot, MM. E. et Laurent Delagrave, Alphonse, Henri et Jean-Marie Gagné, Charles Auguste Simonneau, Henri Beaumont, Gérard et Armand Baugou, Lauréat et Paul Bouffard, Augustin Lamonde, Philippe Gamache, Maurice Proulx, René Samson, Joseph Roy, Numa Proulx, Léo Garand, Joseph Edouard Bouffard, Armand Roy.

Liste de Prix du Euchre.

1^{er} prix, cartes de correspondance, donné par Mlle Marguerite Lecompte, gagné par Mlle Philomène Létourneau.

2^e prix, 1 centre, donné par Mlle Cécile Proulx, gagné par Mme Louis Blanchet.

3^e prix, 1 cravate, offerte par M. Alexandre Proulx, gagnée par M. Louis Blanchet.

4^e prix, 1 boîte papier à lettres, offerte par M. Armand Roy, gagnée par Mlle Cécile Delagrave.

5^e prix, 1 bonnet boudoir, offert par Mme Joseph Létourneau, gagné par Mlle Gracia Samson.

6^e prix, 1 boîte mouchoirs, offerte par Mlle Jeanne et Corinne Proulx, gagnée par Mlle Blanche Simonneau.

7^e prix, plume-fontaine et crayon automatique, offerts par M. et Mme Louis Blanchet, gagnés par M. Philippe Gamache.

8^e prix, 1 boîte poudre de riz, offerte par Mme Emile Breton, gagnée par M. Numa Proulx.

9^e prix, rasoir de sûreté, donné par M. François Proulx, gagné par M. Lauréat Bouffard.

10^e prix, 1 boîte papier à lettres, offerte par M. Maurice Proulx, gagnée par Mlle Lucienne Delagrave.

11^e prix, 1 boîte poudre de riz, offerte par M. Edmond Beaumont, gagnée par M. Henri Beaumont.

12^e prix, 1 porte-cigares, offert par Mme François Proulx, gagné par M. Charles Auguste Simonneau.

13^e prix, Salière et poivrière, offerts par M. Joseph Roy, gagnés par Mme François Proulx.

14^e prix, 1 plateau, offert par M. Alphonse Proulx, gagné par M. Armand Roy.

15^e prix, 1 boîte papier à lettres, offerte par Mlle Lucienne Delagrave, gagnée par Mlle Blanche Breton.

16^e prix, 1 étui à cigarettes, offert par M. Emile Breton, gagné par M. Maurice Proulx.

17^e prix, 1 boîte papier à lettres, offerte par M. René Samson, gagnée par M. Henri Beaumont.

18^e prix, 1 porte-bijoux, offert par M. et Mme Armand Proulx, gagné par Mlle Marguerite Lecompte.

19^e prix, 1 paire jarretières, offerte par M. et Mme Armand Proulx, gagné par M. Gérard Bacon.

La famille Jos. Roy remercie par la voie du journal tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de Mme Philomène Roy.

ANSE À GILLES, STATION

Nous avons appris avec regret la mort de M. Edouard Poitras, époux de Dame Rosalie Bernier, arrivée le 21 janvier à sa résidence, à l'âge de 78 ans et 10 mois.

Il laisse pour déplorer sa perte, outre son épouse, neuf enfants dont quatre fils, MM. Joseph Poitras de l'Anse à Gilles, Aimé Poitras, de Montréal, Edmond, de Québec et Louis Poitras de Montréal, cinq filles, Mmes Camille Raymond et Joseph Laurent, de Québec, Mme J. E. W. Morency, de Montréal, Mlle Marie-Anne et Marie-Camille Poitras; deux frères lui survivent, M. Charles Poitras, de Winnipeg, M. et Mme Georges Poitras de l'Anse à Gilles.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à l'Islet, le 24 janvier, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et amis. L'absoute a été faite par M. le curé J. E. Donat et le service fut chanté par M. l'abbé Robert Gauthier, vicaire.

Les porteurs étaient: MM. Eustache et Esdras Ménard, Joseph Fortin et Alfred Cloutier. La croix était portée par M. Eug. Giasson. M. Jos. D. Fortin conduisait le char funéraire. Les funérailles étaient sous la direction de M. J. Bélanger, entrepreneur. Conduisaient le deuil, les fils du défunt, MM. Joseph, Aimé, Edmond, Louis Poitras, sa fille, Mlle Marie-Anne Poitras, son gendre, M. Joseph Laurent, de Québec, ses belles-filles, Mmes Joseph Poitras et Edmond Poitras et Joseph Edouard Laurent de Québec, sa petite fille, Mlle Cécile Poitras, ses neveux et nièces, M. et Mme Joseph Cloutier et Euzèbe Cloutier, de Saint-Eugène et une foule d'autres.

Offrandes de messes: M. Joseph et Louis Poitras, MM. et Mmes Camille Raymond et J. A. Laurent, Québec, Mlle Marie-Anne et Marie-Camille Poitras, MM. Charles Poitras, Winnipeg, Georges Poitras, M. et Mme J. Bellisle, L'Islet, Le Dept. des abonnements le Soleil L'Islet, M. Thomas Guimont, Cap Saint-Ignace.

Bouquets Spirituels: La famille de M. Joseph Poitras, Mlle Germaine Poitras, M. et Mme Joseph Coultombe, Mlle Cécile Poitras, M. et Mme Joseph Bernier, M. et Mme Onésime Lavoie, Montréal, la famille M. Georges Giasson, M. et Mme Henri Tessier, M. Alphonse Tessier, Montréal.

Lettrés et cartes de sympathies: Rév. Gabriel Poitras, curé, Manitoi Mem. Frère Jos. Poitras, O. P., St-Hyacinthe, F. Alphonse Coultombe, O. M. I. Ottawa, St-Camille, de la Charité et S. Ste-Hélène de la croix C. M. D., Montréal, famille Camille Bernier, Cap Saint-Ignace, Mme Aimé Gagnon, Montréal, famille M. Joseph Cloutier et M. et Mme Euzèbe Cloutier Saint-Eugène, familles M. Eustache Ménard Ed. de Ladurantie, Joseph Fortin, Uric Bélanger, Mme Vve Art. Bélanger, familles Aristide et Amédée Bélanger, M. et Mme Elz. Boulet, Cap Saint-Ignace, famille Alfred Cloutier, Mlle Eugénie Guimont, M. et Mme Ernest Guimont, Cap Saint-Ignace, famille Ignace Lavoie, M. Vve Joseph Giasson, M. P. G. G. Québec, Mlle Anne-Marie Bernier, Québec, famille A. Champa-gne, Montréal.

Le 20 janvier, est aussi décédée, Mlle Catherine Thibault à la résidence de son neveu, M. Eugène Giasson. Elle était âgée de 84 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à l'Islet le 22.

Nos sympathies.

Mme Vve Joseph Fortin est dangereusement malade.

Le 20 janvier, est aussi décédée, Mlle Catherine Thibault à la résidence de son neveu, M. Eugène Giasson. Elle était âgée de 84 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à l'Islet le 22.

Nos sympathies.

Mme Vve Joseph Fortin est dangereusement malade.

Le 20 janvier, est aussi décédée, Mlle Catherine Thibault à la résidence de son neveu, M. Eugène Giasson. Elle était âgée de 84 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à l'Islet le 22.

Nos sympathies.

Mme Vve Joseph Fortin est dangereusement malade.

Le 20 janvier, est aussi décédée, Mlle Catherine Thibault à la résidence de son neveu, M. Eugène Giasson. Elle était âgée de 84 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à l'Islet le 22.

Nos sympathies.

Mme Vve Joseph Fortin est dangereusement malade.

Le 20 janvier, est aussi décédée, Mlle Catherine Thibault à la résidence de son neveu, M. Eugène Giasson. Elle était âgée de 84 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à l'Islet le 22.

Nos sympathies.

Mme Vve Joseph Fortin est dangereusement malade.

Le 20 janvier, est aussi décédée, Mlle Catherine Thibault à la résidence de son neveu, M. Eugène Giasson. Elle était âgée de 84 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à l'Islet le 22.

Nos sympathies.

PALMAROLLE, ABITIBI

Baptêmes

Le 5 décembre, a été baptisé, Joseph, Claude, enfant de M. et Mme Raoul Gagnon, Parrain et marraine, M. et Mme Stanislas Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 décembre, M. et Mme Georges Tremblay, (née Rose Boucher), faisaient part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumeaux, Joseph, Alphonse, Yves, Parrain, M. Alphonse Boucher, marraine, Mlle Rosalida Boucher, cousin et cousine de l'enfant, et Marie Louise, Yvette, Parrain, M. Louis Leblond, amie de la famille, et marraine, Mlle M.-Lee Boucher, cousine de l'enfant.

Nos félicitations.

Le 25 décembre, nous avons eu pour la première fois dans notre paroisse la belle messe de minuit, de sorte que la fête de Noël a été grandiose cette année. Presque toute la paroisse s'est approchée de la Table Sainte. Le choeur de chant a rendu de très beaux cantiques. Puisse le Divin Enfant répandre ses plus abondantes bénédictions sur toute la paroisse.

Euchre

Le 3 janvier, nous avons eu un très beau euchre. Après la partie de cartes, il y eut musique et chant, ainsi que quelques pièces de déclamations, enfin un goûter fut servi aux assistants.

Nos félicitations à M. et Mme Napoléon Côté pour les jolis morceaux qu'ils nous ont fait entendre. Félicitations aussi à Mmes Napoléon Côté et Sylvio Bernier et Mlle Léontine et Fernande Leclerc, pour les déclamations si bien rendues.

Nous souhaitons bon courage et une prompte guérison à M. Jean Bernier qui s'est fracturé une jambe dans le cours du mois de décembre.

M. Max. Côté qui était parti depuis quelques mois pour Saint-Eugène, comté de l'Islet, est revenu parmi nous.

Une Palmarolaise.

ST-ELZEAR, BEAUCE

Marguillier

Nos félicitations à M. Herménégilde Boulanger qui a été élu en remplacement de M. Joseph Savoie, sortant de charge.

Nouveau maire

Sincères félicitations à M. Arthur Marcoux élu maire de Saint-Elzéar, aussi à M. M. Josephat Marcoux, Herm. Boulanger et Amédée Sylvaïn qui ont été élus conseillers.

Naissance

M. et Mme Henri Walsh, (née Apolline Morin), font part à leurs nombreux parents et amis de la naissance de leur premier enfant, une fille née le 16 décembre 1926 et baptisée le 17 sous les prénoms de Marie-Anne, Thérèse, Françoise, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Walsh, grands-parents, de l'enfant.

Nos félicitations.

SAINT-VALIER

(SPECIAL)

Remerciements

Les familles Louis Latulippe et Duncan Boulanger remercient bien sincèrement par la voie de notre journal, toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles, ou de toute autre manière, à l'occasion de la mort de M. Louis Latulippe (née Lucienne Mercier).

M. et Mme Ernest Ménard de Chicoutimi, ont passé quelques jours chez leur père, M. Eustache Ménard. Étaient aussi les hôtes de la famille Ménard, M. et Mme Georges Coultombe, de Montmagny.

M. Georges Giasson est retourné à Québec, suivre un traitement à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang.

Nous lui souhaitons une entière guérison.

MM. Aimé et Louis Poitras de Montréal, M. et Mme J. Edmond Poitras et Mme Camille Raymond, MM. Joseph et J.-Edouard Laurent de Québec, étaient dans leur famille à l'occasion du décès de leur père, M. Edouard Poitras ainsi que M. et Mme Joseph Cloutier et Euzèbe Cloutier, de Saint-Eugène.

Prix de consolation pour dames, gagné par Mlle Corinne Proulx.

Prix de consolation pour hommes, gagné par M. Gérard Bacon.



FC521

La Banque Royale du Canada

Succursale Montmagny, Que. - L. Tétu, Gerant

L'Etendue de Notre Service

Nous ne sommes pas seulement le dépositaire de l'argent, mais aussi--

L'Avocat de l'Épargne

L'Allié du Commerce

L'Auxiliaire des Affaires

Assurance de Garantie

Fidélité des Employés

"La Prévoyance" émet une Police de Garantie pour Gérants, Comptables, Caissiers, Secrétaires-Trésoriers, Etc.

FIDELITE DES EMPLOYES

"La Prévoyance" émet une police de Garantie pour Gérants, Comptables, Caissiers, Commis, Percepteurs salariés ou à commission, qui abolit la pratique équivoque et surannée de demander à ses amis de se porter caution, et qui assure le patron contre toute perte occasionnée par les détournements de fonds et vols par ses employés. "La Prévoyance" émet aussi des Polices de Garantie Collectives au profit des Sociétés de Bienfaisance ou Compagnies, couvrant tous leurs percepteurs ou agents.

Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal, Tél. Main 4310-11-12-13.

J.-C. GAGNE, Directeur-Gérant.

JOS. C. HEBERT, N. P. Agent MONTMAGNY, P. Q.

La Prévoyance

ST-ROCH DES AULNAIES

SAINT-PAUL DU BUTON

Mme Vve D. Chailfour est revenue d'une promenade à Québec.

Mme E. Chouinard, de Saint-Jean Port-Joli était chez son père, M. L. G. Pelletier, dimanche.

Mme Arc. Fournier, avec ses deux enfants Claude-Maurice et Jean-J., est retournée à Bienville.

MM. H. Anctil, G. Bérubé et E. Lizotte étaient parmi nous dimanche dernier.

Jolie fête

Le 24 janvier, une magnifique surprise attendait Mlle Jeannette St-Pierre alors que l'hôte du temps annonçait son 22^e anniversaire de naissance. A cette occasion des parents et des intimes se réunirent à sa demeure pour lui offrir leurs meilleurs vœux et des souhaits choisis tout en lui apportant de jolis cadeaux tels que: bonbonnières, plateaux, pantouffles, fruits, etc. La soirée fut des plus joyeuses; il y eut du chant, des déclamations furent rendues avec grâce par l'héroïne de la fête, et autres. Enfin on s'amusa jusqu'à une heure avancée en recevant de Mlle St-Pierre, des remerciements bien exprimés.

Étaient à la fête: M. et Mme Jos. St-Pierre, Mlle Irma, M. Mathias St-Pierre, Mlle Ben. Gamache, M. et Mme Bapt. Dion, Mme Georges Marier et ses filles, Anna-Marie, Marguerite, Eva et Laura, M. Aimé Marier, Mlle Edith et Fernande Marier, Mlle Cécile Pelletier, etc.

"Brunette".

Le 21 l'épouse de M. Léon Bouffard née Azilda Morin, une fille baptisée le 22. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Blais, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 l'épouse de M. Léon Bouffard née Azilda Morin, une fille baptisée le 22. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Blais, oncle et tante de l'enfant.

Le 30 a été baptisé un enfant de M. et Mme Eugène Blais, née Alexine Hine, Parrain et marraine, M. et Mme Gaudias Blais oncle et tante de l'enfant.

M. Alphonse Gagné de Trois-Rivières était de passage parmi nous dimanche dernier.

Noces d'or.

Samedi, le 29 janvier, M. et Mme André Tanguay réunissaient sous leur toit hospitalier un grand nombre de parents et amis pour fêter le cinquantième anniversaire de mariage de leurs parents, M. et Mme Nazaire Tanguay née Alphonse Gagné. Les heureux jubilaires ont 2 fils, MM. André et Jos. Tanguay, et 7 petits enfants. Nous offrons aux jubilaires nos meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie.

Une amie.

</

LE PEUPLE

REDIGÉ EN COLLABORATION

Ses imprimés à l'Imprimerie de Beauceville, et publié par la Compagnie du "Peuple", Montmagny, le vendredi de chaque semaine

LES TYPES LES PLUS COMMUNS DE MALADIES INDUSTRIELLES

De nouvelles additions à la liste des "maladies industrielles" sujettes à réparation sous le régime des lois provinciales de réparation des accidents du travail ont été de temps à autre mentionnées dans la GAZETTE DU TRAVAIL, et le numéro de mars 1926 de cette publication offrait un exposé général de cet aspect de la législation concernant la réparation. Les édules provinciales étaient originellement basées sur la liste de six maladies industrielles formant partie de la Loi britannique de la réparation des accidents du travail de 1906. Ces six maladies étaient: l'anthrax, la tuberculose, l'hydrocystisme, le phosporisme, l'arsénisme, et l'ankylostomose des mineurs. De nombreuses additions ont été faites à la liste britannique, et cette liste contient actuellement trente maladies couvrant une grande variété d'occupations. Les statistiques se rapportant à l'administration de la loi britannique, statistiques publiées annuellement, que quatre groupes enregistrèrent la majeure partie des cas signalés, savoir: le mystagmus des mineurs, une affection des yeux; cellulite sous-cutanée de la main et de la rotule et bursite du coude et du poignet; saturnisme, et dermatite. Ainsi, il est indiqué dans le rapport le plus récent, celui de l'année 1924, que 92,5 pour cent du grand total des cas signalés se rattachent à l'industrie de l'exploitation minière; 2,7 pour cent étaient des cas de saturnisme; 4,2 pour cent des cas de dermatite occasionnés par la poussière ou des liquides, y compris l'ulcération cancéreuse de l'épiderme, tandis que 0,6 pour cent, ou 108 cas (dont 25 cas d'anthrax) étaient répartis entre les autres industries. L'affection connue sous le nom de cellulite sous-cutanée de la main et de la rotule et bursite du coude et du poignet est une condition résultant de l'inflammation des tendons ou des cavités des tendons de certaines parties du corps, cette inflammation étant le résultat d'une friction constante. Sir Kenneth W. Stoady, arbitre-spécialiste en matière médicale du Home Office déclare ce qui suit au sujet de la dermatite: "Il n'est pas rare que cette affection résulte du lavage de plats ou de la vaisselle dans de l'eau chaude, et par conséquent, c'est à un risque auquel est exposé tout domestique, employé de blanchisserie, de boulangerie, ainsi que les employés de fabriques de produits chimiques de toute description; de fait, les membres de la profession médicale s'entendent maintenant au sujet des professions qui peuvent et ne peuvent pas causer la dermatite chez un sujet susceptible, et je dois avouer que je suis quelque peu alarmé des possibilités de développement de la dermatite en tant que maladie industrielle sujette à réparation."

Le privilège d'ouvrier attache le bien immeuble sur lequel des travaux d'amélioration sont faits.

Une compagnie de construction fit des travaux d'amélioration sur certains terrains, comprenant une dépression de terrain et construisant un ponceau. N'obtenant pas de paiement pour les travaux exécutés, la compagnie en question poursuivait le propriétaire des terrains sous le régime de la Loi des privilèges d'ouvriers (statuts révisés de l'Ontario, 1914, chapitre 140). Le propriétaire en question était une femme qui ne résidait pas sur ladite propriété, l'administration de laquelle était confiée au fils du propriétaire. Le propriétaire visitait de temps à autre ce fils. La défenderesse prétendit qu'il n'existait entre elle et les entrepreneurs aucun accord ou rapport direct; que les travaux n'avaient pas été exécutés à sa demande ou directement à son avantage et que les entrepreneurs ayant conclu avec son fils un arrangement devaient s'adresser à ce dernier pour être payés. La cour de comté décida que les demandeurs avaient droit à un privilège d'ouvrier sur la propriété s'élevant à \$13,382, et un appel de cette décision porté par le propriétaire du terrain devant la cour d'appel fut rejeté par ce tribunal. Les témoignages déposés par la mère et le fils à l'effet de démontrer que la mère n'était pas au courant des travaux exécutés furent rejetés par le tribunal, lequel décida que les travaux avaient été exécutés à la connaissance et du consentement de la mère et à son avantage. A la mère se trouva de ce fait applicable la définition de "propriétaire" telle qu'exposée sous l'article 2 de ladite loi, lequel se lit comme suit:

Toute personne, corps politique ou formé en corporation, y compris un corps municipal et une compagnie de chemin de fer, possédant toute propriété ou tout intérêt dans le terrain sur lequel les travaux sont exécutés ou services rendus ou les matériaux fournis ou placés, à la demande de laquelle ou (1) sur le crédit de laquelle ou (2) de la part de laquelle

ou (3) de la connaissance ou du consentement de laquelle ou (4) à l'avantage direct de laquelle les travaux ou services sont exécutés ou les matériaux placés ou fournis, et toutes personnes revendiquant contre cette ou ces personnes des privilèges acquis subséquemment à l'inauguration des travaux relatifs auxquels le privilège d'ouvrier est réclamé ou à la fourniture des matériaux demandés.

La cour décida que le privilège d'ouvrier attachait la propriété sans considération du fait que les entrepreneurs s'adressaient à la défenderesse ou à son fils pour obtenir paiement.

Privilèges d'ouvriers sur terrains de compagnie constitués

Une firme d'entrepreneurs généraux signa une entente avec le président et le secrétaire d'un club rural, étant une compagnie constituée, relativement à la construction d'une maison de réunion pour les membres de ce club, ladite maison devant être terminée dans un délai de deux mois. Des travaux considérables d'excavation et autres travaux avaient déjà été exécutés lorsque la compagnie devint insolvable. Les entrepreneurs réclamèrent un privilège d'ouvrier sous la loi des privilèges d'ouvriers de 1923, sur les terrains en possession de la compagnie. La Cour de comté, appelée à juger la cause, rejeta la réclamation des demandeurs en déclarant qu'il n'existait pas de contrat officiel entre les parties, mais sur appel attendu devant la deuxième cour de division, le jugement du tribunal de première instance fut renversé et la réclamation reconnue, la cour décidant que les témoignages entendus démontraient qu'il existait un contrat précis. Le terme "propriétaire" s'étend sous l'article 2 (c) de la Loi des privilèges d'ouvriers à un corps constitué, du genre de celui constitué par les défendeurs, sur le crédit duquel ou de la part duquel ou à la connaissance ou du consentement duquel ou à l'avantage direct duquel des travaux ou services sont exécutés ou des matériaux placés ou fournis.

(Ontario — Eyre and Son versus Buffalo and Fort Erie Country Club, Limited.)

IMPORTANCE DU FRANÇAIS AU CANADA

Ce qu'en pense M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien.

Dans un article publié récemment par un magazine de Toronto, sous la signature, M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a bien voulu dire ce qu'il pensait de l'utilité, pour tous les Canadiens, de bien connaître la langue française. Son opinion non pas tant comme chef de la vaste organisation aux destinées de laquelle il préside avec tant d'habileté, mais comme Canadien-anglais natif de l'Ontario, est excessivement intéressante, et nous ne saurions mieux faire que de présenter ici à nos lecteurs la traduction de cet article.

L'utilité de la langue française au Canada peut être considérée de deux façons: premièrement, du point de vue national, c'est-à-dire en tant qu'elle sert aux fins de la Confédération, et deuxièmement, du point de vue de ses avantages pour le Canadien individuel.

Il n'est pas un seul véritable Canadien, quelles que soient ses origines, qui ne désire voir régner la meilleure entente et la plus complète harmonie entre les deux races qui forment la grande majorité de la population de ce pays. Il est également vrai que les provinces fédérées, telles que les constituées aujourd'hui, sont le résultat d'une union entre les Canadiens-anglais et les Canadiens-français, divisés dans les proportions approximatives de deux tiers parlant l'anglais et un tiers parlant le français. Dès les débuts, les deux races s'unirent pour entreprendre

Remenez à neuf avec les teintures Diamant

Ne faites que les plonger pour les nuancer ou faites-les bouillir.

Chaque paquet de 15 sous contient des directions si simples que n'importe quelle femme peut teindre de délicates nuances ou de riches et permanentes couleurs la lingerie, les soies, les rubans, les jupes, les blouses, les robes, les manteaux, les bas, les chandails, les draperies, tout, en un mot!

Achetez les Teintures Diamant — pas d'autres — et dites à votre pharmacien quels tissus vous voulez teindre, si c'est de la laine ou de la soie, de la toile, du coton ou une autre mixte.

la tâche de développer ce vaste Dominion. Est-il nécessaire de dire que les résultats que produira cette association seront proportionnés à l'entente qui régnera entre les deux races, et ici je crois que je puis me permettre de déclarer que cette entente ne saura mieux se réaliser que si les deux langues sont couramment employées. Naturellement, si nous désirons que l'une des races domine l'autre entièrement, cela ne serait pas nécessaire; mais nous ne désirons absolument pas une telle domination, qui d'ailleurs, serait politiquement et socialement irréalisable.

L'on a parfois accusé les Anglo-Saxons d'être intolérants et dominateurs et l'on a avancé que lorsque les races de langue anglaise sont concernées, l'unité n'est réalisée que si elles dominent entièrement. L'Histoire prouve le contraire. La tolérance et la reconnaissance des droits, privilèges, langues et religions de toutes les races dans les territoires sont passés sous le contrôle britannique, ont été le plus grand facteur de succès dans l'édification de l'Empire et le développement des Dominions d'outre-mer.

Il est vrai que les caractéristiques des deux races sont dissimilables. Malgré qu'il y ait de nombreuses exceptions, comme règle générale, l'Anglo-Saxon excelle dans les affaires, dans les grandes administrations, dans les positions exécutives. D'un autre côté, il est inférieur à son confrère canadien-français au point de vue des qualités esthétiques, par exemple lorsqu'il s'agit d'apprécier la musique, la peinture et les arts en général. Ses caractéristiques nationales sont accentuées par sa mentalité. Il est d'un tempérament différent, plus sérieux, plus pratique, plus ferme, moins sentimental. Mais en ce qui concerne les dispositions, en fin de compte d'esprit, en sentimentalité, il peut en apprendre beaucoup de son concitoyen de langue française.

Les Canadiens-français sont une race remarquablement politique. Leur nombre augmente rapidement et ils se répandent dans toutes les parties du Canada. Autant que nous, ils sont pleinement citoyens de ce pays. Ils forment l'autre moitié de l'équipe qui a entrepris d'assurer à ce Dominion la prospérité et l'influence. Leur langue leur a été garantie et elle est employée à l'égal de l'anglais au Parlement. Si comme condition de la Confédération nous en avons conservé l'usage dans cette enceinte, existait-il une raison valable pour ne pas lui donner une place plus grande dans notre système d'éducation, lorsque nous savons que sa connaissance constitue un autre médium d'entente et de concorde?

La seconde raison qui rend désirable la connaissance et l'usage du français réside dans l'avantage que cette langue offre au point de vue culturel. On pourrait dire la même chose de plusieurs autres langues, mais non pas avec autant de raison que du français, qui joue un rôle important dans notre existence nationale.

naï et qui est aussi reconnu par toutes les autorités en matière d'éducation, comme le médium idéal pour la clarté et la précision. Il serait absurde de prétendre, qu'à part cette utilité pratique pour cimenter l'union entre les deux races de ce pays, tout jeune Canadien ou Canadienne ne retirerait pas quelque avantage précieux de la connaissance du français. Cette connaissance permet à celui qui la possède, d'étudier les classiques français, de comprendre les sentiments et la simple beauté du folklore canadien-français, de goûter le théâtre français et de mieux comprendre l'art français. Sans maints rapports, son éducation possible de mieux se rendre compte de ce que pensent aujourd'hui nos concitoyens canadiens-français.

Un grand nombre de ceux-ci sentent les journaux et revues de langue anglaise afin d'apprendre encore mieux la langue des Canadiens-anglais et se renseigner sur leurs opinions. Ce serait une excellente chose qu'il y aurait plus grande réciprocité dans cette manière d'agir. Les journaux de langue française du Canada sont bien rédigés, bien informés et présentent un tableau exact et caractéristique des choses qui intéressent les Canadiens-français.

Ceux qui, comme moi, sont nés et ont été élevés dans l'Ontario, mais qui résident dans la province de Québec, réalisent pleinement quelle barrière l'ignorance du français barre entre nous et nos concitoyens parlant cette langue. Nous sommes, d'un autre côté, très fiers de l'honneur dans laquelle vivent et agissent les citoyens des deux races, de même que des véritables connaissances politiques et de la vision dont font preuve, dans la vie publique, les Canadiens-français de culture supérieure.

L'intérêt national, qui est encore l'un des plus grands facteurs de progrès humain, semble donc constituer un argument sans réplique en faveur de l'enseignement obligatoire du français dans toutes nos écoles.

OBSÈQUES DE M. DESIRÉ BISSONNETTE

BARTHY STATION, 20. — Ces jours derniers, en l'église de Garthby, a été chanté le service de M. Désiré Bissonnette. Une foule considérable assistait à ses funérailles. Le service funéraire fut chanté par M. l'abbé W. J. Carrier, curé de la paroisse. Les porteurs étaient: MM. Désiré Bissonnette, G. Bissonnette, fils, Albert Morin, Félix Louis Grenier, ses gendres. Conduisant le deuil: son époux, Mmes Félix Giguère, Alb. Morin, d'East-Angus, Louis Grenier, de Stratford, Désiré Bissonnette, de Ham-Nord, Miles Rose Bissonnette et Rose-Alma Giguère, de East-Angus, MM. René Grenier, Henri-Louis

Grenier, Stratford, Lorenzo Morin, de East-Angus.

Dans le nombreux cortège on remarquait: MM. et Mmes Pierre Vachon, Johnny Tanguay, Mmes Jos. Tessier, Arsène Drouin, M. et Mme Samuel Bois, Mlles Antoinette Lemay, Rachel Lapointe, Yvonne Lapointe, A. Grégoire, Fernande Pinard, Mme A. Lepeage, Mmes Jimmy Paponite, J. Bisson, MM. et Mmes Pinard, G. Gagnon, Arcade Allard, Théodore Lafleur, Gél. Grégoire, Roméo Jacques, M. E. A. Jacques, M. Paul Pinard, Mlles A. Simonneau, Gabrielle Tessier, Oméda Lafleur, M. et Mme P. Lafrance, M. Jos. Tessier, Mmes Louis Demers, Louis Daugère, MM. Henri Vachon, Cléophas Grégoire, Octave Binette, Jos. Ruel, M. et Mme L. Gagnon, Mlles Germaine Pinard, Véronique Gagné, Laurette Pecteau, Albina Cormier, Albertine Bisson, Lucie Dubois, Gertrude Grenier, Anita Grenier, Marie-Thérèse Tessier, Aline Tessier, M. A. A. Jacques, Mlle Monique Jacques, Mme Louis Tessier, Mme J. C. Tessier, Mlle Clarida Lapointe, Mme M. Jacques, M. et Mme Samuel Dupuis, M. et Mme Alfred Thibodeau, Mme S. Chrétien, MM. Wilfrid Guay, Onida Roy, J. H. Dionne, N. Roy, Mme Thomas Lapointe, M. E. Grenier et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Chœur de Chant: "Solo Int." Roméo Jacques "Kyrie" Alphonse Tanguay, "Graduel" C. A. Jacques "Dies Irae" Mlle A. Jacques; offertorio, C. A. Jacques; "Sanctus" Alph. Tanguay, "Agnus Dei", Henri Vachon, "Solo Miseremini" C. A. Jacques. Mlle Béatrice Cormier accompagnait à l'orgue.

Voici les témoignages reçus en cette occasion:

Offrandes de messes: Les familles Albert Morin, de East-Angus, Félix Giguère, de East-Angus, Louis Grenier, de Stratford, M. Borromée Bissonnette, de East-Angus, M. Gél. Bissonnette, de Camberly, Lake, N.-Y., M. et Mme Roméo Jacques, de Garthby, M. et Mme E. Grenier, de Garthby.

Bouquets spirituels: La famille Jos. Tessier, de Garthby, M. et Mme Jos. Desjardins, de Maribleton, Mlle Rose Bissonnette, de East-Angus.

Symphies: MM. J. A. Bourque, de Sherbrooke, M. Edmond Morin, de Sherbrooke, M. et Mme Georges Laliberté, de Sherbrooke, M. J. S. Croteau, de St-Gérard.

Nos plus sincères sympathies à la famille.

Eloigne l'Influenza et la Pneumonie

Les rhumes bronchiaux négligés sont dangereux. Arrêtez-les immédiatement avec la "Buckley's Mixture". Son action dans le soulagement de la toux et le dégageant des conduits respiratoires est excessivement prompte et sûre. Tous les pharmaciens vendent "Buckley's" sous garantie absolue.

W. K. Buckley, Limited, 142 Mutual St., Toronto 2522

BUCKLEY'S MIXTURE

Agit comme l'éclair — Une seule gorgée le prouve

Cartes Professionnelles et d'Affaires

MAURICE ROUSSEAU
L.L.L., C.R.
AVOCAT
Tél. Bureau 8 Résidence 10
64 rue du DÉPOT
MONTMAGNY, P. Q.

Tél. Bureau : 169 Tél. R. s. 17
ALEX. CHOINARD
B.A., L. L.L.
AVOCAT
64 rue du Dépôt, -:- Montmagny.

Thomas Tremblay
A. L.L.L.
AVOCAT
De la société légale
LANGLOIS, LANGLOIS,
GODELOUT & TREMBLAY,
de Québec.
MONTMAGNY
Bureau: Rue de la Gare,
près du Palais de Justice.
Tél. 99

L. D. E. ROUSSEAU
L. L. B.
NOTAIRE
64 rue du Dépôt, -:- Montmagny.

Tél. Bureau: 73 Résidence
JOS.-C. HEBERT
NOTAIRE
Agent d'Assurance sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents, Responsabilité Patronale, Achats et Ventes de Débiteurs, PRETS D'ARGENT
64 rue du Dépôt -:- Montmagny.

Dr J. R. BARIL
Chirurgien - Dentiste
Tout genre de travaux garanti et accompli dans le plus court délai d'après les méthodes les plus modernes. Extraction des dents sans douleur.
Heures de bureau tous les jours, de 9 h. à 5 h. 45, 49 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. Tél. Nat. 46.

DR CLEMENT ROULEAU
Médecin-Vétérinaire
Gradué de l'Ecole Vétérinaire de Montréal, avec la plus grande distinction
Membre de l'Association des médecins-vétérinaires de la province de Québec.
Pratique générale de médecine et de Chirurgie vétérinaire, chez: M. Adélard Gamache, Charretier,
Tel. No 45 MONTMAGNY P. Q.

L'ANGLAIS SANS MAÎTRE

Voici un nouveau système de principes les plus simples pour l'acquisition par soi-même. Cette méthode est conçue pour être la meilleure pour apprendre l'anglais sans maître qui a jamais été publiée. Elle explique simplement les différentes tons, les lettres dans la conversation ordinaire, ou donne des mots les plus communément employés, simplifie la grammaire, et donne un assez grand nombre d'exercices en expression faciles, comprenant la plupart de celles nécessaires dans la conversation ordinaire. La prononciation de tous les mots anglais est rendue en français. Ce livre est complet.

Prix: 65c, expédié franco à n'importe quelle adresse, sur réception du prix Département "L'Peuple", Montmagny.

QUEBEC CENTRAL

La ligne directe à
Sherbrooke, Boston,
Newport, New-York.

et à tous les points de la Nouvelle-Angleterre, via Chemin de Fer Canadien National, Lévis ou Charny et

ROUTE QUEBEC CENTRAL
Char d'ortoir et parloir entre Charny et Boston.
Correspondance à Sherbrooke, pour New-York.
Wagon restaurant entre Charny et Sherbrooke

Prenez vos billets par l'entremise de Québec Central.
F. O'CONNELL,
Ville et District
Agent des Passagers,
Québec, Qué.
C. D. WADSWORTH,
Agent Général des Passagers,
Sherbrooke, Qué.

BLANCS DE RECUS EN LIVRETS DE 100

\$0.25 par livret (100 reçus) ou \$2.25 pour 10 livrets (1000 reçus), en vente au Bureau de notre Journal, ou expédié franco, sur réception du prix.
J. N. O.

Maurice Rousseau, L.L.L. C.R. Alex. Choinard, L.L. **ROUSSEAU & CHOINARD** AVOCATS 64, rue du Dépôt, -:- Montmagny

A. Miville Déchéne, C. R., Fernand Choquette, B. A., L.L. L. Pierre De Guise, Avocat **DECHENE, CHOQUETTE & DE GUISE** AVOCATS ET PROCUREURS Bureau à Montmagny, -:- RUE DE LA STATION Tél. 126 Bureau à Québec, -:- 88, rue ST-PIERRE Tél. 4208

Téléphone 14 Téléphone 37 **ROUSSEAU & HEBERT** NOTAIRES Commissaire de la Cour Supérieure Placements d'argent sur hypothèque ou débiteurs ASSURANCES—Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité Patronale, Etc. 64 rue du Dépôt, -:- MONTMAGNY Bureau au Cap Saint-Ignace Hôtel PELLETIER Les 1er et 3ème dimanche de chaque mois, dans l'après-midi.

Téléphone Est 393 **RODOLPHE BEDARD** EXPERT COMPTABLE MEMBRE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES Liquidations et Partages, Arbitrages Comptabilités, Expertises, Vérifications, Gérance de Successions, CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCIALES 1044, rue Saint-Denis, -:- Montréal

Téléphone No. 111 **J. LEO K. LAFLAMME** B.A., L.L.L., AVOCAT 29, rue St-Jean Baptiste, Montmagny

"LE PEUPLE" est imprimé aux ateliers de "L'Eclair" à Beauceville et publié par la Compagnie du "Peuple" de Montmagny, le vendredi de chaque semaine. ABONNEMENTS: CANADA, 1 an, \$2.00 6 mois, 1.00 E.-UNIS, 1 an, 2.50 6 mois, 1.25 Strictement payable d'avance. La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 28 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1928 et qu'on est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli. Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q. Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal. J. N. O.

PAPIER POUR CLAVIGRAPHES Papier à clavigraphes, papier carbone de toutes sortes et rubans pour clavigraphes; Oliver, Empire, Underwood Remington, S'adresser au Bureau de notre journal. J. N. O.

ATTENTION ! ATTENTION ! Procurez-vous le Secrétaire Universel pour la somme de 50cts. Dans ce recueil vous trouverez une collection de lettres appropriées aux circonstances les plus ordinaires de la vie. En vente au Bureau de notre Journal. Pour envoi par la malle ajoutez 10cts.

AVIS AUX DAMES Procurez-vous la Nouvelle Cuisine Canadienne pour la modique somme de 50cts ou 60cts par la malle. En vente au Bureau de notre Journal. J. N. O.

CLAVIGRAPHES A VENDRE Deux machines Oliver, en parfaite condition.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau de notre journal. J. N. O.

RUBANS DE CLAVIGRAPHES

Pour machines: Oliver, Underwood, Empire, Remington, etc., à vendre à nos bureaux, ou expédié par la malle franco, sur réception du prix: \$1.00 chacun, ou trois pour \$2.50.

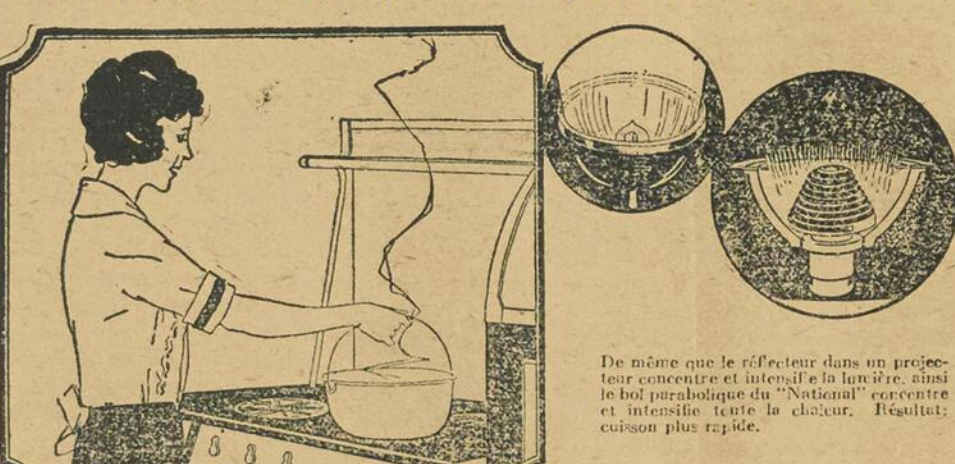
Pieds Las et Endoloris Une friction de la région douloureuse avec une solution de "Minard" et d'eau tiède procurera un soulagement immédiat. On recommande aussi le "Minard" pour les contusions, contusions et foulures.

AGENTS DEMANDÉS

Personnes ambitieuses seulement voulant se créer un commerce vraiment payant et indépendant dans leur propre place ou comté, sans aucun risque. Vous deviendrez le vendeur le plus populaire de votre district avec la grande Ligne des Necessités Watkins. Réservez votre territoire immédiatement.

THE J. R. WATKINS COMPANY DEPARTMENT — U — 379 Craig West, Montréal. 21 4 fs.

INSISTEZ POUR VOIR UN "NATIONAL" D'ABORD



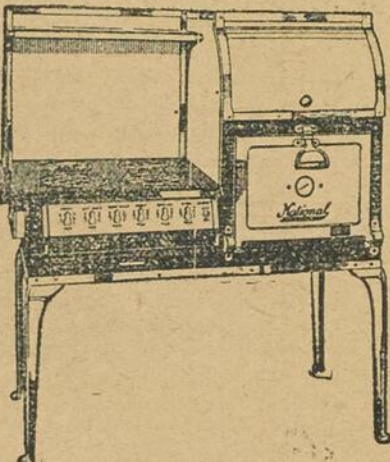
De même que le réfrigérateur dans un projet de construction et l'intérieur du logement, ainsi le poêle National est le cœur de la chaleur, l'égout, cuisson plus rapide.

Différent de tout autre poêle électrique en raison de cette amélioration exclusive

Un changement radical est survenu dans la construction des poêles électriques. Aucune femme ne devrait, désormais, être satisfaite tant qu'elle n'aura pas vu le nouveau "National".

Le fameux élément chauffant comique, à trois degrés de chaleur, du "National" diffère absolument de tout autre. Il est protégé, mais il n'y arien entre le cône incandescent et les ustensiles — ce qui assure cuisson plus rapide. Les aliments qui déversent ne tombent pas sur l'élément chauffant — ce qui assure sa durabilité.

N'importe quel marchand de "National" se fera un plaisir de vous montrer ce magnifique poêle et ses avantages exclusifs tels qu'illustrés ci-contre.



Aucun embarras avec un "National" quand un vaseau déversé — Les aliments liquides ou solides tombent au fond du bol parabolique sans mouler l'élément chauffant — ce qui assure sa durabilité.

Seul le "National" possède ce grill de fer. Les rôtis se rôtissent en fer, uniformément et rapidement. Ils vous permettent de cuire tout ce que vous voulez — du poulet, du bœuf, du mouton, du porc, du poisson, etc. — et de le servir chaud, sans le mouler.

Seul le "National" possède ce grill de fer. Les rôtis se rôtissent en fer, uniformément et rapidement. Ils vous permettent de cuire tout ce que vous voulez — du poulet, du bœuf, du mouton, du porc, du poisson, etc. — et de le servir chaud, sans le mouler.

POELES ELECTRIQUES

National

The National Electric Heating Co. Limited
Toronto Montreal Winnipeg Vancouver
Fabricants de Poêles, Chauffeferres, Fers, Réchauds, etc. électriques.

MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR

PAGE DE LA FAMILLE



LES TROIS ÂGES DE LA FEMME

Que la femme ait vécu tant et tant d'années n'est pas d'importance primordiale de nos jours et cela n'affecte en rien l'expression de jeunesse qu'elle doit posséder. Quoique vous parliez de vos amies comme étant jeunes, d'âge moyen ou âgées, vous ne considérez pas toujours leur âge. Des femmes à 30 ans sont demeurées la petite fille d'autrefois tandis que les autres ont atteint l'âge moyen. Et quelques femmes qui paraissent âgées à l'aurore de leur vingt ans, redeviennent jeunes à 40 et même 60 ans.

Le secret de conserver la jeunesse est en partie mental, en partie physique. Celles qui croient qu'il est paillard d'essayer de refrener les progrès de l'âge travaillent contre elles-mêmes. Chacune d'entre nous est possesseur d'une machine humaine merveilleuse; il s'agit d'en prendre un soin particulier. Si cette machine était une automobile, nous aurions un certain orgueil à conserver le mécanisme en parfait ordre et lui donner une apparence de propreté. Ainsi en est-il de la machine humaine qui ne mérite pas d'être négligée.

A mon point de vue il y a trois classes de gens : Ceux qui sont jeunes indépendamment de leur âge. Ils se font heureux de vivre et ceux-là se font un point d'orgueil de paraître jeunes.

Deuxièmement : Il y a le type intermédiaire. Ce sont les jeunes personnes d'âge moyen. Leurs occupations sont tellement nombreuses qu'elles n'ont pas le temps de prendre du repos. Le monde semble leur peser sur leurs épaules quand elles perdent leur apparence juvénile. Quoique possédant la forme physique nécessaire pour entreprendre le sport elles ne possèdent pas l'enthousiasme de la jeunesse.

La dernière classe comprend les personnes dont l'esprit et le corps sont devenus réfractaires, vieux et indolents. Ces gens croient que le monde s'en va à la débâcle. Ils ont abandonné toute ambition bien légitime de voir améliorer constamment leur apparence personnelle et ils critiquent sans pitié leurs contemporains qui cherchent à paraître jeunes, et captivants.

L'apparence physique, la souplesse et la grâce sont à la base d'une tournure jeune et agréable. Toute personne peut acquérir ces qualités si elle consacre quelques minutes de la journée à des exercices sains et vivifiants. La santé, de même qu'une possession complète de ses facultés, est partie essentielle de la vie. La manière de s'habiller et de se coiffer est aussi importante.

CHANTERAIS-TU ? ...

Pour vous, ami lointain

Vois-tu par ce soir de solitude et d'apaisement, je me laisse entraîner vers le val des souvenirs, où mille et une voix mystérieuses m'entraînent de toi... Et tout à coup me vient un désir lancinant d'aller tant plus impérieux que je le sais irréalizable en ce moment.

Ah! j'ai soif de l'entendre chanter encore, cette romance que j'aime tant et dont je voudrais voir s'accomplir sur tes lèvres les sons riches et troublants.

Chanterais-tu pour réjouir et faire doucement rêver ta capricieuse mie? pour réchauffer son cœur de ton ha-

leine... pour éloigner davantage de son cœur ce chagrin qui devient peu à peu plus lointain pour se perdre bientôt dans l'abîme du passé oublié puis pour avoir après la dernière strophe finie, le privilège de cueillir quelques soupirs au coin de sa lèvre devenue songeuse...

Chanterais-tu encore pour me faire trembliller au son de ta voix?... Si j'avais comme alors je sens l'aimer beaucoup plus... sentiment si doux accompagné même de suaves promesses à porter l'avenir.

Tu chanteras... dis quand mal reviendra... quand la saison des nids repeuplés s'annoncera... quand le destin voudra de nouveau nous réunir... et ta mie attend patiemment.

"EDITH"

18 Janv 1927.

Un mal en entraîne un autre

C'est une vérité dont tout le monde convient. Ne sait-on pas, par exemple, qu'une femme faible, nerveuse est facilement atteinte de

Douleurs dorsales
Migraine
Dérangement
Dépression

Troubles d'estomac
Douleurs internes
Douleurs périodiques
Insomnie

Devrait-on savoir aussi que les

PILULES ROUGES

sont le remède qui relève le plus rapidement les forces de la femme, le meilleur reconstituant, le plus efficace tonique qu'on puisse lui conseiller, celui qui fortifie les organes, augmente la résistance de l'organisme, tonifie le système nerveux et enrichit le sang.

"J'avais eu une forte grippe, ma température s'était maintenue élevée durant plusieurs jours et j'avais ensuite toussé longtemps. Mes forces s'étaient épuisées et j'étais bien amaigrie lorsque je quittai le lit. Au bout de six mois j'étais encore fort faible pour me remettre à mes occupations ordinaires et je souffrais en plus de douleurs dorsales qui seules auraient suffi à me maintenir inactive. J'avais d'abord cru que des soins ordinaires me suffiraient, mais j'ai dû ensuite recourir à un tonique et j'ai pris des Pilules Rouges. Ce remède m'a parfaitement réussi; j'en fus si satisfaite que depuis je l'emploie chaque fois que je souffre de quelque dépression".

Mme J. Lefrançois, West Rutland, Vt.



Mme J. Lefrançois

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Inc., 1570, St-Denis, Montréal.

LES SOUVENIRS

Les souvenirs ont les senteurs
D'un sachet oublié dans le fond d'une armoire.
Ce sont des pétales de fleurs
Perdus dans les fenilles jaunies d'un vieux grimoire.

Les souvenirs sont des reflets
De jadis, des aubes roses, des heures grises.
Les souvenirs sont des secrets
Fugitifs et lointains, apportés par les brises.

Les souvenirs sont des chansons
Dont les refrains berceurs me reviennent en foule.
Le temps en adoucit les sons,
Tandis que du passé le voile se déroule.

Les souvenirs sont des amis
Dont la présence est douce à mon cœur solitaire.
Ce sont des esprits endormis
Amoureux de la paix, de l'ombre et du mystère.

J'ai gardé leur culte divin;
Et quand je serai seule, en une heure paisible,
Ce ne sera jamais en vain
Qu'ils reprendront vers moi leur vol doux et flexible.

Ils recevront tout mon amour,
Ma pieuse mémoire et mes pensées fidèles.
O chers oiseaux des anciens jours,
Autour d'un cœur lassé, battez, battez des ailes!

André de BOUVOURVILLE.

IMMORTALITÉ DE L'ÂME

Oh! Quelle est grande et précieuse cette invisible partie de vous-mêmes! L'âme; cet esprit constamment éclairé chez les fervents chrétiens de notre belle religion catholique, compagne de l'immortalité, la volonté et surtout les besoins spirituels, elle est le point de mire, si imperceptible qu'il soit, du courage de l'abnégation et de la force morale, elle est toujours la vie, puisqu'elle est immortelle.

Et pourquoi périrait-elle? Qui l'a condamnée? Sur qui juge-t-on qu'elle finira d'être? ce corps qui se décompose... cette cendre cette poussière: est-ce donc l'homme? Non! Non! c'est cette pauvre nature du règne animal qui après la mort devient la pâture des vers. Que de beautés physiques, que de charmes! disparaissent à jamais, et que l'on regrette sans cesse! Ces personnes douées d'un extérieur admirable, fascinant, et dont l'âme est vide de vertus; Pourquoi tant les pleurer? Pourquoi se désespérer? après avoir ambitionné la gloire, les richesses et les vains plaisirs du monde, se croyant dignes de quelques mérites pour le Ciel! Certes, je plains les esprits assez faibles pour croupir dans ces basses illusions. Et qui disent-ils cependant? Ils appellent les sens en témoignage; ils veulent que la vie arrête là où s'arrêtent les yeux. Semblables à des enfants qui voyant le soleil descendre au-dessous de l'horizon, le croient à jamais éteint. Mais quel! Sont-ils donc les seuls qu'il frappe le triste spectacle d'organes en dissolution? Sont-ils les premiers qui aient compris le silence du sépulchre? Il y a quelque six mille ans que les hommes passent comme des ombres en ce monde; et cependant, le genre humain n'a jamais vu dans la mort un changement d'existence; et il a conservé toujours comme un dogme de la raison générale, une haute tradition d'immortalité de l'âme. Que ceux là donc qui la repoussent se séparent du genre humain, et s'en aillent à l'écart porter aux vens leur patrie.

Vivons en faisant le bien! Marchons dans le droit sentier de la vertu, afin que votre âme immortelle recueille à chaque jour de votre vie, vos prières et vos bonnes œuvres.

Suzanne DesLauriers.

PENSÉES CHOISIES

On peut dire que vous êtes à l'âge qu'on appelle encore printemps de la vie, vous n'avez pas raison d'envisager d'une manière si noire, l'avenir qui pourtant s'ouvre si brillant devant vous. Vous aurez, vous aussi, votre partage de bonheur ici-bas.

FANCHON.

Novembre 1924.

Lorsqu'une mère, entourée de ses chérubins et de son époux, raconte les traits d'esprit de ces petits chérubins, tandis que la buche se consume, n'est-ce pas une heure de bonheur, paisible?

LE MYSTÈRE DU SOURIRE

Le sourire est la clarté du visage. Il illumine, il aime, il embellit. D'où vient cette clarté? De la lumière intérieure de l'âme.

Le sourire est parfois héroïque. Sourire à l'épreuve, à la maladie, à la pauvreté, c'est la sainteté, au milieu des supplices, les martyrs souriaient en regardant le ciel. Il y avait surtout de l'amour.

LE CARILLON

Nous recevons le 2ème numéro du "Carillon". D'un genre unique, cette revue chansonnière suit un programme des plus attrayants pour tous ceux qu'intéressent la Bonne Chanson, la Musique, la Poésie et le Monologue.

Rédigé sous la direction de Chs Marchand, "Le Carillon" reflète l'esprit des soirées que donne cet artiste depuis au delà de 10 ans. C'est donc affirmer que tout y est inédit et original. La page de rédaction, confiée au poète-chansonnier Maurice Morisset est d'un souffle bienfaisant et d'une tenue littéraire irréprochable. En un mot, on sent la vie, les nerfs et le tempérament dans ce magazine où la chanson et le monologue n'ont pas besoin de hoqueter pour se faire applaudir.

Dans "Le Carillon" la beauté des écrits n'est pas ternie par les annonces. Deux pages spéciales étant réservées à ces dernières; typographie illustrée et musique peuvent alors se présenter en une belle toilette artistique.

Le numéro 2 du "Carillon" est bilingue, grâce à la précieuse collaboration du célèbre poète chansonnier Murray Gibbon, qui vient de traduire 30 de nos plus belles chansons du terroir. L'évangile du Canada français étant préché dans ce magazine, ce seul motif suffit pour que nos lecteurs lui assurent un puissant encouragement.

A cause des occupations nombreuses et variées de Chs Marchand qui pour la plupart du temps, est en tournée artistique au Canada comme aux E. U. "Le Carillon" paraît numériquement et à intervalles irréguliers. Il nous est bien pénible de souhaiter qu'il en fut autrement, mais nous sommes qu'il vaut encore mieux l'accepter ainsi, que d'être privé d'un magazine où chacun des écrits est si plein d'intérêt.

"Le Carillon" se vend 25 sous et est en vente chez les marchands de musique et de journaux ou directement chez les éditeurs, "Le Carillon", 7 rue Ste-Catherine Est Montréal.

SOMMAIRE CHANSONS

Le Laboureur, Oscar O'Brien et Maurice Morisset.

Dans tous les cantons, Oscar O'Brien.

La ronde du Cheval, Albéric Bourgeois.

The labourer in all the country round, Murray Gibbon et Oscar O'Brien.

PIANO

Pensée d'Amour, P. Conte.

TEXTE ET POESIE

Jeunesse et chanson, Maurice Morisset.

Propagande Mutualiste et Artistique, Téléphore Brassard.

L'orgue de Barbarie, Emile Codere.

Suzon dessine, Yorlith.

Le Foyer Natal, Maurice Morisset.

La messe de Minuit Jean Narrache.

Le Radio, Jean Narrache.

A la Braille, Alph. Désilets.

The Charm of a Good Song, J. Murray Gibbon.

Biography of J. Murray Gibbon.

CONSEILS PRATIQUES

Pour soulager une brûlure, faites une application de patate crue et changez aussi souvent qu'elle ne durera plus de fraîcheur.

Pour faire bouillir un œuf éraqué et l'empêcher de sortir, mettez dans l'eau une cuillerée de sel. Pour pocher les œufs avec succès, mettez dans l'eau une cuillerée à thé de vinaigre ou de citron.

Pour nettoyer un évier bouché, jetez dans le conduit du soda à pâte avec une demi-tasse de vinaigre. Laissez bouillir et faites couler l'eau. Répétez le procédé aussi souvent qu'il sera nécessaire.

Employez très peu d'eau pour rôtir les viandes. Vos rôtis ne diminueront pas et conserveront tout leur jus naturel.

Pour enlever des tâches de fruits sur les mains, lavez dans du vinaigre ou graissez les mains avec du saindoux et lavez avec de l'eau et du savon.

Le sourire sur la terre est divin. Jésus a souri à sa mère, à son père, aux petits enfants, aux malheureux. Petit enfant lui-même, il nous appelle et nous tend les bras de sa crèche. "Vous qui pleurez, allez à lui car il sourit".

Imitons-le. La vraie sainteté est souriante. Dieu repousse les mines refroidies; il aime les visages et les cœurs épanouis. Le sourire lui plaît car c'est un reflet de sa beauté. C'est un rayon dont le foyer est la bonté et qui fait éclore la joie sur la terre.

Chanoine Coublé.

RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, le 9 décembre 1926.
L'honorable M. ATHANASE DAVID,
Secrétaire de la province,
Québec.

Monsieur le ministre,
J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1926.

Une refonte qui réalise les prévisions de ses promoteurs

Sur la foi des rapports que nos inspecteurs d'écoles les plus probes et les plus compétents ont transmis, je suis heureux et fier de vous déclarer, une fois de plus, que le programme d'études pour les écoles primaires et les écoles normales, entré en vigueur le premier jour du mois de septembre mil neuf cent vingt-trois, est productif des meilleurs résultats.

Vous constaterez comme moi, à votre grande satisfaction, que le nombre des élèves en sixième et septième années augmente d'une manière constante, que l'accroissement du nombre des écoles subventionnées sur le fonds de l'Éducation supérieure est sensible, que la prolongation du stage scolaire s'accroît, que la présence moyenne se maintient à son haut degré et que partout le niveau des études s'élève graduellement chaque année.

Bref, le rendement est bon, il dépasse les prévisions faites, il réalise les espoirs caressés.

Il ne s'arrête pas, j'en suis profondément convaincu, en si bonne voie.

Inspecteurs d'écoles

Ces officiers, chevilles ouvrières de mon département, ont une lourde responsabilité sur les épaules :

Surveiller dans leur district, comme mes intermédiaires, d'opération de la loi scolaire dont le rouage est assez compliqué, mission toujours délicate et parfois difficile, exigeant du tact, du jugement, de l'honnêteté, du dévouement, une vigilance de tous les instants.

Et le champ de leur activité s'étend continuellement.

Municipalités scolaires

Le nombre des municipalités scolaires dans la province de Québec au 30 juin 1926, était comme suit :

1.424 municipalités scolaires catholiques;

351 municipalités scolaires protestantes.

Treize (13) nouvelles municipalités scolaires catholiques ont été créées en 1925-26 et une municipalité scolaire catholique a été annexée à une autre.

Ce qui fait un total de 1.787 municipalités scolaires au 1er juillet 1926.

CYRILLE F. DELAGE.

LE GARÇONNISME

Maladie à la mode qui fait fureur parmi nos filles; entraînement violent contre lequel, de plus en plus, il leur faut une grande force d'âme, plus une véritable vie d'âme pour résister. Non que les allures garçonnières amènent forcément une diminution de vertu. Marcel Prévost lui-même, dans ses "Nouvelles lettres à Françoise" se refuse à conclure à une crise de la vertu et s'en tient, dit-il, à une simple crise de la pudeur. Pour qui a cependant plus de

LE THÉ VERT "SALADA"

incomparable—seul en son genre.

TESTAMENT ORIGINAL

compréhension de l'âme de la jeune fille, cette dernière crise est déjà de trop. Si elles n'avaient un bandeau sur les yeux, elles se rendraient compte de l'effet désagréable, agaçant, qu'elles produisent, du simple point de vue de l'esthétique morale, physique et même naturelle, si je puis dire... Ainsi nos jeunes filles, en se masculinisant, vont-elles à l'encontre de ce qu'elles croient. Elles peuvent raser leur cheveux, alors que les garçons tentent à les porter longs, siffler à l'occasion, fumer renversée en un fauteuil, parler comme des collégiens ou des soldats, fréquenter les jeunes gens en camargues, les recevoir chez elles, accompagnées de leurs "flirts", parents exclus ne font que provoquer le sourire à leurs dépens, même chez les jeunes gens, et c'est tout. Elles perdent ainsi, être bonnes fouteuses, elle ne plaisent pas. A l'heure où le jeune homme veut fonder un foyer, il ne va pas à sa partenaire de plaisir ou de flirt. Et celle-ci qui, sous ses allures d'emprunt, entend les lois de la vie et garde le souci de plaire, vieux comme le monde ou comme la première femme, risque d'avoir, par sa faute, l'existence faussée ou gâchée.

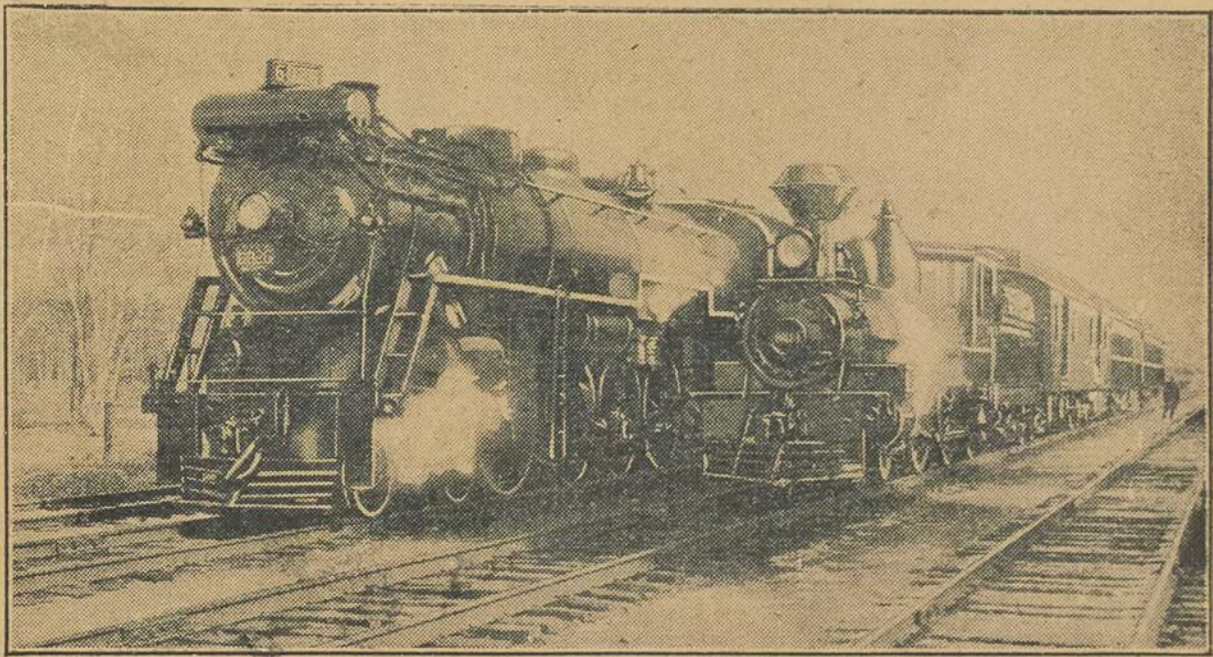
A la liste relativement longue des Anglais qui ont fait preuve d'excéntricité en rédigeant leur testament, il faut ajouter le nom de M. Edward Formby, de Lampeter (Cardigan). Cet ancien étudiant de l'université d'Oxford où il s'était surtout distingué par ses prouesses sportives, confie, en effet, à une certaine Mrs Jones sa dépouille mortelle, "afin que cette joyeuse petite amie en dispo- selon mon désir, qui lui est bien connu."

Le défunt explique ses désirs comme suit : "En ce qui concerne le transport de mon corps de ma maison à son jardin de repos, pas de corbillard, si vous plait, ou d'autre funèbre véhicule; s'il se trouve dans le pays un évêque ayant assez de courage pour donner sa bénédiction à mon petit jardin de paix qu'il le fasse il prouvera qu'il est honnête et digne de respect. Je prie également mes amis de ne pas songer à porter le deuil." Ce joyeux trépassé demande que sa fortune modeste soit partagée entre son fils et Mrs Jones.



Avez-vous pris votre Nourriture pour les Nerfs aujourd'hui?

Il y a 70 ans fut inaugurée la ligne Montréal—Toronto



L'inauguration d'un service de train est toujours accueillie avec joie par la population intéressée et l'on s'explique facilement l'enthousiasme qui régnait à la Pointe St. Charles, le 27 octobre 1856, parmi la foule de citoyens réunis à cet endroit pour voir partir le premier train du Grand Tronc à destination de Toronto.

Le chemin de fer était, à cette date, un fait accompli. Il n'inspirait plus, comme à ses débuts, l'étonnement et l'incrédulité, toutefois il avait encore son succès de curiosité et dans le cas du premier train entre Montréal et Toronto, l'inauguration prenait l'importance d'un fait historique puisque ce convoi allait relier le Haut et le Bas Canada.

Les journaux canadiens saluèrent l'événement en termes lyriques et un grand bal fut donné à Montréal le 13 novembre 1856 en l'honneur du nou-

veau train. Un banquet fut aussi offert, à Toronto, aux hauts fonctionnaires du réseau et aux citoyens de Montréal qui firent le premier voyage entre les deux villes.

En décembre 1855 avait été inaugurée la section St. Thomas du Grand Tronc de sorte que l'année suivante il était possible aux citoyens de Québec de se rendre à Toronto avec un seul changement de train. Le trajet entre Lévis et Longueuil était de cinq heures environ.

Dès cette date le chemin de fer manifestait son utilité pour les voyageurs et les commerçants. Le rapport du Grand Tronc pour la semaine terminée le 17 novembre 1855, donne ces chiffres suivants: voyageurs de 1ère transportés, 4,577; voyageurs de seconde, 1,312; marchandises, 2,859 tonnes; bois de charpente, 1,212,913 pieds; bois de corde 1,241 1/2 cordes.

Milles en opération, 388. Les recettes du 1er juillet au 17 novembre 1855 s'élevèrent à 5,620 livres, 11 shillings et 8 pences.

Que de changements se sont accomplis depuis l'inauguration du premier train entre Montréal et Toronto! Pour les montrealais du temps l'état de la voie et le confort en route importaient moins que l'avantage de pouvoir se rendre d'une ville à l'autre avec une rapidité jusqu'alors inconnue. Mais depuis la voie et les voitures ont subi de multiples améliorations si bien qu'aujourd'hui le trajet Montréal-Toronto s'accomplit facilement et luxueusement. Le voyageur n'a qu'à prendre l'un des trains rapides en acier du Canadien National et il est bientôt rendu à destination tout en goûtant en cours de route un confort égal à celui qu'on connaît chez soi ou dans un grand hôtel.

PRINCEVILLE REND

HOMMAGE À MEU M.

PH. LAROCHE

C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. Philippe Laroché, rentier de Princeville, époux de Dame Florence Cantin survenue à l'Hôtel-Dieu de Québec à l'âge de 62 ans.

C'était un homme de bien fort estimé et sa mort laisse de profonds regrets.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Princeville au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le vicaire Gagnon. Le service fut chanté par M. le chanoine S. Poirier curé.

Le convoi funéraire était conduit par M. Pierre Durand.

M. Azarie Fréchette portait la croix. Les porteurs étaient: MM. Lucien Rochette, Jos. Edmond, Arthur Côté, son neveu, Emile Durand, Jos. St-Pierre, Jos. Lecours.

Suivaient la dépouille mortelle, son fils, M. Amédée Laroché, ses filles, Mme Omer Lacourse, Mme Sylvia Côté de St-Norbert, sa belle-fille, Mme Amédée Laroché, son frère, Alfred Laroché de Victoriaville, ses gendres, M. Sylvia Côté de St-Norbert, M. Louis Polsson, de St-Norbert, ses petits enfants, Mmes Alma, Eva, Alice Laroché, Adrienne, Elina, Jeannette Lacourse, Armand Côté, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Jules Fortier, M. David Côté, M. Azoré Cantin de Kingsley Falls, M. Amédée Cantin de Warwick, M. Pit Brande de Windsor, St-Norbert, ses neveux et nièces, M. Pit Goulet, le St-Ferdinand de Halifax, M. et Mme Horridas Côté de St-Norbert, M. et Mme Alph. Côté de St-Norbert, Mme Athanasie Rochette, Robert, Roger et Alphonse Rochette, son cousin, M. Jos. Lapointe de St-Fortunat, M. et Mme Alcide Poisson, M. et Mme Médéric Poisson de Lourdes, M. Raphaël Dubois, W. Talbot, Raoul Talbot de St-Norbert, Pit Marotte de St-Norbert.

Dans le cortège on remarquait: les Révérends Soeurs de l'Assomption, et les sœurs du pensionnat, P. A. Brassard, Louis Rivard, Jos. Allard, Désiré Trotter, Jos. Vachon, Alfred Durand, Norbert Nolin, Jos. Rousseau, Dr Paul Nadeau, Notaire B. Feeney, Azaide Pellerin, G. E. Nadeau, Georges Carignan, Ludger Rheault, C. G. Dorval, E. Lachance, Adolphe Girouard, Georges Bettez, Jos. Dion, Téléphone Dion, Amédée Champoux, Alph. Talbot, Alph. Durand, Jos. Martelli Alfred Lecours, Willie, Lecours, Achille Marchand, François Carignan, W. Roy, Onésime Savard, Victor Roux, Roméo Thibodeau, Balzane Talbot, Colbert Marchand, Jos. Lacoursière, Eug. Samson, Mmes Jos. St-Pierre, Pierre Durand, Emile Durand, Jos. Lecours, Jos. Hemond, Lucien Rochette, M. F. X. Polsson, Arthur Morissette, Norbert Leblanc, Emery Leblanc, Melville Nadeau, Omer Barry, E. Merrier, Eug. Bettez, Georges Blandin, N. Lacoursière, Antoine Hébert, Omer Fréchette, Albert Côté, H. Deschambeault, Eusèbe Collin, P. Robitaille, Thécie Pellerin, Adolphe Carignan, Adrien Leclerc, D. Beaudet, Z. Leclerc, Téléphone Thérault, Delphis Demers, Jos. Mailhot, François Boucher, Arthur Gilbert, Louis Richard, Oscar Girouard, Albert Gilbert, David Ruel, Saul Baillargeon, Auguste Lehoucq, Eugène Brissette, Lucien Charvet, Isidore Bazin, Théophile Leclerc, Charles Carignan, Chas. Nolin, Louis Marceau, Ephrem Lafontaine, Razine Sévigny, Georges Lecours, J. A. Perreault, G. A. Carignan, Olivia Fecteau, Arthur Laprise et un grand nombre d'autres.

M. Laroché laisse pour pleurer sa perte, son épouse, Mme Florence Cantin, un fils, M. Amédée Laroché de Princeville, deux filles, Mme Omer Lacourse de Princeville, Mme Sylvia Côté de St-Norbert, un frère, M. Alfred Laroché de Victoriaville et plusieurs petits enfants.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères sympathies.

UN SANG FAIBLE

"Ma femme était malade depuis longtemps," écrit M. S. K. Romanis de Torcia, Alta. "Les docteurs lui dirent que son sang était trop faible et lui donnèrent toutes sortes de médicaments mais aucune ne lui fit rien. On nous parla alors du Novoro du Dr Pierre et nous en achetâmes deux bouteilles à l'agent local. Elles lui firent un grand bien. Elle continua à employer ce remède et j'obtins maintenant d'une bonne santé." Cette incomparable médecine herbivore régularise l'estomac, augmente les sécrétions du suc gastrique et facilite la digestion. Un simple essai prouvera ses mérites. Ne demandez pas ce remède au pharmacien car des agents spéciaux, seuls, peuvent le fournir directement du laboratoire du Dr Peter Farhney & Sons Co., Chicago, Ill. Arrivé exempt de douane au Canada.

MALADIES INDUSTRIELLES

Manuel de consultation publié par le ministère de la Santé publique de l'Ontario

La division de l'Hygiène Industrielle du ministère de la Santé publique de l'Ontario a récemment publié "un manuel de consultation rapide" concernant les maladies industrielles, cet ouvrage étant destiné aux médecins de la province. Ce manuel, un ouvrage compact de 62 pages seulement, a été préparé sur le modèle d'une publication du même genre préparée par la division de l'Hygiène Industrielle de New-York, mais les informations originellement recueillies ont été adaptées aux besoins des médecins s'occupant des travailleurs industriels en Ontario. C'est un ouvrage de consultation que l'on peut facilement porter sur soi. Il indique les dangers présents dans chaque occupation, ce qui permet d'exposer les symptômes du patient en observation. La principale utilité de ce manuel est donc de servir en matière de diagnostic. Il est rédigé de façon à permettre une consultation rapide, et la connaissance de l'occupation du patient est la seule chose qu'il présuppose. L'index indique les dangers ordinairement présents dans l'occupation, ainsi que les symptômes et maladies résultant ordinairement de ces dangers. Dans les cas où les symptômes du patient suggèrent l'exposition à tout poison donné, une consultation de la substance soupçonnée, indiquée dans la liste des substances dangereuses, fera voir si c'est là un danger commun à l'occupation du patient. L'objet du manuel est donc d'aider à un diagnostic juste en facilitant la connaissance des rapports existant entre l'occupation et la maladie. Cet ouvrage offre une grande quantité de renseignements sur les maladies industrielles, ainsi que sur les méthodes adoptées tant au Canada qu'à l'étranger pour éliminer les risques offerts par les occupations dans lesquelles les travailleurs sont exposés, au point de vue de la santé, à des risques particuliers.

Rapport de maladies industrielles.—Aucune des provinces canadiennes n'a encore adopté de loi exigeant le rapport des maladies industrielles. Cependant, l'Ontario Medical Association, organisation médicale de l'Ontario, étudie actuellement l'opportunité d'attirer l'attention du gouvernement sur l'adoption d'une loi de ce genre.

Dans les cas de la plupart des pays, les tentatives faites en vue de prévenir les maladies industrielles, ont conduit à l'adoption sous une forme ou l'autre de lois obligant les médecins, et même les employeurs dans certains cas, à faire rapport de maladies de ce genre à l'autorité centrale la plus immédiatement concernée. Ainsi, les médecins en Grande-Bretagne sont tenus de faire rapport à l'inspecteur des fabriques, au Home Office, des cas de saturnisme, phosphorisme, arsénisme, hydrargyrisme, anthrax, ankylostomose, jaunisse toxique, (jaunisse due aux dérivés du tétrachloréthane et du nitro-amido) de la benzène ou autres substances (ou d'autres dangers d'empoisonnement) ulcération épithélio-matueuse due au goudron, à la poix, bitume, huiles minérales, ou paraffine, ou tout composé, produit ou reste de l'une quelconque de ces substances; ulcération causée par le chrome, due à l'acide chromique ou le bichromate de potasse, de soude ou d'ammoniaque ou à toute préparation contenant ces substances; l'empoisonnement par le sulfite de carbone; l'empoisonnement par l'amine; l'empoisonnement chronique par la benzène.

En France, les cas de saturnisme et d'hydrargyrisme doivent être rapportés au ministère de Travail par les médecins et officiers de santé.

Aux Etats-Unis, dix-sept Etats, savoir: Ohio, New-York, Rhode Island, New Mexico, Maryland, Massachusetts, Californie, New Hampshire, Connecticut, Maine, New Jersey, Michigan, Pennsylvania, Illinois, Michigan, Minnesota et Wisconsin, exigent que les médecins fassent rapport d'une maladie industrielle ou plus au bureau de santé, au département du Travail ou à la Commission Industrielle. La forme des lois adoptées varie: dans certains cas il existe une loi spéciale exigeant le rapport de maladies industrielles, tandis que dans d'autres cas, la disposition à cet effet se trouve contenue dans la loi relative aux fabriques, ou bien dans des lois spéciales relatives aux maladies industrielles gouvernant des métiers spécifiques. Dans d'autres cas, les dispositions à cet effet se trouvent incorporées dans des lois concernant la réparation des accidents du travail.

Réparation des maladies industrielles.—Le principe que les maladies industrielles résultant des conditions industrielles devraient être sujettes à réparation s'est implanté de plus en plus depuis un quart de siècle. Ce principe est aujourd'hui pratiquement universellement reconnu, et les ouvriers reçoivent actuellement une réparation sous forme d'assurance-accident ou d'assurance-maladie.

Les nations qui paient une réparation sous forme d'assurance-accident sont: l'Angleterre, la France, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal, le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, les Etats-Unis (de gouvernement fédéral et onze Etats) le Canada, le Mexique, l'Equateur, l'Argentine, le Brésil et le Japon.

Les nations qui paient une réparation sous forme d'assurance-maladie

sont: l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et l'Etat du Luxembourg. Divers systèmes de réparation observés dans d'autres pays ainsi qu'au Canada, ont été esquissés. La liste britannique des maladies industrielles a été publiée, mais nombre de maladies y ont été ajoutées depuis, comme, par exemple, maladies résultant de la manipulation ou de l'usage du goudron, de la poix, du bitume de l'huile minérale ou de la paraffine; maladies résultant de l'emploi dans l'air comprimé; maladies se rattachant à la fabrication d'aéroplanes (c'est-à-dire, l'empoisonnement par toute substance employée sous forme de conjonction avec un dissolvant d'acétate de cellulose); carboxite chez les ouvriers carriers; crampe des préposés aux écritures (paiement de la réparation limité à 12 mois).

Diagnostic des maladies.—Le manuel, dans un examen général des maladies industrielles, conseille aux médecins qui s'occupent au soin des ouvriers d'avoir l'œil ouvert relativement au facteur professionnel dans ces maladies. Il est souvent possible, lorsqu'un médecin est en rapport avec des travailleurs industriels exposés à des dangers analogues dans un même établissement en rapport à une occupation semblable de faire le diagnostic des maladies dès leur début, avant même qu'elles se soient déclarées, presque. Ceci est évidemment de la plus haute importance au point de vue de prévention. Dans l'Ontario, le service de l'Hygiène Industrielle du ministère provincial de la Santé publique coopère avec les médecins relativement à la solution des difficultés se rattachant au diagnostic et que les médecins ne peuvent pas seuls très bien mener à bonne fin.

Substances et conditions dangereuses.—Les substances et conditions dangereuses sont classées comme suit:

I. Substances dangereuses.—Poussières, gaz, vapeurs et exhalaisons, métaux, substances infectieuses.

II. Conditions dangereuses.—Excès de chaleur et d'humidité, excès de lumière, air comprimé, air vicié; manque de liberté de mouvement (tension des nerfs et des muscles et fatigue); les névroses d'occupation; tension de la vue et de l'ouïe, irritation de l'épiderme.

Les groupes susénumérés étant pris comme base, leur arrangement ayant été cependant quelque peu modifié, le manuel offre un classement des risques (et énumère les substances et les conditions dangereuses, tout en suggérant les maladies auxquelles elles donnent naissance.

Risques spéciaux présentés par les occupations en matière de maladies.

I. L'empoisonnement par les métaux.—L'empoisonnement par les métaux résulte de l'inhalation, poussières et émanations de métaux ou de leur absorption par le système par voie d'absorption, d'absorption, ces substances effectuant souvent leur entrée dans le corps des travailleurs par suite de la négligence de ces derniers à se laver les mains ou à leur habitude de prendre leur repas dans les ateliers saturés de poussières.

Les métaux contenant du poison et causant de l'irritation chronique.—L'antimoine, l'arsenic, le fer, le laiton, le bronze, le cuivre, le fer ou l'acier, le plomb et la soudure, le manganèse, le mercure, le phosphore, l'argent, l'étain, le zinc, ou les composés de tous ces métaux Une attention toute particulière devra être accordée aux maladies des causes causées par le mercure, l'acide chromique, etc.

II. Les poussières causent l'irritation des voies respiratoires, ainsi que des yeux et de l'épiderme. Dans plusieurs cas, la poussière provient de métaux et est absorbée et avalée, et pénètre par la bouche tout aussi bien que par les poumons. Les poussières causant de l'irritation se divisent en trois groupes:

(a) **Poussières inorganiques insolubles** (qui irritent les passages respiratoires): silice, silicate, sable (c'est-à-dire, travaux dans lesquels on a recours à des appareils servant à projeter le sable, fabrication du papier sablé); carbone (charbon suite poussière de briques, de marbre, de granit, de terre cotta, de ciment, asphalte, émail, verre, quartz, chaux (par exemple, gypse, plâtre), émail de mer, phosphates (exemple: engrais) guano, émail, poussière de diamant, rognures, métalliques (exemple: plomb, cuivre, fer, acier etc) pierre ponce, cendres.

(b) **Poussières inorganiques solubles:** (de nature à être avalées et absorbées) composés solubles d'arsenic de mercure, de plomb et d'argent; rognures de plomb, de cuivre et de zinc.

(c) **Poussières et fibres organiques** résultant des procédés de fabrication du bois, des os et des corail; de la fourrure, peaux d'animaux à fourrure, peaux vertes et cuir; plumes; tabac; jute, lin (toile), chanvre, coton, laine (estime, etc.) fibres et carapaces; chiffons et papiers; travaux de balayage d's rues dans les villes.

III. Les gaz, vapeurs et exhalaisons irritent les voies respiratoires, ainsi que les yeux, et peuvent occasionner l'empoisonnement par absorption. Les plus importantes des matières de ce groupe sont: le gaz d'éclairage (gaz d'huile), gaz produits du coke et du charbon; gaz de houille; dioxyde de carbone (cuirs de brasseries, fours de boulangeries, eaux gazeu-

ses); acide chromique; acides minéraux sulfurique, muriatique, nitrique, etc. (employés de fabriques d'acides, graveurs, graveurs à l'eau forte et lithographes); cyanure de mercure; plomb chauffé; ammoniac; carbonate d'ammonium, chlorure d'ammonium; goudron et créosote (distilleries); produits de l'asphalte et du pétrole, (naphte, benzène, gazoline employés dans les procédés de dégraissage à sec et autres); fumée (chauffeurs, ouvriers employés à la fabrication du vernis, vernisseurs); hydrogène arséniqué (affineurs de cuivre); silicium de fer, alcool amylique; alcool de bois; dinitrochlorobenzène, nitro-glycérine, cordite; bisulfite de carbone; chlore, chlorure de chaux, carbonyle de chlore; phosphore (industrie de la teinturerie); formaldéhyde; acide fluorhydrique; acide d'hydrocyanique; cyanure d'ammoniac de soude et de potasse; pyridine; soufre et hydrogène sulfuré; aniline; vapeurs de dinitrobenzène et de dinitrochlorobenzène.

IV. Les affections nerveuses et musculaires résultent d'efforts, de la fatigue, de coups et vibrations répétées, de pression excessive, de contractions musculaires répétées et de positions incommodes (telles que l'action de se tenir debout, de s'accrocher, de s'appuyer sur des établis, etc.), au cours de l'emploi. L'établissement généralement désigné sous le vocable de "névrose d'occupation" est comprise dans cette classe. Les effets causés par les efforts auxquels sont sujets les nerfs et les muscles ont été observés dans: la paralysie, crampe (préposés aux écritures, télégraphistes, dactylographes), sciatique, névrite, névralgie, tremblements, désordres vasomoteurs, gastrite et troubles intestinaux, nervosité générale et insomnie; déformité du thorax résultant de positions incommodes (chez les tailleurs, par exemple) courbature de l'épine dorsale, pieds plats, etc.

V. Affections de la vue et de l'ouïe. Une lumière excessive cause la tension de la vue chez les ouvriers travaillant à la lumière électrique, servant de rayons-X, employés de foreries d'acier, etc.; la chaleur excessive expose les puelliers, cuivriers, carriers et autres à la névrite, conjonctivite, etc. Les poussières de diverses natures irritent les paupières et la prunelle de l'œil. L'œil peut être affecté par des vibrations excessives et par les bruits trop forts, tels que ceux auxquels sont sujets les chaudronniers, rieurs, canoniers, etc. et il peut en résulter une surdité permanente.

VI. Les affections de l'épiderme sont causées par les acides, alcalis corrosifs, la chaux, les poisons irritants, les produits du goudron, de la créosote et du pétrole, et sont particulièrement la paraffine, les teintures, etc. Ces affections donnent lieu à l'eczéma, crevasses, ulcères, furoncles, épithéliome, etc.

VII. L'air comprimé affecte les ouvriers des caissons et les scaphandriers. Les premiers sont exposés au "crémone", à la paralysie, à des lésions sérieuses de la corde épinière, etc., ces affections entraînant quelquefois la mort du malade.

VIII. Matières infectieuses. Les personnes qui manipulent les peaux, chiffons et la laine sont exposés à l'anthrax. Les garçons d'écurie et autres qui s'occupent du soin des chevaux sont exposés au microbe de la morve.

Le manuel se termine par un tableau exposant quelques-unes des maladies et des matières les plus dangereuses, ainsi que les industries dans lesquelles ces matières sont employées, la façon dont elles pénètrent dans le corps humain et les maladies dont elles sont cause. Ce tableau, cependant n'offre pas de traitements pour ces maladies, et les médecins doivent avoir recours aux traités de médecine.

L'ORGANISATION

SYNDICALE

LE ROLE DE NOS AUMONNIERS

Une conception libérale du syndicalisme catholique.—Intimidation vs justice et charité.—Action sociale efficace.

Il nous fait plaisir de publier textuellement l'article suivant paru en décembre dernier dans "Le Bulletin de l'Imprimerie", organe officiel de la Fédération catholique des Métiers de l'Imprimerie du Canada.

Le "lock-out" de Québec dure toujours. Plus il se prolonge, plus il s'enfonce de l'opinion publique. Les gens sérieux s'en occupent, et ceux qui ont conscience de leurs responsabilités sociales s'en préoccupent. On se sent parler dans des milieux où il faut pas question des problèmes ouvriers, il y a seulement six mois.

Et il faut bien admettre qu'il y a de quoi. De l'aveu de tous, c'est le plus grave assaut que nos syndicats catholiques aient eu à subir depuis leur fondation. Aussi devons-nous remercier la Providence d'avoir bien voulu choisir les cordonniers de Québec pour faire sa cause-type contre leurs adversaires, parce que, fort heureusement, c'est le métier le plus solidement organisé de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, qui a à subir ce choc, et le moral des ouvriers qui peinent et qui souffrent de mille manières par le triomphe du principe du droit à l'association professionnelle ou ouvrière catholique dans le pays le plus catho-

lique du monde, est aussi élevé au commencement de décembre 1926 qu'il l'était au premier mai dernier. Les tentatives de règlement se multiplient. Malheureusement, on les cherche presque toutes loin du véritable repaire de la vérité qui, dans l'hypothèse, se trouve être la demeure de la justice et de la charité chrétienne. Depuis quelques semaines, dame Rumeur colporte en sous-cave les nouvelles les plus fantastiques. Nous permettrai-je de commenter ici les plus spécieuses? Nous comprenons la bonne foi de certains de nos interlocuteurs. C'est pourquoi nous entendons garder le plus complet anonymat sur leurs opinions. D'un autre côté, laissant les personnes de côté, force nous est bien de chercher ce qu'il y a de vérité dans les affirmations qui circulent.

I.—DROIT ET DIPLOMATIE

Il paraît d'ores et déjà établi que le "lock-out" de Québec doit aboutir à un échec, que quelques boutiques seulement seraient en mesure de fonctionner avec les nouveaux employés recrutés dans certains comités de la campagne pour remplacer les ouvriers des Syndicats catholiques mis-à-pied au mois de mai dernier. Les autres boutiques n'auraient d'autre ressource que de reprendre la main-d'œuvre refusée en mai dernier. Il ne s'agit pas maintenant de couvrir une retraite honorable, et, pour cela, de trouver un bouc émissaire qui emporterait avec lui tous les prétendus péchés d'Israël. Or il paraît qu'on aurait été très heureux, dans ce nouveau genre de chasse, et qu'on n'aurait pas trouvé rien qu'un bouc, mais une trentaine, dans la personne de nos aumôniers. Les raffinements de notre civilisation moderne ne permettent pas de les décapiter tous; on se contenterait d'en exécuter un, et d'immobiliser les autres, auxquels on ferait administrer une bonne dose de chloroforme qui les paralyserait et les insensibiliserait.

Et alors, on se retirerait avec les honneurs de la guerre, on aurait gagné quelque chose, on pourrait critiquer haut que dérangeant la paix sociale est assurée puisque les fauteurs de troubles sont morts ou muselés. Un vrai traité de Versailles, quel, où les vaincus paient les dettes de guerre après avoir sacrifié leurs meilleurs généraux.

En ce sens, des démarches seraient faites en très haut lieu par des politiciens qui auraient tout intérêt à "régler" le conflit au plus tôt. Ce serait le triomphe de la diplomatie sur le droit. Mais que les intéressés y songent! Le triomphe pourrait bien être éphémère. Les Syndicats catholiques ont le droit de se défendre.

Lors du Congrès de Sherbrooke, montré par leurs votes qu'ils ont compris tout ce que comportait d'appui à leur cause les déclarations des autorités religieuses de Québec ayant à leur tête Mgr Langlois. Ils ont réagi à l'unanimité les officiers qui relevaient d'eux et qui avaient été mêlés directement aux difficultés de Québec.

Quant aux aumôniers, qui ne relèvent pas de nous, les témoins se rappellent encore avec quelle ferveur des votes de remerciements leur ont été adressés à tous, mais en particulier à ceux qui ont pris part active à la mêlée. Nos ouvriers sont à l'avance soumis aux décisions des autorités compétentes qui peuvent révoquer selon qu'elles le jugeront opportun tel ou tel de nos aumôniers. Et nous n'aurons pas l'impertinence d'apprécier telle ou telle de ces décisions. Mais d'un autre côté, nous réfléchissons que si nous n'accomplissons nos aumôniers pour notre société canadienne-française tout entière — patrons comme ouvriers, gouvernants comme gouvernés, — pour nous résigner de gaieté de cœur à voir ceux-ci nous quitter après quelques années au milieu de nous, au moment même où la laborieuse expérience qu'ils ont acquise au prix d'années de réflexion et de contact assidu avec patrons et ouvriers, pourrait nous être utile, pour faire place à de nouveaux apprentis du métier, si l'on ne permet cette comparaison peut-être un peu familière, uniquement pour satisfaire la vanité d'un monsieur qui a tort et ne veut pas l'avouer, ou pour plaire à tel ou tel politicien qui a intérêt à n'être pas ennuyé par les réclamations des ouvriers qui n'apportent rien à la caisse électorale, contre quelques patrons qui nourrissent cette même caisse.

Qu'en ne s'y méprenne donc pas! En dehors même du cercle des membres des Syndicats catholiques, il y a des amis qui s'intéressent à leur sort; d'autres ouvriers, travailleurs de la terre ou de l'industrie, groupés ou non dans d'autres unions. Tout ce monde pourrait bien un jour se rendre compte que le principe au fond du "lock-out" de Québec n'est autre que celui du droit d'association pour les patrons, pour ceux qui n'ont d'autre valeur que leurs deux bras, et que, par conséquent, ce ne sont pas les seuls Syndicats catholiques qui sont en cause, mais toute organisation professionnelle, et que ce droit leur est contesté par une association de patrons qui ne compte plus que quelques membres, et qui réussit à mobiliser toutes les influences sociales contre la décision de l'autorité religieuse compétente dont ils se sont moqués. Ceux que la confiance des électeurs intéressés pourraient bien à leur tour subir le contre-coup de ce zèle plus ou moins intempestif.

II.—UNE CONCEPTION LIBÉRALE DU SYNDICALISME CATHOLIQUE

Les fomentateurs de ces procédés sont surtout frappés de l'influence qu'exercent nos aumôniers sur nos ouvriers. "Nos aumôniers nous gênent, disent-ils, lorsque nous discutons avec vous les questions ouvrières; nous sommes obligés de ne pas leur répondre, par respect pour leur soutane, ou pour ne pas passer pour des anticléricals. Fondez des unions nationales, nous en sommes, mais que nos aumôniers, si vous jugez à propos d'en avoir, n'apparaissent pas dans vos rapports avec les patrons; qu'ils se bornent à assister à vos assemblées, qu'ils vous y dirigent alors, qu'ils vous contiennent dans les limites de la justice et de la charité."

Chacune de ces affirmations, glanées sur des lèvres différentes, peut-être, mais toutes authentiques cependant, renferme une équivoque qui doit être dissipée pour le plus grand bien de tous. "Nos aumôniers nous gênent." Mais comment? Est-ce parce que, ayant étudié tel problème concret, après avoir pesé les faits économiques ou telle situation industrielle à la lumière des principes, ils viennent vous dire que la morale catholique vous demande tel sacrifice en faveur de vos ouvriers? Dans ce cas, c'est toute la morale catholique, — individuelle aussi, bien que sociale, — qui est en cause, lorsqu'elle entre en conflit avec nos intérêts ou nos plaisirs. Vous ne songez pas, pour ce motif, à supprimer le Décalogue qui vous gêne à ce double point de vue; vous croiriez-vous plus autorisé à déchirer les Encycliques de Léon XIII, de Pie X, et de Benoît XV, qui ont ordonné la fondation et le règlement de la constitution des Syndicats catholiques?

Si, au contraire, nos aumôniers vous gênent lorsqu'ils discutent sur des questions purement économiques — y en a-t-il, tout d'abord? — Je ne connais aucun aumônier qui ait prétendu à l'infailibilité dans l'appréciation de faits concrets, et je sais, bien au contraire, que leur largeur de vue dans leurs discussions avec les patrons ont plus d'une fois amené nos ouvriers à tempérer les résolutions qu'ils avaient adoptées en assemblées.

C'est peut-être ici le fond de la méprise: ceux qui ne connaissent pas nos aumôniers les considèrent comme des avocats plus ou moins consciencieux, qui se croient obligés "par fias et nefas" de gagner la cause de leur client, celui-ci fut-il trois fois digne de la corde. Bien au contraire, les aumôniers, tels que nous les connaissons dans nos Syndicats, sont tout d'abord des juges impartiaux qui se sentent, sur chaque difficulté concrète, de se faire une opinion juste et raisonnable, qui déterminent tout d'abord, qui de l'ouvrier ou du patron, à raison, puis ensuite essaient, par tous les moyens de conciliation, de redresser les torts. Cela, ce n'est pas de la théorie, mais bien du vécu, dont plus d'un patron pourrait se porter garant.

Croyez-vous, alors, que la paix sociale entre patrons et ouvriers gagnerait beaucoup à "réléguer les aumôniers à l'assemblée du Syndicat et à leur défendre de traiter avec les patrons?" Avant d'aborder cette deuxième remarque, ne trouvez-vous pas qu'elle "sent drôle"? Elle me rappelle la réalisations trop le rôle blâmant laient réléguer le prêtre dans la sacristie. Vous savez ce qu'il en advient. Serait-ce ce régime que vous, bon catholique que je connais, vous voudriez introduire dans notre société canadienne-française? Je me refuse à le croire. Car cette fois, je crois que ce ne serait pas un aumônier de Syndicat qui vous taxerait d'anticléricalisme, mais bien quelqu'un de plus autorisé. Mais alors, si vous ne voulez pas passer pour anticlérical, n'en prenez pas le langage.

Traitions plutôt la question à son mérite. Réléguons l'aumônier à l'assemblée. Y gagnerez-vous? Prenons un exemple. Voici un atelier qui a conclu un contrat d'atelier-fermé avec un Syndicat catholique. Un soir de l'assemblée, un des ouvriers de cet atelier dénonce le patron pour avoir fait travailler le soir, sans payer le salaire supplémentaire dû de ce chef en vertu du contrat. Les autres en profitent pour rappeler tous les crimes et les peccadilles passées commises par ce patron et son contremaître, contre le code de morale syndicale que constitue son contrat collectif. Devant tous ces faits, il n'y a qu'une attitude: la grève, qui est décidée à l'unanimité.

L'aumônier demande qu'on retarde, fait une enquête, découvre qu'un accident a paralysé la boutique du patron pendant une journée et demie et que celui-ci n'a pas retenu ce temps sur la paye de ses hommes. Il travaille maintenant pour reprendre le temps perdu. L'assemblée, de nouveau convoquée, entend les explications fournies par l'aumônier, retire sa résolution, et censure l'ouvrier qui s'est plaint trop vite.

Si l'aumônier avait suivi votre ordre de se confiner à l'assemblée, croyez-vous que le patron y aurait gagné et avec lui la justice? Comment aurait-il pu contrôler les dires de ces ouvriers en dehors de l'assemblée? D'ailleurs la question est plus simple que cela. Les papes ont demandé des Syndicats catholiques et demandé aux évêques du monde entier de nommer des aumôniers à la tête de ces Syndicats. Ces organisations ouvrières des associations professionnelles et non pas des confréries religieuses. L'aumônier est là non pas pour expliquer le mystère de la sainte Trinité ou le dogme de la Transsubstantiation, mais, aux termes des constitutions des Syndicats approuvés

par les Ordinaires de la province de Québec, "pour décider ce qui est juste de ce qui ne l'est pas dans les relations entre ouvriers et patrons". Si un aumônier se trompe ou abuse de son autorité, vous serez toujours en droit de soumettre son cas à l'évêque dont il relève, pour jugement.

Mais si un aumônier vient vous démontrer que, de bonne foi ou non, vous êtes dans une situation contraire aux principes de la morale sociale catholique, parce que vous ne respectez pas un contrat que vous avez librement signé, ne confondez donc pas votre intérêt avec les dictées d'une conscience droite. Si vous êtes dans le tort avez donc l'humilité de l'avouer au lieu de chercher à vous défaire de celui qui vous a rendu le service de vous en avertir.

Vous consentez volontiers à ce que l'aumônier vienne à l'assemblée dire aux ouvriers qu'ils ont tort vis-à-vis de tel ou tel patron. Alors, permettez-lui de se renseigner par lui-même, afin de pouvoir motiver son affirmation. Vous ne trouvez pas que c'est intimider ces ouvriers. Mais lorsque les rôles étant changés, il viendra vous dire que c'est vous qui avez tort, vous n'admettez plus son intervention et vous crierez à l'intimidation. L'intervention de l'aumônier est bonne quand elle favorise votre intérêt, mais dès qu'elle le contraire, elle devient immorale, inconvenante à la soutane, que sais-je?

Favoriser la liberté des forts qui sont capables de défendre leurs intérêts et prêcher aux faibles la patience et la résignation, n'est-ce pas le fin fond du libéralisme économique?

Voyez-vous l'influence de cet aumônier, quittant chaque soir son domicile pour aller passer sa soirée à entendre les ouvriers se plaindre de leurs patrons, incapable de discerner qui a tort et qui a raison, et faisant appel toujours à cette prescription qui doit favoriser le supérieur, pour blâmer les ouvriers qui, parfois, sont dans leurs droits? Aux yeux de ces ouvriers au lieu du juge qui représente Dieu et sa religion, qui distribue blâmes ou louanges à chacun selon ses mérites, il deviendra bientôt et à bon droit le représentant du patron, son espion. Dites maintenant quelle sera son influence sociale. Certains patrons ne veulent pas se soumettre à la décision de leur évêque qui, les condamne; pourquoi les ouvriers seraient-ils tenus à plus que leurs maîtres? La patrie peut demander à ses ouvriers de sacrifier leur vie et celle de leurs fils pour défendre le reste de la société, et s'ils n'ont pas les ressources de se faire exempter, ils devront aller se faire tuer, et d'un autre côté, cette même société n'aura pas le droit d'exiger de patrons le sacrifice financier qui leur permettra de payer à leurs ouvriers des salaires raisonnables?

Avec cette théorie, nous sommes loin, bien loin, de ce que, de la manière catholique du P. Rutten, par exemple, qui n'a pas craint de descendre au fond des mines de la Belgique pour voir comment la question sociale s'y présente. Et il me semble, par contre, que nous sommes très près de toutes les suspensions et de toutes les accusations dont ont souffert tous les protagonistes du mouvement social en France et partout.

Lorsqu'il s'agit de se lancer dans la question sociale, tout le monde refuse, faute de compétence; trois ans après, sans autre étude du problème, on est capable de censurer ceux qui s'en sont occupés et l'on va même jusqu'à leur dicter une ligne de conduite!

Fort heureusement que les aumôniers savent discerner quels sont les blâmes ou les éloges mérités. Quand ils sont en paix avec leurs évêques et le Pape, ils se soucient fort peu du reste. Et ils ont bien raison! Or, dans le conflit présent ont saisi l'aprobation sans réserve donnée par Sa Grandeur Mgr Langlois à la cause défendue par nos aumôniers.

Le plus dur à avaler, c'est que ces beaux projets de réforme des constitutions de nos Syndicats partent précisément des gens qui refusent de reconnaître les unions catholiques fondées par les évêques de cette province, qui en ont approuvé les constitutions et les règlements, — des gens qui viennent dire à leur évêque qu'il s'occupe d'une question purement économique qu'il ne connaît pas, et

qui récusent son jugement, lorsqu'il ne les favorise pas! Il y aura bientôt soixante ans que Pie IX a condamné ce prétendu divorce de l'économie sociale et de la morale, et il y a plus de trente-sept ans que Léon XIII a condamné le régime libéral qui concentre la richesse en quelques mains, qui exploitent la misère des ouvriers au nom des principes de la morale catholique.

Et l'on ignore encore toutes ces directions dans certains milieux de notre société canadienne-française, pourtant si catholique. Le malheur ne vient-il pas précisément de ce fait que, jusqu'ici, en dehors du clergé, les ouvriers ont été à peu près seuls à entendre les enseignements du Pape — et des évêques qu'on essaie maintenant de faire prononcer contre eux — et à se rallier à la doctrine sociale catholique, alors que les classes supérieures de la société civile ont continué de les ignorer, ou se sont contentées d'utiliser les Syndicats quand cela faisait leur affaire, non pas quand c'était leur devoir, et se sont bornées, la plupart du temps, à exploiter ces Syndicats pour contrebalancer l'influence des unions neutres, avec lesquelles elles les mettaient en conflit.

Sous toutes ces démarches et ces manières de parler, ne découvre-t-on pas toujours latent le même principe: "Fondons les Syndicats catholiques pour conserver le régime actuel qui ne permet pas à l'ouvrier de faire entendre ses revendications légitimes. Que ceux-ci se bornent à prêcher la résignation et la patience à leurs membres qui chômeient parce que la clientèle, qui devrait les favoriser, encourage les unions neutres rivales. Que les aumôniers, qui, dans les organisations ouvrières, sont seuls capables de peser un fait concret à la lumière de la morale catholique se taisent et laissent les ouvriers découvrir tout seuls les principes qui condamnent notre manière de faire. Et alors nous pourrions continuer à dormir en paix."

III.—INTIMIDATION vs RESPECT DE LA JUSTICE ET DE LA CHARITÉ CHRETIENNE

Encore une fois, que nous sommes donc loin, avec cette théorie, des principes de la morale catholique.

De l'autorité même de Léon XIII et des évêques de notre province qui ont fondé nos Syndicats, nos unions ouvrières n'ont été fondées ni pour conserver, ni pour renverser le régime social actuel, mais pour l'améliorer.



COIN DES ENFANTS

COMMENT ÉCRIRE UNE LETTRE

Sans prétendre ici faire un traité du genre épistolaire, je signalerai aux petits lecteurs et lectrices de ce coin quelques-uns des écueils qu'il y faut éviter.

Le premier est le manque de naturel : quand une lettre n'est lettre que par l'adresse et la formule de salutation, quand elle est composée comme un discours, ou un traité de morale, ou une description, elle perd tout son charme en perdant son caractère intime et personnel; l'amie qui la reçoit a lieu de croire qu'elle n'est pas faite pour elle, mais pour le maître qui la corrige.

Le second défaut est tout contraire : il consiste à jeter pêle-mêle dans une lettre tout ce qu'on a par hasard dans la tête, sans s'inquiéter ni de la suite, ni de la qualité des idées, ni de la distinction des termes. Il y a cependant en tout cela quelque chose de bon. La liberté épistolaire bannit, il est vrai, toute contrainte, mais elle n'exclut pas tout ordre et tout soin des transitions. C'est une conversation, l'avoue, mais une conversation abrégée, où l'on ne peut pas tout dire, et où l'on ne doit donner que ce qu'on a de meilleur. Il y faut éviter la recherche littéraire; mais il y faut dire les choses d'une manière assez vive et frappante pour qu'elles se fassent lire avec plaisir et puissent se passer des longs commentaires qu'y eût ajoutés l'entretien oral.

Enfin, il doit y avoir dans les lettres, comme dans la conversation, autre chose qu'un élan et frivole badinage. C'est là surtout que se disent les choses sérieuses et que se donnent les bons conseils. Il faut donc que l'amie, et la sœur, et l'épouse, et la mère, aient une plume qui suffise à cette tâche, et qu'elles sachent, au besoin, plaider avec force, en même temps qu'avec grâce, la cause de la vérité et de la vertu.

Cousine LISETTE.

PETITS COURRIERS

MIMI B. Je suis charmée de votre retour. Il y a bien longtemps que je n'ai pu en de vos nouvelles. Merci de votre longue et bonne lettre. Je vous félicite de vos succès; ne vous arrêtez pas en chemin cependant, tâchez de gagner encore beaucoup de prix... puis revenez me redire vos succès.

FLEUR DE BEAUCE. Encore une petite cousine des premiers jours qui nous revient avec le présent numéro. Je suis contente que votre ma-

man soit tout à fait remise de ses fatigues et j'espère que sa petite fille sait la consoler de son gros deuil par sa gentillesse, pas sa soumission, par son obéissance. Parlez avec elle, mon meilleur souvenir après lui avoir dit toute ma sympathie.

HELEINE L. Mais savez-vous qu'Hélène fait de la grosse paresse! Prenez de bonnes résolutions ma petite et me dire dans quelques jours si vous avez tenues. Jouez-vous encore à la poupée?

Mon plus affectueux baiser.

C. L.

UN CONTE PAR SEMAINE

RICHERS ET PAUVRES

Penchée sur sa table, avec beaucoup d'application, Monique copie un modèle d'écriture.

Les pauvres ont besoin des riches; mais les riches ont aussi besoin des pauvres.

—Ah! non, par exemple, s'écrie-t-elle en relevant la tête; ce n'est pas vrai!

—Qu'est-ce qui n'est pas vrai, Monique? lui demande sa mère.

—C'est devise que je lis dans mon cahier d'écriture; écoutez, maman: Les pauvres ont besoin des riches — ça, c'est juste; — mais les riches ont aussi besoin des pauvres, — cela n'est pas.

—Mais si, ma fille.

—Vraiment? Je ne crois pas.

—Parce que tu n'es encore qu'un enfant inexpérimenté, à qui la vie a toujours souri. Tu changeras d'avis plus tard.

—Oh! non, maman; les personnes riches, qui peuvent avoir tout ce qu'elles veulent avec leur argent, n'ont pas du tout besoin des pauvres.

—Quelle erreur, mon enfant! D'abord, il est des choses que la plus grande fortune ne peut procurer; ensuite, les pauvres sont utiles aux riches, quand ce ne serait que pour leur apprendre à faire la charité, mais nous avons besoin d'eux encore dans bien d'autres cas. Seulement, ce serait trop long de te l'expliquer aujourd'hui. Il faut te dépêcher de finir ton devoir, si tu veux aller au village avec la bonne. Je t'envoie porter des secours à la pauvre mère Nanette.

—Oh! je serai bien contente de l'accompagner, maman; j'aime beaucoup Rosine et Suzon, j'ai du chocolat en réserve pour elles.

La mère Nanette était une bonne vieille, restée sans ressources, avec ses deux petites filles orphelines à sa charge; la mère de Monique l'aidait beaucoup, et Monique elle-même était les enfants.

Un quart d'heure plus tard, la fillette partit, tout heureuse, pour voir l'humble famille.

Sa joie était grande en rentrant à la maison.

—Ah! maman, si tu savais comme elles ont été contentes! Les jupons et les souliers leur vont à merveille, le bouillon a fait bien plaisir à la bonne grand-mère, et les deux sœurs étaient ravies du pot de confitures; j'ai glissé le billet de dix francs sous le chandelier comme tu m'as l'avais recommandé... Et elle ajouta avec un sourire un peu malicieux: en attendant d'avoir besoin de pauvres, je suis bien contente que nous leur soyons utiles.

Sa mère ne répondit pas.

Quelques jours plus tard, Monique, en descendant l'escalier avec sa vivacité accoutumée, tomba si malheureusement qu'elle se donna une sérieuse entorse.

Le médecin, après lui avoir prodigué ses soins, prononça un terrible arrêt: la malade devait rester allongée, immobile, pendant plusieurs semaines.

Monique pleura beaucoup.

En vain ses parents essayèrent-ils de lui faire prendre patience, lui apportant des livres nouveaux, des jeux tranquilles, des albums à cultiver; l'ennui, le terrible ennui, s'empara de la recluse. Elle n'avait, dans le pays, aucune amie qui put lui tenir compagnie et ses parents, peu mondains, ne recevaient presque personne.

Monique baillait, pleurait, s'énervait.

Trois jours après l'accident, Rosine et Suzon se présentèrent à la villa. Elles avaient appris la maladie de Monique et venaient prendre de ses nouvelles.

Celle-ci fut ravie de les voir. Les trois fillettes eurent une longue et intéressante conversation, qui dura encore deux heures plus tard.

—Revenez demain, je vous prie, supplia la malade au moment du départ.

—Certainement, Mademoiselle, puisque cela vous fait plaisir.

Elles revinrent, en effet, le lendemain et les jours suivants, s'arrangeant pour passer quotidiennement, à tour de rôle ou ensemble, quand leurs occupations le permettaient, plusieurs heures avec Monique, lui apportant des fleurs, des fruits, lui contenant les nouvelles, partageant ses joies et lui enseignant à fabriquer de charmants petits ouvrages avec des jupes tressées.

Maintenant, Monique ne s'ennuyait plus. Elle était gaie, de bonne humeur et prenait très bien son mal en patience. Elle-même s'étonnait de la rapidité avec laquelle passait le temps.

Quand elles put recommencer à marcher, sa première sortie se fit en compagnie de Rosine et de Suzon. Les trois fillettes étaient maintenant amies inséparables, et Monique avait reconnu, à son profit, que les riches peuvent avoir besoin des pauvres.

CAUSES DE LA PEUR CHEZ LES ENFANTS

Voici, à ce sujet, les curieuses observations d'un médecin qui s'est fait une spécialité des questions psychophysiologiques. Il a interrogé plus de quinze cents petites filles, petits garçons, jeunes filles et jeunes garçons, de quatre à vingt ans. Toutes leurs réponses ont été soigneusement consignées par écrit et classées suivant l'âge. Pour les petits enfants jusqu'à neuf ans, ce qui les effraie le plus semble être, d'une façon générale, le bruit du tonnerre. Puis, viennent, par ordre, les serpents, les personnes étrangères, l'obscurité, le feu, la mort, les animaux domestiques, la maladie, les bêtes féroces, l'eau, les insectes et les fantômes. Les rats et les souris paraissent être la terreur presque unique des fillettes de huit à quatorze ans. Par contre, les garçons ont plutôt peur des chiens et des insectes. A partir de quinze ans, les jeunes gens n'ont plus à avouer leurs craintes, tandis que les jeunes filles ont reconnu qu'elles n'avaient vaincu la peur qu'à partir de dix-huit ans.

PETITS RIENS

POUPEE

Dernier vestige du premier de l'an qui traîne encore dans un jouet d'enfant, entre maints autres jouets analogues qui reposent un peu partout, sur une table dans la cuisine, une poupée dort, oubliée.

Fine seule et à demie vêtue elle a passée la nuit au froid.

A la voir ainsi délaissée, et surtout par le temps qui court on tant de petites choses viennent aux-mêmes d'être des jouets du sort, où tant de réelles et riantes poupées, dorment à présent du sommeil de la mort, vraiment elle semble une petite morte, la petite poupée.

En effet avec un air d'animé que l'on comprend avec dans une de ses petites mains qui repose sur sa poitrine une mèche de ses cheveux qui lui donne un air de mystère, avec enfin tout ce qu'on peut s'imaginer, du froid, du gel, s'additionne, vraiment, oh! oui vraiment elle a tout l'air... elle a tout l'air d'une pauvre morte, d'une pauvre petite morte ce matin là, la pauvre poupée.

Sans doute que sa petite maîtresse ignore tout cela, car elle dort encore dans son bon lit chaud. Grâce lui soit faite, car elle pleurerait peut-être. Elle a déjà des pleurs.

Pourvu qu'elle n'en rêve pas. C'est ce qu'il y a de plus à craindre, car le rêve est un peu le langage des choses qui ne parlent pas, et les poupées et les enfants à cet âge là, à son âge, ça se ressemble tout.

LE MUSARD.

LE GAI REMÈDE

"Rire est le propre de l'homme" professait le joyeux M. R. Et la sagesse des nations elle-même n'a-t-elle pas décrété que le "rire est la santé du corps"? Tous ces aphorismes dont nos devanciers ont eu la prescience d'un médecin belge vient d'en démontrer le bien fondé par un raisonnement méthodique.

Le rire, dit-il, est comparable à cette merveilleuse panacée à quoi révérent, au moyen âge tant de patients chercheurs. Il prévient tous les maux de gorge jusqu'aux mala-

UN VOLUME À MÉDITER

Pour commémorer le dixième anniversaire de fondation de l'Action Française de Montréal, M. l'abbé Lionel Groulx vient de réunir quelques-uns des vigoureux plaidoyers qu'il a faits depuis dix ans sur notre "action intellectuelle", sur "l'unité française d'Amérique", sur "nos devoirs envers la race".

Ce volume de deux cent soixante-quinze pages, contient aussi les paroles prononcées à Québec lors du Congrès de la Langue Française en 1912, ce sont les pages que l'on aime peut-être à relire aujourd'hui, vu la personnalité de l'auteur à la fois littérateur, historien et homme d'action.

La lecture de ces pages anciennes atteste que le directeur de l'Action Française savait unir des cette époque, un intellectuelisme putant sa force d'expression à la source française, à une conviction solide et sensée, de la rendre canadienne par les idées émines.

La Librairie d'Action Française marque le dixième anniversaire d'existence de son oeuvre doctrinale et de patriotisme réfléchi, en présentant à sa sympathique clientèle, une vigoureuse synthèse d'un des meilleurs écrivains de l'heure.

En vente à la Librairie d'Action Française, 1735, rue St-Denis, Montréal. Prix 75 sous.

LE GOUVERNEMENT ACCORDERA DES PRIMES POUR L'BATAGE DES OURS DANS NOS CANTONS

Une guerre à mort sera entreprise contre les ours qui on déjà dévorés des milliers de moutons.

PAS DE RESTRICTIONS

Il sera maintenant permis de faire la chasse aux ours en tout temps de l'année dans quatre comtés.

UNE PRIME DE \$15.00

Les ours, qui font des ravages par-

dies les plus compliquées des bronches, de l'estomac et de l'intestin.

Il est, en effet, un message interne des organes. Quand nous rions, le diaphragme, descend et remonte tour à tour comprimant puis dilatant le foie, l'estomac et la rate, ce qui constitue le meilleur des massages. Grâce à lui, la respiration la digestion fonctionnent normalement.

Si les vers chez les enfants ne sont pas soignés, ils causent des convulsions et souvent la mort. Le Mother's Worm Expeller protège les enfants contre cette douloureuse affliction.

Les cors durs ou mous cèdent au Holloway's Corn Cure Remover qui peut être employé avec la certitude d'obtenir un bon résultat.

lié par aucune promesse... et chaque maman faisait des rêves d'or pour sa fille en âge de se marier.

Durant les cinq mois qui venaient de s'écouler, Paul avait eu l'occasion de rencontrer Réjanne deux fois seulement; la première fois, quinze jours après la mort de son oncle, la deuxième fois, une semaine plus tard. En apercevant, de loin, son ex-fiancée, montée sur son cheval et accompagnée de Daniel, le jeune homme avait ralenti l'allure de sa monture; mais Réjanne était passée près de lui sans le regarder, les yeux fixés devant elle; elle ne daigna même pas reconnaître, par le moindre signe, le salut que Paul lui fit en passant. A leur deuxième rencontre, ce fut la même chose. Après cela il prit l'habitude de se diriger d'un autre côté, lorsqu'il sortait à cheval. Il le comprenait plus que jamais, Réjanne ne pouvait ni oublier, ni pardonner. Eh! bien, il ne lui restait qu'à se résigner.

Pourtant, Réjanne Trémaine ne manquait pas de cœur; le Notaire Schrybe avait raconté à Paul, alors qu'il était venu au "château", pour la lecture du testament de Delmas Fiermont, l'incident suivant :

Le lendemain du décès de l'oncle de Paul, le notaire était allé prendre un peu d'exercice sur la terrasse. Il était onze heures de l'avant-midi. Soudain, il aperçut une jeune écuycr, qu'il reconnut aussitôt : c'était Réjanne Trémaine.

Réjanne était très pâle, ses yeux étaient cerclés de noir, et lorsqu'elle parla, sa voix était tremblante.

—Notaire Schrybe, avait-elle dit, c'est donc bien vrai que M. Fiermont est mort?

—Hélas! oui, Mlle Réjanne, avait répondu le notaire. Il est mort, à sept heures sonnant, hier soir!

—Et... de... quel est-il mort, Notaire?

—D'une dilatation du cœur, causée par une trop forte émotion, avait énoncé le notaire, sans songer à l'interprétation que la jeune fille pouvait donner à ces paroles.

—Mon Dieu! Mon Dieu! s'était-elle écriée. C'est... C'est ma faute!

Alors, le notaire Schrybe comprenant ce à quoi elle faisait allusion, se hâta de la rassurer.

—Merci! lui dit-elle. Merci de m'avoir rassurée, Notaire! Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit, me croyant responsable, en quelque sorte, du malheur qui vient d'arriver... M. Fiermont était un bon ami à moi, voyez-vous, Notaire, et...

—Chère Mlle Réjanne, avait osé dire le notaire, n'y aurait-il pas moyen d'arranger les choses entre vous et Paul. Paul est si...

—Au revoir, Notaire Schrybe! avait interrompu Réjanne.

Elle appliqua à son cheval un léger coup de fouet, et celui-ci partit, au galop, dans la direction de La Solitude.

Paul le comprit bien, en apprenant la nouvelle de la mort de Delmas Fiermont, Réjanne avait eu peur, bien peur. Elle savait combien le vieux millionnaire l'avait aimée et elle avait cru que, avant d'être mort, tout était fini entre elle et son neveu. Il en était mort de chagrin. Mais le Notaire Schrybe l'avait rassurée à ce sujet; après cela, elle ne s'occupa plus de Paul; elle ne lui fit même pas parvenir un mot de sympathie, à l'occasion de la mort de son oncle, qui avait été, de son vivant, un si bon ami pour elle. Oui, décidément, tout était fini, bien fini entre eux!

Vers la fin de septembre, Paul partit pour les régions du lac Saint-Jean, accompagné d'Albert Delherbe; ils furent absents un mois et demi.

Lorsque Paul revint au "château", il constata que tout y était sans dessus dessous; c'était le grand ménage de l'automne.

—Paul, lui dit, au lendemain de son arrivée, Mlle Fiermont, puisque tu vas à Québec...

(A suivre)

LE BRACELET DE FER

Grand roman
Canadien inédit
par
Mme
A. B. Lacerte

Tout droit de reproduction, traduction, adaptation au théâtre et au cinéma, réservé par

EDOUARD GARAND

1425, Ste-Elisabeth, - Montréal.
on l'on peut se procurer le volume au prix de 30 sous l'unité.

No 11 Suite

toujours... Je crois véritablement que je n'attendrai pas sans sentir sept heures ce soir.

—Pauvre oncle Delmas! sanglota Paul.

—Mon pauvre vieil ami! soupira Georges Trémaine.

—Pauvre M. Fiermont! ajouta Lucien Ivan.

—J'ai perdu de vue mon vieil ami pendant une demi-heure à peu près, pendant la journée, reprit le notaire; et plus tard, sans me dire qu'il allait.

Quand il revint, il me sembla qu'il était moins affaibli, plus gai... O mon pauvre, pauvre vieux camarade!

Enfin, on décida Paul à se coucher, et le médecin lui administra un calmant, à forte dose, ce qui fit qu'il dormit jusqu'à midi.

Lorsqu'il descendit de sa chambre, le notaire Schrybe l'attendait dans l'étude, et il lui annonça qu'il ne quitterait le "château" que pour suivre les funérailles de Delmas Fiermont, qui étaient fixées pour le lendemain, à dix heures du matin.

Pendant que Paul avait dormi sous l'effet du calmant, quo il avait administré le médecin, un entrepreneur de pompes funèbres était venu de Québec et maintenant, les restes mortels de Delmas Fiermont reposaient dans le salon du "château", entouré de plus de cent cierges allumés.

Dans le courant de l'après-midi, alors que Paul était occupé dans l'étude quel'un frappa timidement à la porte.

—Entrez! dit-il, croyant que c'était un des domestiques de la maison.

La porte fut ouverte lentement et quelqu'un s'avança sur le seuil. Aussitôt, Paul fut debout, et il alla au-devant de celle qui venait d'entrer.

—Tante Berthe! s'écria-t-il.

—Paul! O Paul! fit la vieille demoiselle, en se suspendant au cou de son "neveu". Ton oncle, Paul... Pauvre, pauvre Delmas!

—Hélas! tante Berthe!

—Le Notaire Schrybe vient de tout me raconter... C'est... c'est pitoyable, n'est-ce pas, Paul? sanglota Mlle Fiermont.

—C'est une tragédie!

—Berthe! s'est-il écrié.

—Comment te portes-tu, mon cousin? lui ai-je demandé.

—Assez bien, merci, m'a-t-il répondu. Paul est de retour depuis un an maintenant, a-t-il ajouté.

—Je le sais, Delmas, lui dis-je. Je l'ai rencontré; il est même venu à ma maison de pension. Au revoir, mon ami!

Mais ton oncle m'a retenu.

—Berthe, m'a-t-il dit, d'une voix tremblante, je suis content de constater que tu ne me gardes pas rancune.

—Je ne t'ai pas gardé rancune un seul instant, Delmas, lui ai-je répondu, en lui tendant la main.

—Merci! Au revoir, Berthe!

—Ah! Je suis bien content de ce que vous venez de me dire, tante Berthe! s'exclama Paul.

—Si tu savais ce que c'est pour moi, aujourd'hui, de pouvoir me dire que nous étions redevenus amis, ton oncle et moi! fit la vieille demoiselle.

—Je le comprends sans peine! fit le jeune homme.

—Je tenais à venir te raconter cet incident, dit, en se levant, Mlle Fiermont; je savais, vois-tu, que cela te ferait bien plaisir.

—Oh allez-vous, tante Berthe? demanda Paul, en voyant Mlle Fiermont remettre ses gants.

—Mais, je retourne chez moi... Tu le sais, sans doute, il y a un service d'omnibus qui se fait maintenant, entre la ville et la banlieue; le prochain passera dans moins de dix minutes.

—Sûrement, vous ne songez pas à retourner à Québec cet après-midi!

—Mais... Paul... Je ne veux pas m'imposer...

—Je vous en prie, chère tante! Vous imposez!... Votre place n'est-elle pas ici, jusqu'à après demain. Vous êtes la seule cousine de mon oncle Delmas, et vous devriez prendre place dans la voiture de famille, pour ses funérailles, ne le croyez-vous pas?

—Tu le comprends sans peine, Paul, répondit la vieille demoiselle, d'une voix qui tremblait légèrement, je ne demande qu'à rester, et puisque tu m'assures que je ne suis pas de trop.

—Alors, asseyez-vous, tante Berthe; je vais aller donner à Mme Jacquin l'ordre de vous préparer une chambre immédiatement.

—Merci, Paul!

—Vous dinerez avec nous, le notaire Schrybe et moi, à sept heures, je l'espère? demanda le jeune homme, en reconduisant Mlle Fiermont jusqu'à la porte de l'étude, aussitôt que Mme Jacquin eut annoncé que "la chambre de Mademoiselle" était prête.

—Je n'y manquerai pas, répondit-elle, avec un sourire.

A sept heures, lorsque sonna la cloche annonçant le dîner, Mlle Fiermont se rendit dans la salle à manger, où l'attendait Paul. Le Notaire Schrybe n'était pas encore arrivé.

—Paul! s'écria-t-elle. Tu m'as fait donner les pièces qu'occupait, de son vivant, Mme Fiermont, la mère de ton oncle Delmas! Ces pièces, remplies de meubles antiques, les plus beaux qui soient, ces pièces, belles comme les plus beaux des Musées, je les ai toujours tant admirées!

—Je le savais, tante Berthe, et c'est pour quoi j'ai tenu à les mettre à votre disposition, fit Paul en souriant.

—Je suis logée comme une princesse! Chambre à coucher, boudoir, bibliothèque privée... O Paul! Merci! que tu es bon! ajouta Mlle Fiermont, d'une voix émue. Assurément, le bonheur parfait sera ton partage un jour, je le souhaite bien de tout cœur! Dieu te récompensera pour ton exquise bonté à mon égard, cher enfant!

—Vos paroles semblent être comme une sorte de prédiction, chère tante, dit notre jeune ami, en souriant.

—Puisse-t-elles l'être! fit la vieille demoiselle.

Et Paul, malgré la réelle douleur que lui causait la mort de son oncle, se sentit envahi par une tranquille joie, tant il est vrai qu'il n'est pas de jouissance plus grande au monde que celle de faire plaisir à autrui.

Chapitre XVIII

LA COUSINE PAUVRE

Après le dîner, on se rendit à la bibliothèque, et bientôt, les gens des alentours commencent à arriver. Quelques-uns apportent des guirlandes de fleurs, d'autres, des offrandes spirituelles; c'étaient tous des amis ou connaissances des Fiermont.

Mlle Fiermont, en voyant arriver tout ce monde, avait voulu s'esquiver. Ayant vécu dans la plus grande pauvreté, dans l'obscurité la plus complète, depuis deux ans, elle avait rendu très timide et réservée.

Mais Paul retint la vieille demoiselle à la bibliothèque, et ce fut elle, la cousine pauvre, qui reçut les visiteurs sympathiques, aidée de son "neveu". D'ailleurs, elle était connue de tous. On se doutait bien qu'il avait dû y avoir quelque malentendu entre Mlle Fiermont et son cousin Delmas; cependant, personne n'eut l'air d'être étonné de la voir, recevant, au "château".

Le lendemain, ce fut la même chose; Mlle Fiermont recevait, comme la veille, Paul était très occupé avec le notaire, "tante Berthe" recevait seule, cette fois.

Certes, la vieille demoiselle comprenait bien l'idée de son "neveu"; il voulait lui faire reprendre, au moins pour quelques jours, sa véritable position sociale, et le cœur de la cousine pauvre du défunt millionnaire était rempli de reconnaissance envers "ce cher Paul".

Aux funérailles de Delmas Fiermont, qui eurent lieu le lendemain, un vendredi, il y avait foule. "On se serait cru au dimanche" disait-on.

Au retour du cimetière, Paul ramena Mlle Fiermont au "château" (car le service avait eu lieu dans la Basilique de la ville de Québec). Le Notaire Schrybe s'était excusé de ne pouvoir les accompagner; mais il avait promis d'être présent le lendemain midi, pour la lecture du testament de son vieil ami et client Delmas Fiermont.

Après le repas du midi, le jour même des funérailles, Paul pria Mlle Fiermont de l'accompagner à l'étude; il avait, disait-il, à l'entretenir de choses importantes.

Quand ils furent installés confortablement, Paul dit :

—Tante Berthe, j'ai quelque chose à vous proposer...

—Qu'est-ce donc, Paul?

—C'est que vous ne me quittiez plus, que vous...

—Ne plus te quitter?... Tu veux dire que je...

—Je veux dire que vous continuiez à demeurer avec moi ici. De fait, il ne serait que juste que vous fussiez de cette maison pour demeurer, vous savez, chère tante.

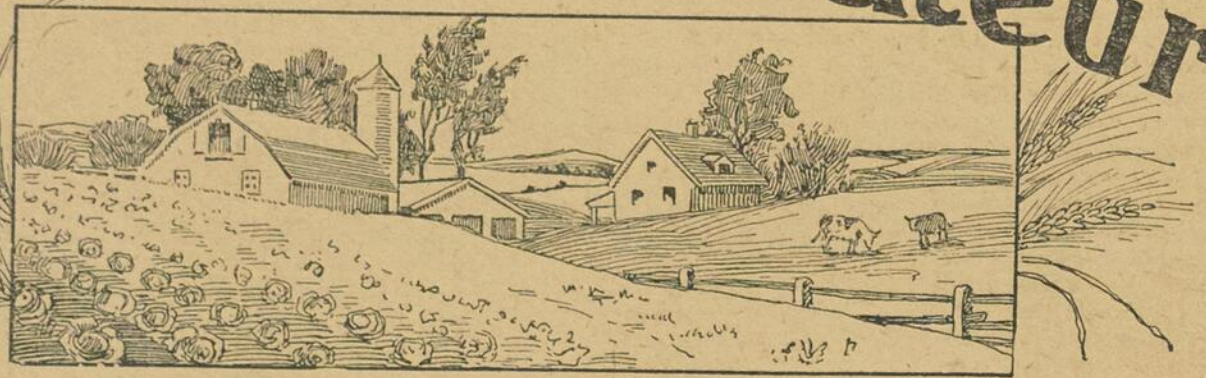
—O Paul! C'est trop de bonté! Je ne sais si je devrais accepter une offre aussi généreuse...

—Il n'y a ni bonté, ni générosité de ma part, fit le jeune homme en souriant; mais plutôt de l'égo

Page du Cultivateur

PRINCIPAUX COLLABORATEURS:

ALPH. LA LAMME,
Agronome,
Beauceville.
JOS. FERLAND,
Ins. des semences,
St-Martin.
LUCIEN DUPIUIS,
Géant Coop. Fédérée,
St-Georges.



AUX JEUNES AGRICULTEURS

L'agriculture ne doit-elle pas aussi être menée comme toute autre exploitation, et sur des principes du même genre? Voilà, mes petits amis, la question que nous nous posons la semaine dernière.

Nous n'avons qu'à ouvrir les yeux autour de nous pour la résoudre. L'industrie et le commerce du bois vous entourent. Que la matière première à exploiter soit du bois, du fer, du charbon, de l'amiante, etc., toujours se retrouvent les mêmes principes à appliquer pour faire un succès de l'exploitation.

Quels sont ces principes, et comment devons-nous nous en servir et les modifier aujourd'hui pour suivre le progrès actuel incontestable dans tous les domaines de l'activité humaine.

Tout d'abord le but de notre travail, c'est de vivre de façon convenable. Pour cela, il faut faire de l'argent. Nous en ferons si, comme nous le disions la semaine dernière, nous pouvons réaliser un bénéfice en vendant plus cher qu'il n'a coûté l'article que nous produisons ou transformons.

C'est pourquoi, il faut : 1^o, être en mesure de produire avec le moins de dépenses possible, et 2^o, vendre avec le moins de frais possible, et sur les marchés les plus avantageux.

Ces deux lois bien simples sont toujours vraies. Mais s'appliquent-elles de la même manière maintenant que les machines actuelles par l'électricité et la gazoline ont remplacé pour beaucoup dans le domaine matériel les machines humaine et animale? Nos habitudes aussi ont changé. Le progrès, tout en améliorant nos moyens de production et de transport, nous procurant ainsi plus vite qu'autrefois une aisance subite et inconnue, nous a rendus par contre plus exigeants. Et depuis, l'expression "vivre du nécessaire, ou vivre suivant ses moyens" a pris chez nous un sens plus large ne correspondant plus à sa vraie signification.

Dieu merci! L'exemple n'est pas général. Et plusieurs fois, dans la région que vous habitez, nous avons eu la preuve du contraire. Ainsi, nous avons vu, "de nos yeux vu", au milieu d'une famille où nous avons travaillé plusieurs mois, ces braves gens presque tout faire de leurs mains. Les hommes réparaient fer et bois, fabriquaient durant la morte saison, chaises, pètrins, "brayes" et "bacanettes", etc. Les femmes filaient, faisaient de la catanque qui défie les siècles et... les "marches" donc, et de si belles couvertures de laine motonnée! Et les marmots portaient souliers aux empeignes et semelles solidement "cordonnées" par leur mère. Nous n'allions au village, ma foi! que pour acheter des allumettes, des globes de lampes, quelques pastilles de menthe, et autres articles indispensables.

L'hiver dernier, encore, nous avons retardé une conférence pour attendre la femme du maire. Elle voulait, en quelques tour de rôt, finir un travail délicat sur son métier à tisser.

Voici des exemples à garder toujours. Et nous l'espérons à en juger par les belles expositions de Fermières que vous tenez. Cependant, près des villes présentes et futures (elles poussent vite comme des champignons), gare à la tentation.

Petits gars, petites filles, apprenez tous ces petits travaux domestiques.

Dans l'atelier où votre père répare ses harnais, affile ses instruments, écartez une belle pièce de merisier, claire de noeuds en prévision d'une construction, tout comme à la maison, à effiloche de la laine, faire le ménage, de la pâtisserie ou des tourtières, vous avez mes petits amis, les meilleurs patrons que vous n'aurez jamais.

Restez donc avec vos parents le plus longtemps possible. Leurs travaux sont-ils plus à dédaigner que ceux de l'usine, du magasin, ou des patrons qui ont plus ou moins de sympathie pour vous, vous emploient tout simplement parce que vous fournissez tel travail de telle heure à telle heure. D'autres feraient ainsi l'affaire. Et les conseils que vous recevez à la maison, sont-ils plus désintéressés là qu'ailleurs où vous devez vous débrouiller seuls la plupart du temps?

Nous avons peut-être insisté sur cette expression : "vivre du nécessaire, ou vivre suivant ses moyens."

Hommes Forts

Les Pilules Moro font des hommes forts, courageux et sont le garant d'une bonne santé. Si vous êtes faibles, déprimés, souffrez de l'estomac, des reins, avez des maux de tête, ne vous sentez plus le courage d'autrefois, prenez les

PILULES MORO

et tout cela disparaîtra.



M. Eusèbe Lépérance

Lépérance, 662, rue Mullins, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1570, St-Denis, Montréal.

MAIS, POUR VOUS PROUVER CE QUE NOUS AVONS ENONCE, nous l'avons cru nécessaire. Car, nous avons constaté que tous ceux qui s'intéressent à l'organisation agricole et comprennent véritablement les gens dont ils s'occupent, commencent leurs écrits ou leurs discours par des remarques de ce genre.

Ainsi Warren, l'un de ceux qui ont étudié aux E.-U. le problème économique agricole de la façon la plus pratique et la plus constante, n'hésite pas à écrire au début d'un livre : "Un des grands avantages du travail agricole comparé aux autres travaux, c'est que l'agriculteur fournit du travail aux enfants. Ils ont l'entraînement manuel, la responsabilité et la compagnie de leur père aussi bien que l'école et le jeu." Et ces avantages, jeunes amis, ne sont-ils pas les plus précieux pour faire de vous plus tard, si vous savez en profiter, ces cultivateurs de progrès que vous devez être. Combien d'autres enfants envieraient votre sort, si seulement ils y pensaient!

Adrien DESAUTELS.

BEAUTÉ DIVINE DE L'AGRICULTURE

Vous ne manquerez pas de redire aux cultivateurs que le travail agricole est le plus noble ici-bas, parce qu'il se fait nécessairement avec le concours direct de Dieu. Vous êtes-vous jamais demandé qui a fait la gerbe de blé que l'on récolte dans un champ au temps de la moisson.

Vous savez comme moi qu'elle est l'œuvre de deux ouvriers, de l'homme et de Dieu. Si le cultivateur n'était pas entré dans son champ au printemps, s'il n'avait pas débarrassé le sol des épaves et des rochers qui le couvraient, s'il ne l'avait pas labouré profondément pour y déposer la semence du froment, il n'y aurait certainement pas poussé de blé.

Voilà le travail du cultivateur, voilà ce que Dieu demande de lui. Quand il a accompli ce travail, il se retire de ce champ; il l'encloît avec soin, afin que rien ne vienne troubler le travail divin qui a succédé à son propre labeur. Ce champ devient pour lui quelque chose de sacré, sur lequel il doit veiller avec soin. C'est que Dieu va y entrer à son tour et continuer le travail commencé. Il y enverra régulièrement la lumière et l'air et la rosée du soir, et après quelques jours, commencera ce travail de la germination; la s'mence planter dans le sol une racine qui va lui donner le point d'appui et la nourriture dont elle a besoin, et poussant vers le ciel une tige délicate qui grandira tous les jours jusqu'à ce qu'elle donne un épi chargé de 30, 40 ou 50 grains semblables à elle-même. Quand ce travail est fait, que Dieu a converti d'une riche moisson ce champ si péniblement ensemené, il dit au cultivateur: voilà ce que je te donne pour toi et ceux que j'ai confiés à ta sollicitude. C'est donc une vérité, messieurs, une vérité bien consolante et bien honorable pour le cultivateur, qu'il a Dieu lui-même pour collaborateur. On n'en saurait dire autant du travail industriel, où le concours de Dieu n'apparaît pas aussi directement. Il n'y a que deux hommes qui travaillent ainsi conjointement avec Dieu, le prêtre dans l'ordre surnaturel, et le cultivateur dans l'ordre naturel.

Mgr LAFLECHE.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS LES CHEVAUX À L'ENVERS ?

Le journal technique "l'industrie Chevaline" raconte l'instructive histoire que voici:

Un Chilpès visitait une ferme française parfaitement tenue. L'étranger examinait tout dans une entente parfaite des choses, questionnait, prenait des notes, accumulait les renseignements avec une satisfaction visible. En dernier lieu, il parcourut une vaste écurie où vingt chevaux étaient rangés.

Tout à coup le Chinois se tourna vers le propriétaire, souriant de l'air d'un homme qui vient "d'en trouver une bonne", et lui dit:

— Vous autres Européens, vous nous accusez de tout faire au rebours du sens commun. Eh bien! vous, pourquoi attachez-vous vos chevaux à l'envers?

— Comment? nous attachons nos chevaux à l'envers!

— Parfaitement! Vous les mettez le nez contre la muraille, ils ont les yeux dans l'obscurité, ils ne voient rien de ce qui se passe, ils sont sans cesse en défiance de tout ce qu'ils entendent ils ne vous reconnaissent pas et vous accablent souvent par une ruade: finalement, ils ne se familiarisent jamais avec vous, ils sont

PRÉPARATIFS POUR LA SAISON D'ACCOUPLEMENT

Sur la majorité des fermes canadiennes, le troupeau de volailles se compose de l'une des races à toutes fins, c'est-à-dire les races qui donnent une bonne volaille pour la table, tout en donnant un assez bon nombre d'œufs. Ce sont les œufs qui rapportent le plus de bénéfices dans la basse-cour; c'est donc la ponte que l'on doit toujours avoir en vue lorsqu'on accouple les volailles, afin d'obtenir le plus gros rapport possible de la basse-cour.

La vigueur est la base sur laquelle tous les accouplements doivent se faire. Une poule est vigoureuse lorsqu'elle pond bien et longtemps; cette durée de la ponte est l'une des meilleures indications de la vigueur. Si, en même temps les œufs sont féconds, qu'ils éclosent bien et que les poussins qui en sortent soient vigoureux, alors on a tout ce que l'on peut rechercher.

Ceux qui n'enregistrent pas la ponte et qui n'ont pas de notes de production pour se guider, devront choisir des poules actives, à face sèche, aux yeux brillants, saillants et à bons "maninements", c'est-à-dire dont la peau est souple, pliable et dont l'abdomen est souple, non surchargé d'un gros dépôt de graisse interne.

Le mâle que l'on choisira pour accoupler à ces femelles doit être leur contre-partie, c'est-à-dire qu'il doit avoir une bonne taille pour la race, un dos long et large, portant bien sa largeur jusqu'à la queue. Il doit être fort, viril, les jambes bien espacées, plein de vigueur, dénoté par l'activité, la face sèche, l'œil perçant et proéminent.

C'est faire preuve de sagesse, pour ceux qui n'ont pas de registre de production pour se guider, que d'acheter des mâles d'une souche connue, venant d'éleveurs qui tiennent des notes soigneuses. Ces mâles tout en présentant l'apparence que nous venons de décrire, doivent également provenir de mères qui ont donné une forte ponte pendant une longue période, et dont la mère du père présentait également les mêmes caractères. On ne saurait apporter trop de soin sur ce point dans la sélection.

Les poules choisies pour la reproduction devront être séparées de bon heure du reste de la basse-cour, et l'on ne cherchera pas à les forcer pour la ponte; on leur donnera plutôt une abondance d'air pur et de l'exercice pour les tenir en bon état de chair ferme.

Si l'on n'a pas de verdure, on donnera une abondance de foin de luzerne ou de trèfle bien fané. L'huile de foie de morue est excellente également pour mettre les oiseaux dans le meilleur état physique possible et pour la production des poussins forts et vigoureux. On peut en donner à raison de deux pour cent du grain ou de la pâtée, en la versant sur le grain ou en la mélangeant à la pâtée.

Faites éclore vos poussins de bon heure; il est bien rare que les poussins venus au monde à la fin de l'été soient avantageux.

Bureaux des billets du Pacifique Canadien à Québec: 30 rue Saint-Jean, tél. 2-0093; Château Frontenac, tél. 2-1340; Gare du Palais, tél. 2-0663.

Charles-A. Langevin, l'Agent Général, Service des Voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océanique, Gare du Palais, Québec, ou à

R. G. Amiot, Agent de District, Tracé Voyageurs, Gare Windsor, Montréal.

J. N. O.



Le Thé King Cole ne se vend qu'en paquets de feuille de métal hermétiquement clos, jamais sa qualité. Votre épicer peut vous en fournir. Nous vous prions d'en acheter un paquet.

Il est frais il est pur

L'HUMIDITÉ DANS L'INCUBATEUR

Dans les sections les plus sèches du Canada, et surtout dans celles où il y a encore des journées très froides au commencement du printemps on éprouve de grandes difficultés à obtenir une bonne éclosion parce que les incubateurs mécaniques ne renferment pas suffisamment d'humidité. Dans bien des cas, les résultats sont encore beaucoup à désirer quand bien même les conditions d'humidité sont idéales dans la chambre de l'incubateur, et le pourcentage de poussins qui meurent en coque est très considérable. On a constaté que lorsque la proportion d'humidité dans la machine descend bien au-dessous de la normale, l'air absorbe trop d'humidité de l'œuf, si bien que la membrane dans la coque devient raide et sèche, et ne peut être béchée par le poussin au moment de l'éclosion. Dans ces circonstances, il est essentiel de lui fournir une abondance d'humidité si l'on veut obtenir une éclosion normale.

Un des moyens les plus utiles de tous pour fournir une quantité suffisante d'humidité pendant l'incubation, est celui qui consiste à mettre de l'eau dans l'incubateur lui-même. Lorsque l'on essaie de corriger l'humidité dans l'incubateur, il est absolument nécessaire d'avoir recours à des méthodes exactes pour enregistrer l'humidité relative de la machine, et le moyen le plus simple est de se servir d'un hydromètre à bulbe humide. C'est l'humidité relative de 50 à 60 pour cent qui a toujours donné les meilleurs résultats sur la ferme expérimentale. Il vaut mieux avoir trop d'humidité que trop peu.

Une méthode d'emploi général consiste à mettre des casseroles d'eau ou des plats de sable humide au fond de l'incubateur. Dans les conditions ordinaires, on peut fournir suffisamment d'humidité par ce moyen. Il s'est fait des expériences à Lethbridge et sur la ferme expérimentale d'Ottawa, dans lesquelles on fournissait de l'humidité au moyen de casseroles de plaques minces enveloppées, d'une couche d'environ un pouce d'épaisseur, de coton à fromage ou de toile trempée dans l'eau et suspendues au-dessus des œufs. On contrôlait l'humidité relative en humectant fréquemment ces coussins.

Comme l'air au-dessus des œufs est plus chaud que l'air au-dessous, sa capacité pour l'absorption de l'humidité est plus grande, et c'est à ce point que l'on doit fournir la quantité maximum d'humidité. L'air légèrement rafraîchi ou mouillé autour des coussins se dépose lentement au bas de la machine et une provision nouvelle d'air chaud vient constamment en contact avec les coussins. Les œufs qui sont entourés d'air chargé d'humidité éclosent moins de leur humidité à l'air, et il en résulte une éclosion un peu plus normale.

A Lethbridge, l'humidité relative de l'incubateur a été portée de 39 pour cent lorsqu'on ne se servait que de casseroles d'humidité, à 56 pour cent lorsqu'on employait des coussins par-dessus les œufs et le pourcentage d'œufs éclos a été porté de 42 pour cent à 76 pour cent respectivement.

H. S. Gutteridge, Ferme expérimentale de St. Ottawa

Devinette.

Q. — Combien y a-t-il de voitures dans le ciel?

R. — Il y a "St-Fiacre" (cinq flâtres.)

PACIFIQUE CANADIEN

Si vous êtes incités à aller pour votre prochain voyage, écrivez ou venez nous voir. Renseignements gracieusement fournis et itinéraires préparés avec soin.

Bureaux des billets du Pacifique Canadien à Québec: 30 rue Saint-Jean, tél. 2-0093; Château Frontenac, tél. 2-1340; Gare du Palais, tél. 2-0663.

Charles-A. Langevin, l'Agent Général, Service des Voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océanique, Gare du Palais, Québec, ou à

R. G. Amiot, Agent de District, Tracé Voyageurs, Gare Windsor, Montréal.

J. N. O.

CE QUE SERA 1927

"M. de La Palisse" écrit dans le "Petit Journal":

Il paraît que l'année 1927 va naître sous le signe de Saturne, qui est, selon les astrologues, signe de gravité et de mélancolie.

Passé pour la mélancolie. Elle a son charme, son charme tendre et discret, comme dit la chanson. Et nous avons connu trop d'années tragiques pour qu'une année mélancolique nous effraye.

Pour la gravité nous nous en doutions un peu. Nous savons bien que toutes les années sont graves et lourdes puisqu'elles s'appuient sur nos épaules. Une année qui commence c'est aussi une année qui s'achève. Au seuil du 1^{er} janvier les deux cortèges se croisent.

Et réfléchissons qu'en dépit des astrologues et de leurs prédictions, notre bonheur en 1927 dépendra beaucoup plus de nous-mêmes que des sept planètes.

On nous annonce des cyclones, des tremblements de terre, des révolutions. Il y aura de grands drames autour de nous... Pourquoi n'y en ait pas de petits chez nous? Pensez-vous que la Nicaragua m'intéresse lorsque Marie-Claire a la fièvre? Le moindre désaccord entre Pierre et Raymond m'affecte plus que la guerre de Chine. J'aimerais mieux apprendre la chute d'un empire que de voir des larmes dans les yeux qui me sont chers.

Et chacun de vous, j'en suis sûr, raisonne ou déraisonne là-dessus comme moi. Dieu seul habite l'univers, l'empire de sa gloire et de sa majesté. Nous n'avons qu'un royaume minuscule. Tâchons de le remplir de notre dévouement, de notre

La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par express ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIÈRE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occupent de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIÉS: Adj. Drouin, 361 rue St-Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St-Paul; P. L. Turgeon, Engr., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Engr., 145 rue St-Paul; J. P. Guy, Engr., 20 Marché Champlain; J. R. Garneau, 37 Sous le Fort; Jos. Bélanger, 363, rue St-Paul.

LA BRASSERIE BOSWELL La première Brasserie au Canada Fondée en 1868.

8,086 ÉCOLES DANS NOTRE PROVINCE

Le nombre des élèves qui les fréquentent, tant catholiques que protestants, est de 593,414.

QUEBEC, 21 — Parmi les rapports déposés sur la table de l'Assemblée Législative, il y a celui du Surintendant de l'Instruction Publique, l'honorable M. C. F. Delage, pour l'année 1925-26.

Les contributions du gouvernement, ainsi que des municipalités et des institutions indépendantes, en 1924-25, pour fins d'Instruction publique, se sont élevées à la somme totale de \$29,580,565.16.

bonté, de faire tout le bien que nous pouvons faire, d'éviter tous les maux que nous pouvons éviter.



Cinquième Année. Rapport hebdomadaire Semaine No. 12

Concours de ponte de l'Est de Québec

Semaine finissant le 23 janvier 1927.

Sous la direction de la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, Québec.

(ENREGISTREMENT) Le concours s'est ouvert le 1^{er} novembre et se continuera pendant 52 semaines.

Par- quet	Propriétaire	Race	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	P.H.	T.	TOTAL
1.	Calder C.D.	L.P.	1	1	1	1	3	4					9	123	110.7
2.	Gawilchuck Jos. . . .	"	2	5	4	4	6						17	242	209.4
3.	J. Geo. Liard.	"	3	5		5	5						13	127	109.6
4.	Station Expérimenta- le.	P.R.B.	5	4	6	5	5	6					31	375	300.9
5.	W. S. McCall.	P.R.B.1	6	5	2	6	1						20	72	79.4
6.	H. E. Sher.	"	4	1	7	4	5	4					25	116	125.3
7.	W. A. Carr.	P.R.B.	6	6	6	6	4	5	4	5	4		46	423	x400.9
8.	H. P. Drew.	"	5	7	1	2	5						20	187	172.5
9.	Hilaire Fournier. . . .	"	6		3	3							12	175	171.4
10.	J. K. Laflamme. . . .	"	3	5	5	1	6	2	3				25	293	250.0
11.	Geo. Nadeau.	"	2	4	5				6	3			20	154	127.5
12.	Jacob St-Ons.	"	5	1		2		3					11	22	24.4
13.	Sta. Exp. La Ferme . . .	"	4	6		6		6	4				32	341	297.7
14.	Sta. Exp. Ste-Anne. . .	"	5	4	5	6	5	5	6				x47	447	329.7
15.	E. C. Fess.	R.I.R.			3	4	4	7					14	59	62.0
16.	Ovide Cormier.	"	5	5	3	7	5	5	5				35	252	262.8
17.	Antoine DeRoy.	"	4	5	5	5	4		6				34	222	199.6
18.	Leclerc Alphonse. . . .	"	6	1	3	4	6	5	2		6		33	196	166.4
19.	Chs. E. Paquet.	"	7	6		5		1					19	107	105.0
20.	Tremblay J. H.	"	4					5	5	5			19	147	147.1
Production 34.4%													482	4080	3652.3

Remarques: Total des points de la semaine 495.0 (482 œufs)

Meilleurs records pour la semaine:				
W. A. Carr.	Parquet	7	48.7 points	46 œufs.
Ferme Exp. Ste-Anne.	"	14	43.7 "	47 "
Cormier, Ovide	"	16	40.2 "	35 "
DeRoy, Antoine	"	17	34.2 "	34 "
Ferme Exp. La Ferme	"	13	32.0 "	32 "
Meilleurs records à date:				
Oiseau No 4	W. A. Carr		56.6 points	58 œufs.
" 3	J. Gavridchuk		52.2 "	57 "
" 5	"		51.7 "	57 "
" 6	Sta. Exp. Ste-Anne		50.8 "	62 "
Adressez toute correspondance au Régisseur, Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.				

Adressez toute correspondance au Régisseur, Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

EN TÊTE DE LA LISTE

Gin Canadien Melchers Croix d'or

La Boisson des Canadiens

Fabriquée à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros: - 40 onces \$3.65
Moyens: - 26 onces \$2.55
Petits: - 10 onces \$1.10

Distillerie à Berthierville
MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED - MONTREAL

CAUSERIE DE M. E. PICARD SUR LE TABAC

Dans une intéressante conférence, à l'Académie Commerciale, M. Picard raconte les origines de cette plante et de l'industrie qu'elle a fait naître.

M. Eddie Picard, de la Rock City Tobacco Co, a donné hier soir à l'Académie Commerciale une fort instructive conférence sur l'industrie du tabac. Présenté par le R. Frère Basile, qui fit de lui un magnifique dialogue, le conférencier fit un magnifique historique de cette importante industrie.

"L'origine du tabac n'est pas parfaitement établie", dit en commençant le conférencier, "mais si on consulte les historiens qui ont attaché quelque importance à cette plante, on peut en déduire non seulement, elle a pris son essor en Amérique, mais aussi que c'est ici même qu'elle a germé. Les peuples de l'autre côté des mers prétendent peut-être que nous leur en sommes redevables. Ainsi les Chinois, et les habitants de certaines parties de l'Asie en revendiquent pour leur pays l'origine. D'après eux, cette plante daterait du quinzième siècle, lorsque Christophe Colomb aborda à Cuba en 1492, les hommes de son équipage constatèrent que les habitants, hommes et femmes aspiraient une fumée provenant de rouleaux d'herbes. En 1521, lorsque les Espagnols débarquèrent dans les Philippines, les indigènes remarquèrent que ces individus mangeaient du feu après leurs banquets.

Le Portugal faisait un usage fréquent du tabac dans maintes circonstances: assemblées politiques, cérémonies d'églises, etc. Et le calumet de la paix n'était pas long pour rien (il mesurait 4 pieds).

Mais le mot tabac serait-il plus, ni moins qu'un dérivé de l'appellation employée d'abord pour le mot pipe. L'histoire du tabac dans les autres pays reste assez vague. Cortez et ses compagnons, dit-on, ne purent s'empêcher de rechercher cette plante, dont les habitants faisaient usage, et d'en éprouver eux-mêmes les délices, si délicates il y avait.

Mais cette plante ne fut connue "officiellement" qu'au seizième siècle. Au début, les femmes n'en usaient aucunement, mais les défauts sont plus contagieux que les qualités, et mal leur en prit. C'est dans les Antilles surtout que la contagion s'est répandue chez les femmes. On attribue généralement à Jean Nicot, le geste d'avoir lancé la culture du tabac après qu'il en eût fait l'essai, et plus tard, il lui donna le nom d'herbe sainte parce qu'elle apaisait les humeurs du cerveau.

Cette herbe sainte eut d'autant plus de succès, que Catherine de Médicis, étant malade, en exigea de ceux qui la soignaient. Il ne pouvait pas y avoir de meilleure réclame pour développer une nouvelle industrie. Et le tabac se répandit dans tous les pays avec des prémisses appropriées aux lieux et aux mœurs des habitants de chacun d'eux. Les droguistes l'introduisaient dans toutes leurs préparations, et tout le monde accueillait avec empressement, mais il faut bien excepter les pauvres médecins qui perdirent tout ce qui leur restait de clientèle. En 1676, les matelots qui faisaient escale dans les ports d'Espagne s'aventurèrent dans les bois et firent usage du pétun (épithète appliquée au tabac).

Mais le tabac fut vraiment naturalisé en Europe en 1559 par Jean Nicot, un érudit et un lettré qui éditait plusieurs volumes sur des connaissances diverses, notamment sur la marine.

Le tabac fit aussi son entrée en Italie, et les deux Cardinaux Ste-Croix et Tornaboni n'en furent pas les moins admirateurs. L'Orient ne donna pas sa place dans le mouvement, et cette plante gagna facilement la Belgique, la Hollande où à la fin du seizième siècle, elle devint un des principaux articles de commerce.

Cependant, après avoir connu tant de fervents, le tabac devait rencontrer des ennemis, et Jacques Ier en fut un. "Si vous avez un reste de pudeur", disait-il, "quittez cette folie, rejetez loin de vous cette plante rampante dans la boue. C'est par ignorance que vous l'avez reçue et c'est par stupidité que vous en avez usé." Cette boutade n'est pas la moindre de celles qu'il adressait tous les jours à son peuple.

Pierre Le Grand alla jusqu'à dire qu'il ferait fumer le clergé lui-même, dénonçant par là la campagne faite par son prédécesseur. Mais ce précepte gardait une certaine autorité ou magie sur son peuple, car plus tard, après que la plante fut condamnée par Urbain Sième, on verra s'en suivre des cruautés sans nombre. On coupa des têtes et des nez pour infraction aux lois interdisant le tabac (il ne faut pas attribuer ce carnage au sultan pape, mais bien à l'autorité civile qui exerça son ministère après la mort de Urbain Sième).

Aux Etats-Unis et au Canada, la culture, le commerce et l'exportation du tabac ont toujours été libres, et l'individu qui portera atteinte à son développement pas né. D'ailleurs, sa "découverte" ne serait pas très "heureuse" dans un pays comme le nôtre où le tabac ne compte plus ses fervents.

BOULANGEZ VOTRE PROPRE PAIN

LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL

LA QUALITE PLUS ELEVÉE POUR AU-DELA DE 50 ANS.

LE PAIN DOMESTIQUE EST LE MEILLEUR DE TOUT



M. Picard avait traité son sujet de main de maître, et fut chaleureusement applaudi à la fin de sa causerie. Il serait tout à l'avantage des citoyens de Québec que les cours de M. Picard fussent bien suivis. Le conférencier d'hier soir était au plus haut point intéressant, et bon nombre de fumeurs, autant dire, tous, en auraient fait leur profit.

AYONS-EN LE RESPECT

Les journaux annonçaient à grands coups de réclame: LES CON- TRES D'OFFMAN, et Reine-Marguerite avait dit à Marthe, aimable couturière dans l'ignorance de la musique: "Je vous amène à ce concert..." c'est divin!

Au soir désigné, elle est dans une complète impossibilité d'absence: son fils fait de la fièvre et, la jeune maman n'entend pas céder ses prérogatives à une mercenaire—même pour un régal de cette envergure.

Mais sa promesse!! Les jeunes tiennent passablement à la musique. —Vous voudrez conduire Marthe à cette soirée a-t-elle dit à son mari, ahuri de la proposition et vexé de la privation de présence de sa compagne aimée: —Y songez-vous, Reine, et Léon est-il si mal que vous ne puissiez faire vous-même honneur à votre parole? Votre amour exagère sans doute et je vous assure!!...

—Ce n'est pas une prière, mais un ordre, monsieur...

Un sourire adorable signe l'édit: l'intimité cède et s'incline courtoisement.

—Un ordre de ma Reine.

Marthe à la fois marrie et joyeuse, s'apprête à partir.

—Les convenances, souffle encore l'époux!

—Pour une fois, elles ne mourront pas toutes... et Léon... Partez! et, jouissez bien du programme.

Is ont tant tardé que la salle archi-comble empêche d'atteindre aux sièges retenus...

—Marchons un peu, fait capotement Marthe, nous serons peut-être plus heureux plus tard!!

La nuit est superbe. Le ciel bleu semble accentuer la pâle escorte de nuages en contemplation devant la lune qui semble une glace où se reflète. Presque personne. L'atmosphère de velours ouaté de silence, semble nectar aux besoins redoublés des pommiers assoiffés. L'air est presque tiède et la brise fait comme une musique adoucie par la distance, passant loin, loin, en randonnée de féériques enchantements.

Marthe est adorable sous le petit chapeau de soie mauve ressemblant à un reflet de printemps perdu dans les neiges de ce début d'hiver. Son compagnon contemple les yeux bleus comme un ciel de Naples, la bouche mignonne et rouge, les fossettes aux joues rondes! Vrai! Il ne la savait si joliment troublante.

Elle a failli tomber, la jolie Marthe, et doucement, de bras fort s'est glissé sous le bras faible sans susciter d'opposition n'est-il pas naturel l'appui au chène des lianes-fragiles?

Is vont en parlant d'abord de choses insignifiantes: vous amenez le printemps? les fleurs? dans la ramure épaisse, la voix des oiseaux rythme des chants qui les envoient et font frissonner d'aise ceux qui les écoutent? vous perdez dans la forêt des sentiments aux écoules des murmures du cœur?... Non! pas encore... mais il viendra ce temps heureux... Il viendra!!

Et c'est une surabondance de paroles douces, subtiles, le miel d'une musique de mots encastrant de son rythme berceur, la grisaille folle qui plane dans l'air! efface le temps! le lieu! les personnalités!... Que sont-ils?... amis? fiancés? époux?

Le bras à glissé à la taille qu'il entoure puis, subjugué par le silence, complice et cette grâce charmante, inconsciemment, il presse sur sa poitrine, l'être frêle dont les lèvres exhalent un faible cri d'enfant blessé: Maman!!

Et le réseau de griseries qui l'encastrait, tombe comme, au théâtre, le rideau sur une scène terminée.

MAMAN! Dans l'esprit de Marthe s'est dressé le souvenir de la maman morte ce dernier hiver... Et le mot de douceur à évoquer aux yeux de Louis, la silhouette de la mère dévouée sacrifiant le plaisir d'une soirée splendide pour lui conserver la vie de son enfant. Comme il a mal compris la mission confiée à son sens de l'honneur!

A qui le pardon de ferveur qu'il exhale comme une prière?... A Marthe?... A Reine-Marguerite?... Comme il les a blessées toutes deux!

Marthe a lancé: —Adieu et pressée, marche vers la maison vaterne! N'est-il pas étrange l'instinct conduisant les pas des inconscients vers l'asile naturel? vers le foyer?

Dans leur promenade d'aveugles, ils ont suivi l'artère aboutissant à sa demeure: enfin! murmure la jeune fille.

Henriement le père n'est pas rentré: les stores levés aux fenêtres de son cabinet de travail en font foi! Plus! et par quel hasard? la porte d'entrée est restée entrouverte. Dans l'office, les domestiques, sûrs de la sortie des maîtres, s'amusaient en parlant haut! Nul ne saura!

Entrée furtive! ascension rapide d'escalier moelleux... Et maintenant, droite devant le crucifix, don de la mère mourante elle dit — sans trop savoir pourquoi!! — MERCI.

Louis qui l'a suivie de loin, sans la perdre ni la rejoindre, médite retournant chez lui sur cette inconcevable vérité, à savoir—que ses convenances sont d'inappréciables institutions dont la prudence ne saurait faire mise de côté sans s'exposer à de cruels repentirs.

M. L.

AGENTS DEMANDÉS

Pour représenter The Fonthill Nurseries — la plus ancienne et considérable au Canada. Variétés de fruits et plantes ornementales de pleine terre pour Québec. Joli équipement gratuit. Territoire exclusif, bon salaire, commences maintenant. STONE & WELLINGTON, TORONTO

LIBERA NOS

Le médecin accourant aux appels réitérés de la maman à qui son enfant semble agoniser, a hoché la tête, vieillesse ému, qui cependant à l'habitude quotidienne de visiter les à la souffrance... puis il a dit, comme ça:

—La jeunesse a d'étonnantes ressources de vie puisées à des réserves insoupçonnées: l'espoir est toujours de rigueur: ne l'oublions pas.

Puis il se dispose au départ et revient! Est-ce vraiment la petite Louise si riante, et rose, et grasse,lette comme un enfant en berceau?

Et l'imagination ressuscite l'image de la jeune fille en santé: figure blanche, joues rondes, fossettes nées d'une bouche vermeille... Et des yeux: Oh les adorables yeux! Deux lourdes nattes au dos, marquant la souplesse des mouvements vifs de cette spontanéité en personne.

Louise! c'est une abondance de qualités et physiques, et morales... Et c'est elle qui agit là... dans ce lit dépourvu des richesses habituelles, des danses fines, des nuances soyeuses, et même—des draps de toile!

—Donnez à la petite, des matelas durs, des draps de laine grossière dont la rugosité fasse office de stimulants il faudrait aussi... il hésite un peu — puis se raffermissant dans les idées qui lui semblent bien un peu osées et comme s'il craignait l'opposition de la mère éprise de douceur pour son enfant, il dit à deux reprises: —Il faudra, tout appliquez cette même flanelle... à l'épiderme—oui! en contact immédiat...

Et la mère, de fait, s'est récriée: —Docteur! y songez-vous?...

Tant, madame... que c'est l'unique ressource d'axe de mes moyens. Les drogues ont leur part d'office: parfait! cette étoffe est le complément obligé... Oui!! oui!! —poursuit-il, très, très malade, la petite!

Et l'ami de la famille qu'est ce vieux praticien touche la joue brûlante, comme un besoin de conviction de la sincérité des yeux.

—Très malade, répète-t-il remontant dans la voiture pour le retour à la maison où il va confirmer ses craintes en feuilletant les vieux maîtres... très malade!

—Oh!!... CETTE BURE nouveau genre — combien de fois les yeux de la maman l'a décelée dans un retour peu lointain encore! Ne l'arracher de la mort cette fille chérie que pour en faire don au cloître...

Dans son esprit, c'est affreux.

La chrétienne ne songe pas au grand honneur échu à son enfant: elle prie à la spoliaction comme si le Créateur faisait donation des vies, en réalité: prêts consentis, pas plus.

A l'enfant, dans le cas de tant d'autres, s'opposant à l'absorption des médicaments, la mère a suggéré des mots d'offrande au divin Crucifié et, ou demeurant impuissante l'ordonnance savante et les catéchismes macabres, la pensée dévote obtient l'œuvre de renoncement que nécessitent aux ordres prescrits. Veilles et sacrifices enfin en raison du terrible mal: la santé renaisait et lorsque la longue convalescence fut terminée, que le sourire de repartit aux lèvres de nouveau éclairées du rouge cramoisi... les yeux avaient perdu cette lueur enfantine.

BERTHE JAY.

RECETTES

Biscuits au miel.—Ingrédients: 3/4 livre de farine, 2 onces de sucre, 1/4 c. à thé de soda, 1 c. à thé de gingembre, 5 onces de miel, (5 cuillères à soupe), 2 onces de beurre, un peu de muscade. Mettre le sucre dans la farine ainsi que le gingembre et la muscade. Défaire le beurre en crème, ajouter le miel et le soda dissous dans un peu d'eau bouillante. Faire la pâte: pétrir la farine avec la main, sur la planche farinée. Déposer sur une toile graissée et farinée. Cuire au four modéré. Les mettre double avec gelée, confitures ou autres préparations.

Galette au beurre.—Ingrédients: 1 galette "royal", 1 chopine d'eau, 1 chopine de lait, 1/2 tasse de beurre, 1/2 tasse de graisse, 1/2 tasse de miel, 1 c. à table de sel, 3 pintes de farine. Faire dissoudre le levain dans une tasse d'eau tiède durant dix à quinze minutes. Mettre dans la chaudière à pain, beurre, graisse le miel et le sel. Versez sur ces ingrédients le lait bouillant. Broyez le tout afin de faire bien dissoudre, ajouter le reste de l'eau. Lorsque la préparation est tiède ajoutez le levain et la farine tout à la fois. Tournez la manivelle durant 10 à 15 minutes. Couvrez la chaudière et laissez lever ordinairement l'espace d'une nuit. Le lendemain, tournez la manivelle et laissez lever de nouveau jusqu'à ce que la pâte soit bien légère; denser la farine voulue; travailler peu la pâte. Mettre dans des moules beurrés; laisser lever au double du volume. Faire cuire au fourneau chaud. Au sortir du fourneau, glacer les galettes avec une c. à table de sucre dissoute dans 1 c. à table d'eau.

Mme Blanche Lajoie-Vaillancourt.

UNE SCENE D'AUTREFOIS

Il y a de cela longtemps, bien longtemps, en 1750, M. Joseph-Gérard Hertel de la Frénière demeurait aux Trois-Rivières, rue Notre-Dame, dans la maison de pierre qui de nos jours encore voisine le monastère des Ursulines.

Il avait une amie Toinette Bouzon. Tous les soirs, pendant dix, quinze, vingt ans, M. de la Frénière se rendait à l'angle des rues Notre-Dame et du Château, en face de l'ancienne église paroissiale, pour y faire la partie de cartes avec Toinette. A neuf heures sonnant, hiver comme été, il se levait, sautait militairement et se retirait.

Un incident vint en aide au timide amoureux.

Il n'y avait alors ni lampe électrique ni bec à gaz et, en hiver, M. de la Frénière importait sa lanterne.

Par un soir de tempête, Mlle Bouzon l'avait allumée comme d'habitude après la veillée et, comme elle ouvrait la porte, une rafale éteignit la lumière. Elle eut tôt fait de remettre les choses à point, puis en présentant le fatal à son ami, elle lui dit:

—J'ai bien de la peine de vous voir sur la rue par un temps pareil.

—Il n'en tient qu'à vous. —Comment cela?

—Si nous demeurions ensemble, je ne serais pas obligé de sortir le soir pour la partie de cartes.

—Je prendrai votre désir en considération.

C'était la première proposition de mariage que Toinette recevait. Elle l'accepta. Il y eut des noces, aux anciens nouveaux mariés, Dieu ménagea dix-huit années de bonheur conjugal. Après la cession du pays, loyal envers ses nouveaux souverains, M. de la Frénière conserva néanmoins ses habitudes et ne changea rien au costume de son jeune temps. La chevelure poudrée avec soin, la coquette nouée par un ruban noir, il portait avec une rare distinction, un séduisant habit bleu, fleuri de dentelles aux manches et au jabot, avec les poches de côté ornées de la même couleur rouge que les boutons des boutonsnières et les ornements des manches. Une culotte courte de la même nuance que l'habit, des bas de soie et des souliers à boucle complétaient le costume de ce gentilhomme qui décéda le 18 novembre 1768.

M. et Mme de la Frénière avaient adopté une nièce, Claire Pratte, qui épousa M. Augustin Paradis. De cette union naquirent deux filles: Claire et Josephine. Cette dernière devint la femme de M. F.X. Robert dit Lafontaine. Ils eurent quatre enfants: une fille et trois fils dont l'un fut Aimé Lafontaine, juge d'Aylmer.

Ce qui précède est extrait d'un article sur le Vieux Trois-Rivières et signé par U. T. R.

Il paraît une anecdote tous les lundis. Celle-ci est la quatre-vingt-quatrième de la série.

DAMES DEMANDÉES

Pour couture facile et légère chez elles, travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. Timbres pour détails.

NATIONAL Manufacturing Company, Montreal, P. Q.

21 6 fs.

Scient vite
Restent affilés
**SCIES
SIMONDS**
SIMONDS CANADA SAW CO. LTD.
MONTREAL
VANCOUVER, ST. JAMES, B.C.
TORONTO

Genuine
ASPIRIN

Prouvée sûre par des millions et prescrite par les médecins pour

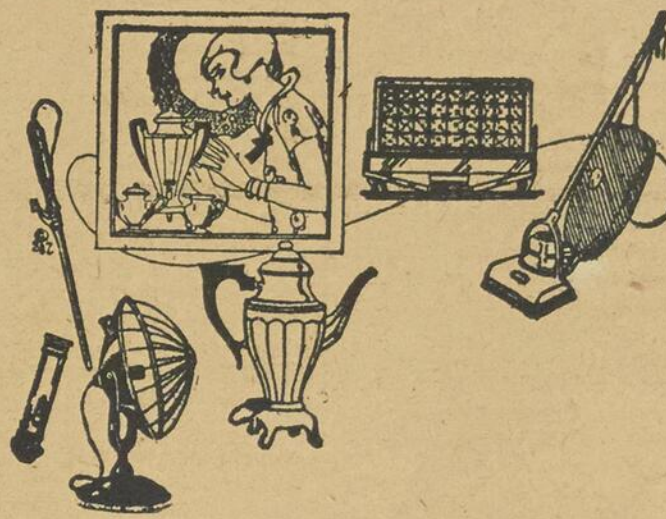
FRISONS MAL DE TETE NEURITIS LUMBAGO
MALADIES NEURALGIE MAL DE DENTS RHUMATISMES

N'AFECTE PAS LE COEUR

NE S'ACCROÏT PAS LE COEUR. N'acceptez seulement que des enveloppes "BAYER" contenant des directions approuvées. Fournies en boîtes "BAYER" de 12 tablettes. Aussi en bouteilles de 100 chez les pharmaciens.

Aspirin est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monacœtœcœdœster de Salicylicacid (Acetyl Salicylic Acid, "A. S. A."). Cependant il est reconnu qu'Aspirin signifie la manufacture Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les tablettes de la Bayer, sont estampées de leur marque de commerce générale, la "croix Bayer".

UN CADEAU UTILE ET QUI PLAÎRA



Quand vous faites
DES
CADEAUX
ELECTRIQUES
Vous faites Deux Ca-
deaux dans un

Et pour le prix d'un seul pulquez ceux-ci sont doublement appréciés des personnes qui les reçoivent. Ces cadeaux ne sont pas seulement de simples souvenirs mais bien des serviteurs fidèles et dévoués à leurs propriétaires.

Quand vous donnez une lampe portative, vous donnez en même temps une illumination parfaite—quand vous donnez une chauffette, celle-ci à son tour donne sa chaleur confortable—quand vous donnez un fer à repasser vous éliminez les fatigues et les ennuis du foyer qui reçoit ce cadeau—quand vous donnez un coussin vous aidez en même temps à rendre une santé meilleure—quand vous donnez un percolateur, celui-ci produira du café plus délicieux—et il en est de même pour tous les autres appareils contenus dans la liste au bas de cette annonce.

Vous ne sauriez avoir de meilleure inspiration que celle de rendre le prochain Noël un Noël électrique, en faisant des cadeaux électriques—aucun autre cadeau ne saurait mieux exprimer vos sentiments à l'égard des personnes que vous ne désirez pas oublier.

CHOISISSEZ VOTRE CADEAU DOUBLE PARMI LES SUIVANTS:

Fers à Repasser	\$ 3.75	Grils	\$2.75 à \$18.00
Grille-Pains (Toaster)	3.00	Chauffettes	7.50 à 13.00
Fers à Friser	1.75	Vibrateurs	7.00
Lampes Portatives	\$3.50 à 15.00	Moteurs pour machines à coudre	22.50
Percolateurs	13.50		

ou bien encore, aimez-vous mieux choisir parmi nos plus gros appareils, tels:

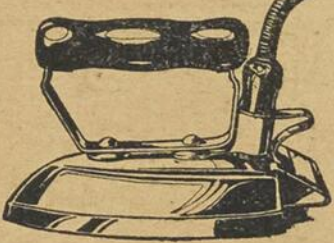
Vacquette, Poêles, Machines à Laver

pouvant être achetés à nos conditions faciles de versements mensuels.

La Compagnie Electrique de Montmagny

56, rue Saint-Jean-Baptiste
Montmagny.

Repassez à l'électricité et oubliez la chaleur



Pourquoi vous faire griller à la chaleur accablante du poêle, quand vous pouvez repasser avec tant de facilité et de confort à l'aide d'un FER A REPASSER ELECTRIQUE? La chaleur est à l'intérieur même du fer et y demeure aussi longtemps que vous le désirez. Quel meilleur travail n'auriez-vous pas alors? Que de temps n'épargneriez-vous pas? Et dans quelle douce fraîcheur ne conserveriez-vous pas votre cuisine?

N'hésitez pas à vous le procurer; vous éliminerez ainsi la chaleur épuisante du poêle — les allées et venues fatigantes — les maux de dos — les fatigues dans le poignet et nombre d'autres inconvénients du repassage. Le jour du repassage n'est plus un objet d'effroi si vous vous servez de l'électricité.

Prix et conditions faciles.

ENEZ NOUS VOIR

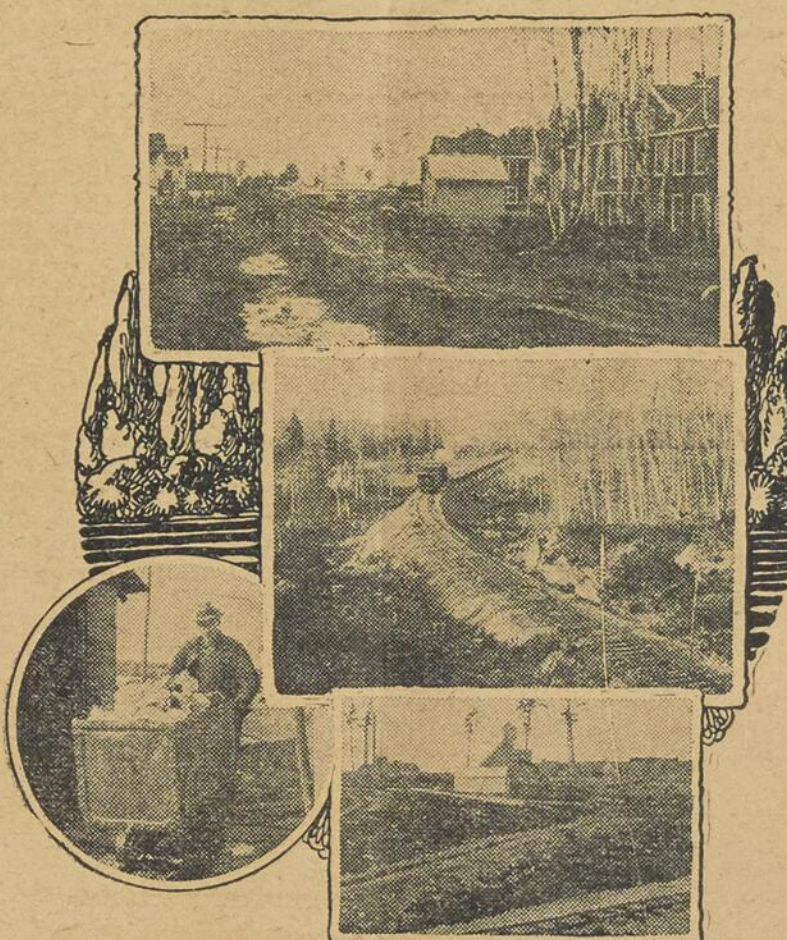
LA CIE

Electrique de Montmagny

56, rue Saint-Jean-Baptiste

MONTMAGNY, P. Q.

Le chemin de fer de Rouyn



En haut.—La rue Perrault, à Rouyn. Centre.—L'embranchement Taschereau-Rouyn, du Canadien National. En bas, à gauche.—Un wagonnet de minéral sorti de la mine Noranda. En bas, à droite.—La mine Noranda.

Rouyn, l'une des plus jeunes municipalités de la Province de Québec, née au milieu des bois, est maintenant reliée au reste du monde par un embranchement de chemin de fer, de 44 milles de long, qui part de Taschereau (autrefois O'Brien) sur la ligne principale Québec-Cochrane du Chemin de fer national du Canada.

Le nouveau chemin de fer se rend directement à Rouyn offrant un service de transport pour voyageurs et marchandises là où il n'y avait, comme moyens de communication avant sa venue, que le canot et la charrette.

Ayant solutionné le problème du transport la population peut se consacrer désormais à l'amélioration de la ville. Déjà les progrès sont notables et même étonnants si nous tenons compte de l'isolement de ce camp minier avant l'arrivée de la locomotive.

Centre d'une région riche en mines d'or et de cuivre, animée d'un grand esprit civique et confiante dans la prospérité que lui assurera ses ressources, Rouyn profitera sûrement des avantages assurés par le nouveau chemin de fer et hâtera ses progrès.

L'embranchement Taschereau-Rouyn traverse un territoire boisé, arrosé par de multiples lacs et rivières. Dans les environs du lac Louis se trouve une riche région agricole qui ne manquera pas d'attirer les colons.

Le Château Frontenac

Comme la Citadelle, qui couronne les hauteurs du Cap Diamant, le Château Frontenac, du point élevé où il est construit, domine tout le panorama de Québec. Avec sa grande tour centrale, avec ses tourelles et ses clochetons, l'énorme structure a vraiment superbe allure et s'harmonise bien avec la vieille cité dont elle fait justement l'orgueil. Il y a probablement pas un hôtel au monde qui soit mieux situé. Le Pacifique Canadien, dont le Château Frontenac est la propriété, projette d'y faire, dans un avenir prochain, de considérables agrandissements.

NOTES LOCALES

Elections municipales

Les élections municipales se sont faites tout aussi paisiblement dans notre ville de Montmagny que dans la paroisse de Saint-Thomas. M. T. Lévesque, Coulombé, maire sortant de charge, a été réélu à l'unanimité, de même que MM. les Echevins Napoléon Létourneau, Willie Paquet, Joseph Blanchet, Wilfrid Proulx et Candide Coriveau.

MM. J.-Raoul Boulanger et Jos. P. Fournier ont aussi été élus par acclamation, le premier pour le Quartier Centre et le dernier pour le Quartier Industriel, en remplacement des échevins sortant de charge, MM. Jos. Francoeur et Alphonse Gaudreau, qui n'ont pas voulu se présenter de nouveau. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Catechisme des petits

Nous accusons réception d'un exemplaire du Catechisme des petits, pour l'enseignement oral, par l'abbé F.-A. Baillargé, Ptre, curé de Verchères. Ce résumé est très clair et facile à apprendre. On peut se le procurer à 5 sous l'unité ou à 50 sous la douzaine, chez les libraires et chez l'auteur à Verchères, P. Q.

Mmes Joseph Collin et Diogène Moreau sont de retour d'une promenade de quelques jours à Québec, où elles ont rendu visite à leur sœur, la Révérende Mère Sainte-Marie Gérard, religieuse au couvent de la Congrégation Notre-Dame à Saint-Malo.

Fête intime

Dimanche soir, le 23 janvier, un groupe d'amis se réunissaient à la demeure de M. Charles Ingstrom pour prendre part à une agréable soirée. Il y eut chant, musique et partie de cartes. Tous se séparèrent à une heure avancée en emportant un aimable souvenir de cette fête inoubliable.

Parmi les invités, on remarquait: Mmes Florence Gaudreau, Anna Minville, Ediana et Marie-Ange Gaudreau, Anita Gendron, Lucia et Judith Coulombé, Marguerite Laberge, Noëlle Laurendeau, Corinne et Jeanne-Alcée Picard, Gergette Lemieux, Marie-Reine Gaudreau, MM. Edgar Gaudreau, Roger et Maurice Minville, Freddy Fournier, Florian, Jules, Albert, Joseph et Ernest Coulombé, Lucien Boulet.

M. et Mme Ludger Couillard se sont rendus à Saint-Pierre, dimanche dernier, chez leur cousin, M. Auxilien Couillard.

Près d'une centaine de dames assistaient, lundi soir, à la séance spéciale de distribution des prix aux jeunes qui ont suivi la clinique des nourrissons (Dispensaire pour enfants) ouverte le 18 mars dernier et qui s'est tenue régulièrement deux fois par semaine durant l'année 1926. Après une intéressante conférence par M. le Dr Ths. Gosselin, sur la mortalité infantile et sur les avantages du Dispensaire, Mme E. St-Hilaire, l'infirmière, procéda à la distribution des prix qui ont été décernés comme suit:

Prix d'alimentation maternelle

Mme Capt. Ladger Fournier, 1er prix en argent offert par M. le Dr Ths. Gosselin;
Mme Freddy Fortin, 2ième prix en argent offert par M. T. Coulombé, maire;
Mme Henri Boule, 3ième prix en argent offert par Mme E. St-Hilaire.

Prix d'assistance

1er prix, Mme Fort. Gendreau, un kimono offert par Mme Roméo Lespérance;
2ième prix, Mme Freddy Fortin, robe pour enfant, offerte par Mme Maurice Rousseau;
3ième prix, Mme Alfred Lemieux, robe pour enfant, offerte par Mme Ant. Laberge;
4ième prix, Mme Albert Barde, set en laine pour bébé, offert par Mme Lacasse Rousseau;
5ième prix, Mme J.-Bte Coulombé, chandail pour bébé, offert par Mme Adolphe Bernier;
6ième prix, Mme Eddy Thibault, une couverture, offerte par Mme Jos.-C. Hébert;
7ième prix, Mme Narcisse Proulx, une couverture, offerte par Mme Candide Coriveau;
8ième prix, Mme Donat Courcy, set en laine pour bébé, offert par Mme Geo.-E. Fournier;
9ième prix, Mme Hector Bernier, gilet pour bébé, offert par Mme Albert Gagné.

Cette distribution des prix fut suivie de la projection de deux films intéressants qui illustrèrent bien et complétèrent les explications données par le Dr Gosselin. M. Chs.-A. Paquet, M. P. P., qui assistait à cette séance, adressa ensuite quelques recommandations pratiques et des remerciements aux directeurs et à l'infirmière du Dispensaire, aux Dames Auxiliaires du comité de la santé publique, qui leur prêtent si généreusement un concours dévoué de même qu'aux artistes, Mmes A. Marquis, Eddy Thibault et M. Vézina qui au cours de la séance, ont exécuté un programme de chant et de musique très joli et bien approprié.

Mlle M.-Josephine Jalbert, du Cap Saint-Ignace, a passé quelques jours

Les enfants ont besoin de Vitamines pour aider la croissance et le système osseux

L'Emulsion Scott

abonde en Vitamines d'Huile de Foie de Morue.

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 36-41

en notre ville, l'invitée de Mme Adolphe Bernier.

A. J. C.

Résultat des Concours de janvier donnés au Collège des Frères du Sacré-Cœur.

Cours Complémentaire

8ième année

- 1-Gustave Richard,
- 2-Robert Viel,
- 3-Rodolphe Mathurin,
- 4-Paul-Eugène Bernatchez,
- 5-Robert Fournier,
- 6-Roméo Caron,
- 7-Georges Laberge,
- 8-Robert Bélanger,
- 9-Armand Renaud,
- 10-Jean-Marie Bernier.

7ième année

- 1-Fernand Blais,
- 2-Ludovic Tardif,
- 3-Laurent Smith,
- 4-Ernest Richard,
- 5-Jean-Eudes Blanchard,
- 6-Aurèle Cyr,
- 7-Edouard Cyr,
- 8-Hervé Bélanger,
- 9-Roland Siméon,
- 10-Jean-Marie Fortin.

Cours Supérieur

6ième année

- 1-Lucien Roy,
- 2-Odilon Couillard,
- 3-Georges Marois,
- 4-Roland Lemieux,
- 5-Hervé Bérubé,
- 6-Lucien Bélanger,
- 7-Georges Cloutier,
- 8-Georges Masson,
- 9-Charles-Eugène Bolduc,
- 10-Emile Gagnon.

5ième année

- 1-Jean-Paul Mercier,
- 2-Nérée Poulin,
- 3-Robert Masson,
- 4-Jean-Charles Gamache,
- 5-Napoléon Talbot,
- 6-Paul-Henri Lemieux,
- 7-Pierre Léonard,
- 8-Dollard Bernatchez,
- 9-Eugène Mercier,
- 10-Edouard Léonard.

4ième année

- 1-Roland Dion,
- 2-Roland Collin,
- 3-Maurice Renaud,
- 4-Daniel Galbois,
- 5-Raymond Paré,
- 6-Jacques Béchard,
- 7-Jean-Paul Guay,
- 8-Paul-Emile Gosselin,
- 9-Gabriel D'Amours,
- 10-Edgar Laberge.

Cours Moyen

3ième année

- 1-Maurice Caron,
- 2-Gérard Bourget,
- 3-Berthémy Boulay,
- 4-Roland Boulanger,
- 5-Oscar Morency,
- 6-Armand Collin,
- 7-Jean-Baptiste Masson,
- 8-Georges-Henri Gaudreau,
- 9-Robert Talbot,
- 10-Benoît Normand.

Cours Inférieur

2ième année

- 1-Louis-Georges Lacombe,
- 2-Georges-Henri Olivier,
- 3-Ludger Gaumont,
- 4-Charles Béchard,
- 5-Emile Léonard,
- 6-Armand Cloutier,
- 7-Paul Béchard,
- 8-Jean-Paul Nicole,
- 9-Guillaume Couillard,
- 10-Jules Paré.

1ère année

- 1-Roland Cloutier,
- 2-Louis-Georges Boulet,
- 3-Antoine Jonas,
- 4-Léon Gaumont,
- 5-Lévi Boulanger,
- 6-Gérard Montminy,
- 7-Roger Blanchet,
- 8-Roland Dubé,
- 9-Germain Guay,
- 10-Luc Boucher.

2ième année A

- 1-Clement Normand,
- 2-Gaston Béchard,
- 3-Gerson Gosselin,
- 4-Ernest Guilmette,
- 5-Laurent Gaumont,
- 6-Paul-Emile Gagné,
- 7-Jean-Paul Thibault,
- 8-Louis-Philippe Lacombe,
- 9-Jean-Charles Lemieux,
- 10-Louis-Georges Talbot.

1ère année B

- 1-Robert Gaumont,
- 2-Ivon Côté,
- 3-Paul-Emile Pouliot,
- 4-Albert Harboure,
- 5-Louis-Georges Gaumont,
- 6-Paul Coulombé,
- 7-Raymond Rousseau,
- 8-Léo Boucher,
- 9-Marcellin Normand,
- 10-Camille Nicole.

Cours Préparatoire

- 1-Jean-Charles Nicole,
- 2-Jules Paquet,
- 3-Michel Béchard,
- 4-Wilson Dionne,
- 5-Maurice Leclerc,

6-Léopold Blanchet,
7-Robert Laberge,
8-Maurice Tétu,
9-Léo Létourneau,
10-Robert Gaudreau.

Parades pour dames et enfants

Tout ce qui nous reste de parades en bas du prix du gros \$4.25, réduit à \$3.50.

Il nous faut faire place à la marchandise de printemps.

GEO.-E. FOURNIER,

Rue de la gare,
Montmagny.

Service anniversaire

Lundi, à 9 hres, a été chanté le service anniversaire de feu M. Joseph Caron.

Mlle Alexina Garant et Yvonne Lemieux sont revenues d'un voyage d'une huitaine à Québec, chez des parents et amies.

Baptêmes

Le 28 janvier, l'épouse de M. Irénée Thibault, née Anna-Morin, un fils baptisé sous les noms de Louis-Jacques, Claude, Donat.

Parrain et marraine, M. et Mme Donat Geoffrin, de Québec, oncle et tante de l'enfant, représenté par M. Léopold Thibault et par Mlle Gabrielle Thibault.

Le 29, a aussi été baptisé Joseph, Laval, Réal, Alphonse, enfant de M. et Mme Paul Boulet, née Hélène Cloutier.

Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Boulet, oncle et tante de l'enfant.

Mlle Estelle Gaudreau et son frère, M. Odilon Gaudreau, sont revenus d'une promenade à Saint-Nicolas et à Québec, chez des parents et amis.

Mmes Cécile et Emérentienne Robin sont allées passer quelques jours à Québec, les invitées de leurs cousines, Mmes Cécile et Emma Mathurin.

Mlle Yvonne Paré, Berthe et Annette Gaudreau se sont rendues à Saint-François, jeudi, pour assister aux funérailles de Mme J.-Bte Gaudin.

M. et Mme Georges Coulombé sont allés à l'Anse à Gilles, ces jours derniers, rendre visite à M. et Mme Ernest Ménard.

Grande Vente d'école de Février

Belles étoffes à Manteaux \$1.28, dans toutes les couleurs.
25 pièces d'étoffes à robes \$1.50, réduit à \$0.75.

Quantité de bas et de gants en bas du prix du gros. Voyez nos vitrines.

GEO.-E. FOURNIER,

Rue de la gare,
Montmagny.

Mme Joseph Deladurantaye, accompagnée de sa fille, Claire, du Cap Saint-Ignace, passe la semaine chez son oncle, M. Stanislas Robin.

Service anniversaire

Mercredi, le 9 du courant, à 8 hres, sera chanté le service anniversaire de feu M. J.-B. Cléophas Fournier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Confrérie de la Sainte-Famille Un Triduum

Dimanche dernier, dans notre belle église, sous les regards maternels de la Sainte-Famille, une double attraction religieuse réunissait à deux heures et demie, l'enfant, pour fêter le petit Jésus de la crèche et recevoir ses divines bénédictions. Cette touchante cérémonie annuelle d'une procession à l'enfant Jésus était suivie de l'ouverture d'un Triduum pour les Dames de la Sainte-Famille, les mères, qui venaient dans un auditoire imposant écouter le ministre de Dieu, apprendre à calquer leur vie sur celle des Saints personnages de Nazareth les modèles qu'elles ont choisis. Le zélé chapelain de la confrérie, M. l'abbé Castonguay avait, à une des dernières réunions présenté le Rvd Ptre Prédicateur avec les mots élogieux qu'il convenait, car la renommée l'avait déjà devancé au bureau de ses jeunes ans. A ce double titre, le Rvd Ptre Fournier, Rédemptoriste, était le bienvenu dans la grande famille Montmagnienne qui avait souvenir de l'écolier modèle devenu apôtre, missionnaire d'âmes pour la future vie. Les devoirs de la mère chrétienne, ceux de l'épouse chrétienne et de la femme chrétienne dans la société sont des sujets qui importent de connaître pour les illustrer, tel que le Bon Dieu l'exige dans le rôle qu'il a départi à chacune de nous. Savoir se faire apôtre par la prière, par la parole et en donnant l'exemple par la pratique des vertus qui sont à la base d'une confrérie sous un vocable sommant si divinement puissant et si suavement doux.

Nous avons le ferme espoir que la prédication inspirée du jeune missionnaire portera ses fruits. Nous comptons un chiffre respectable de nouvelles adhérentes qui se sont enrôlées dans la florissante confrérie. Mercredi matin, la messe de 7 1/2 hres réunissait toutes les Dames pour une communion générale lequel témoignage de foi dû réjouir les cœurs aimants de Jésus, Marie et Joseph, et en obtenir de précieuses faveurs pour la famille, et tous ceux qui n'ont pas été oubliés.

Ces délicieux moments de la retraite ont fini mercredi soir à 7 heures, alors qu'eut lieu une réception de

Si vous toussez

prenez le Baume Rhumal. Ce remède bien connu est des plus efficaces. Ne contient aucun narcotique. Petite bouteille, petite dose. 35c. partout. 15-26

Dames de la Sainte-Famille une dernière instruction et la bénédiction Papale par le Rvd Père, à qui nous devons une sincère reconnaissance et un fervent souvenir devant Dieu. Merci aussi aux artistes dont le dévouement a rayonné jusqu'à l'autel couvert en un véritable coin du ciel qu'il a fait bon d'aller prier.

Le choeur de chant a reheussé chacune de nos belles réunions, et ce tout à la gloire de la Sainte-Famille de qui nous attendons la perpétuelle protection.

Une valeur peu commune

Un lot de dentelle torchon au bas prix de \$0.04.

GEO.-E. FOURNIER,

Rue de la gare,
Montmagny.

COUR SUPÉRIEURE MONTMAGNY

Montmagny, à savoir :

No. 2614.

Antoine Labrecque, fils de François, marchand, de la paroisse de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, demandeur; contre Ludger Cadrin, cultivateur, ci-devant de la paroisse de Saint-François, comté de Montmagny, et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

A) Six arpents et demi de front sur trente de profondeur, plus ou moins, étant le lot de terre connu au cadastre de Saint-François, comté de Montmagny, sous le numéro trois cent trente-sept (337); — avec les bâtisses, à la charge d'une rente annuelle de cent piastres (\$100.00) payable à Dame Narcisse Cadrin et des autres droits qu'elle peut avoir sur le dit immeuble.

B) Un arpent et demi de front sur huit de profondeur, plus ou moins, borné comme suit : au nord Cyrille Paré, à l'est Lucien Marceau, au sud et au sud-ouest Narcisse Cadrin, dit du lot de terre connu au cadastre de Saint-François, sous le numéro trois cent trente-quatre (334), circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Saint-François de Montmagny, mardi, le QUINZIÈME jour du mois de FEVRIER prochain (1927), à DIX HEURES de l'AVANT-MIDI.

Bureau du shérif.

Montmagny, 12 janvier 1927.

Prochaine publication 15 janvier 1927.

J. C. LISLOIS,

Shérif.

AGENTS

Nous offrons une position permanente avec retour hebdomadaire dans la vente de nos marchandises, comprenant variétés exclusives d'articles rustiques, attachés à la commande du client, racines en entier. Equipement attrayant fourni gratuitement. Conseils personnels. Une bonne chance pour gagner de l'argent. S'adresser : LUKE FRERES LIMITEE, Montréal.

À VENDRE

Bonne maison située du côté Est de la rue de la Gare, près de l'Hôtel Windsor, avec garage en arrière, à vendre, pour un prompt acheteur.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à :

Mlle B. HEBERT,

23, Rue de la Gare,
Montmagny.

SAINT-RAPHAËL

Mariage

Le 19 janvier, M. Albert Mercier, fils de M. Alexandre Mercier unissant sa destinée à Mlle Eva Lamontagne, fille de M. Etienne Lamontagne, de Saint-Nérée. M. Mercier servait de témoin à son fils et M. Lamontagne à sa fille. L'heureux couple est parti en voyage de noces. Nous leur souhaitons une bonheur sans lendemain.

Décès

Le 30 janvier, est décédée à l'hôpital, Mlle Agnès Gagnon, fille adoptive de M. Gaudias Harpe, âgée de 19 ans. Mlle Gagnon souffrait depuis plusieurs années d'une de ces maladies qui ne pardonnent jamais.

Le service et la sépulture ont eu lieu à Saint-Raphaël le 1er février. La croix était portée par M. René Bernard.

Les porteurs du corps étaient: MM. Gérard Nadeau, Gérard Coriveau, Ulric Bolduc et Roland Jolin.

Nos hommes de chanciers commencent à revenir parmi nous. Espérons qu'ils seront tous de retour bientôt.

SAINT-EUPHÉMIE

M. Charles Mercier a été élu maire de notre municipalité pour un troisième terme. Nos félicitations.

M. le Curé s'est absenté la semaine dernière en voyage d'affaires.

M. Alphonse Gagné, de Trois-Rivières, était dans notre paroisse la semaine dernière, par affaires.

M. Narcisse Proulx, de Notre-Dame du Rosaire, ainsi que sa fille, Mme Albert Marcoux, de Shawinigan, étaient dans notre paroisse dimanche, les hôtes de M. Antoine Mercier et de Mme Vve Ignace Mercier.

Mlle Bernadette Bernard est allée à Notre-Dame du Rosaire, la semaine dernière, en visite chez des parents.

Mlle Marie-Jeanne Mignault, de Notre-Dame du Rosaire, était dans notre paroisse cette semaine, chez M. Donat Morin.

Baptême

M. et Mme Antoine Mercier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 30, baptisée le 31 sous les prénoms de Marie, Thérèse, Adrienne.

Parrain et marraine, M. et Mme Charles Noël, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

NE BLAMEZ PAS LA TEMPERATURE

Quand vous contractez un rhume, vous n'avez que vous-même à blâmer.

Les changements de température peuvent avoir contribué aux rhumes que vous avez contractés, mais la vérité, c'est qu'ils ont été affaiblis et épuisés, vous ne contractez pas de rhume, quelle que soit la température.

Ce qu'il vous faut pour vous prémunir contre les rhumes, c'est un accroissement de votre force de résistance, et cette même force est ce

dont vous avez besoin pour vous débarrasser du rhume dès qu'il a mis son empreinte sur vous.

Vous pouvez acquiescer cette force de combat en prenant Le Remède du Père Jean qui est un aliment pur et sain et fournit précisément ces éléments nutritifs dont notre organisme manque.

Si vous constatez que vous vous fatiguez facilement ou que vous ne pesez pas le poids normal, vous devriez commencer à prendre Le Remède du Père Jean immédiatement. La plupart des gens trouvent qu'ils gagnent des forces, de la santé et aussi de la chair, pendant qu'ils prennent Le Remède du Père Jean. C'est un vrai tonique parce qu'il ne contient ni alcool ni drogue dangereuse.

Le 18 janv., décédée après quelques jours d'horribles souffrances souffertes avec une résignation vraiment chrétienne, la sœur, Mlle bien-aimée de M. et Mme Louis Dubé, Quoique bien souffrante, il sut faire généreusement le sacrifice de ses vingt ans pour répondre à l'appel de son divin Maître.

Son service et sa sépulture eurent lieu, vendredi le 21. Les porteurs du corps étaient : Ses cousins, MM. Hédoude, Louis et Oscar Beaudin, son oncle, M. Chs. Lizotte, M. Camille Beaudin portait la croix et M. Philippe Bouchard conduisait le convoi funèbre.

Le deuil était conduit par M. et Mme Louis Dubé, son père et sa mère, Mme Arthur Roy (née Berthe) Mlle Isabelle, Armand, Octavie et Eugénie, ses sœurs, MM. Gérard et Aimé, ses frères, Mlle Yvonne Côté, sa fiancée, M. Arthur Roy, son beau-frère, M. et Mmes Aimé Boucher, Hédoude et Omer Dubé, de Saint-Eusèbe, ses oncles, plus une foule considérable dont il nous est impossible d'énumérer les noms.

A la famille en deuil nous réitérons le témoignage de nos plus vives sympathies.

NOTRE-DAME DU LAC

Une Fleur s'est envolée de la terre aux cieux

Le 18 janv., décédée après quelques jours d'horribles souffrances souffertes avec une résignation vraiment chrétienne, la sœur, Mlle bien-aimée de M. et Mme Louis Dubé, Quoique bien souffrante, il sut faire généreusement le sacrifice de ses vingt ans pour répondre à l'appel de son divin Maître.

Son service et sa sépulture eurent lieu, vendredi le 21. Les porteurs du corps étaient : Ses cousins, MM. Hédoude, Louis et Oscar Beaudin, son oncle, M. Chs. Lizotte, M. Camille Beaudin portait la croix et M. Philippe Bouchard conduisait le convoi funèbre.

Le deuil était conduit par M. et Mme Louis Dubé, son père et sa mère, Mme Arthur Roy (née Berthe) Mlle Isabelle, Armand, Octavie et Eugénie, ses sœurs, MM. Gérard et Aimé, ses frères, Mlle Yvonne Côté, sa fiancée, M. Arthur Roy, son beau-frère, M. et Mmes Aimé Boucher, Hédoude et Omer Dubé, de Saint-Eusèbe, ses oncles, plus une foule considérable dont il nous est impossible d'énumérer les noms.

A la famille en deuil nous réitérons le témoignage de nos plus vives sympathies.

SAINT-FRANÇOIS DE MONTMAGNY

A la mémoire de Dame Vve J.-Bte Gaudin

"C'est ma mère chérie
Scul amour ici-bas,
Que jamais l'on oublie,
Ne se remplace pas!"

Au soir du 31 janvier, s'éteignait pieusement Dame Virginie Paré, épouse de feu J.-Bte Gaudin, à l'âge de 64 ans.

Près de ce lit d'agonie, quatre jeunes filles pleurent en recueillant les dernières paroles d'une mère chérie.

Orphelins de père depuis 18 ans, ces jeunes filles avaient concentré sur leur pieuse mère, la tendresse et l'amour qui remplissaient leur cœur. Soucieuse du bonheur et de l'avenir de ses enfants, Mme Gaudin avait fait tous les sacrifices nécessaires pour leur procurer le bien-être de l'éducation et de l'instruction. L'ainée, Jeanne travaille au bureau de son oncle, aux Trois-Rivières; tandis que deux de ses sœurs, Blanche et Germaine se dévouent à l'œuvre de l'éducation dans les écoles de la paroisse.

Chaque soir, elles se réunissent au foyer maternel, en compagnie de leur sœur cadette, Gertrude qui poursuit ses études. Là, elles oublient leur labeur du jour et retremperaient leur courage pour les travaux du lendemain.

Ces bonnes jeunes filles réjouissent leur mère par leur affection filiale, leur piété et leur bonne conduite.

Le bonheur habitait donc ce modeste foyer, quand la mort, de sa faux impitoyable brisa tous ces liens...

Après 5 jours de maladie, la mère s'endormit aux heures des grands espoirs chrétiens...

Chères compagnes désolées, je m'attends en voyant couler vos larmes. Je sais combien votre douleur est légitime. Qui vous a aimées au lieu de cette affectueuse mère, qui vous quitte sans retour?

"On commence à vieillir, dit-on, le jour où l'on perd sa mère." Ceux-là l'affirment qui sont privés de ce trésor. Ceux qui ont passé par ce chemin de l'épreuve comprennent votre chagrin; mais Jésus seul peut l'adoucir.

Ce Jésus qui pleura jadis, au tombeau de Lazare, sèche vos larmes

et vous couvrira de sa puissante protection.

En ce moment, c'est Lui, ce bon Maître, qui vous soutient en vous éprouvant. C'est Lui, qui vous dit par la voix du prêtre, qu'au ciel, vous retrouverez celle que vous avez aimée, celle que vous avez pleurée, pour l'aimer toujours!

Marchez donc toujours sur les traces de votre aimante mère, soyez lui secourables par vos prières et vos sacrifices.

"Brin de Froment."

BLE BLE BLE

Nous recevrons un char de bled à engrais vers le 15 février, au bas prix de \$2.50 le 100 lbs, livré au char.

Nous ne fournissons